

Je préfère votre feuille à tous les livres de morale, à tous les traités d'économie domestique qui ont paru jusqu'à ce jour. Vous savez, Monsieur, que le meilleur livre ne peut rien apprendre à ceux qui ne savent pas lire. Il en est de même avec votre Journal. Si on le parcourt légèrement et sans réflexion, c'est le code de toutes les folies et de toutes les bagatelles les plus absurdes. Votre Journal peut être le bréviaire des fous; mais il peut être aussi le vade mecum du sage. Le tout est de savoir le méditer, l'approfondir, le raisonner, et de tirer de vos raisonnements une conséquence raisonnable.

Lettre d'un abonné publiée par le *Journal des Dames et des Modes* le 5 décembre 1810.

Chapitre 3

L'apogée de l'illustré dans le premier tiers du XIX^e siècle

3.1 Le magazine sous Napoléon : Moniteur officiel de la mode

Sous le Consulat et l'Empire, quand *La Mésangère* régnait en maître sur les publications de mode, Napoléon recommandait la lecture du magazine, en dépit de son mépris général pour la gent journalistique et malgré son refus de tolérer en France la circulation d'un trop grand nombre de feuilles de presse.¹ Il prit l'habitude d'appeler le *Journal des Dames et des Modes*, par analogie avec *Le Moniteur Universel*, le *Moniteur officiel de la mode*.² Quand les dames de son entourage hésitaient sur une question d'étiquette officielle, il conseillait : "Voyez le journal *La Mésangère* - ce doit être là votre *Moniteur*."³

¹ Dès ses débuts de premier consul, Napoléon était convaincu qu'il ne resterait pas plus de trois mois au pouvoir s'il lâchait la bride aux journalistes. Par la loi du 17 janvier 1800, il rétablit l'autorisation préalable pour toute nouvelle publication, en vigueur sous l'Ancien Régime, et il fit disparaître en 1811 soixante journaux politiques tout en menaçant de faire supprimer les quelques titres restants et en interdisant l'impression de tout nouveau journal.

² Ch. Richomme, *LE JOURNAL DES DAMES ...*, art. cit., p. 348.

³ *Journal des Dames et des Modes*, préface du 2^e tome de 1838 (exemplaire de la BN). On y compare *Le Moniteur ...* et le *Journal des Dames ...* parce qu'ils eurent "une

Les raisons de l'octroi d'une telle faveur sont multiples. Avant toute chose, les Bonaparte avaient une prédilection pour les parures et la mode. Ayant la prétention d'être la femme la plus élégante de son époque, Joséphine dépensait des sommes énormes pour sa toilette : vers 1804, plus de 600 000 francs par an!⁴ Rien que le nombre de ses châles allait de trois à quatre cents⁵ (Fig. 3.1). Et son époux, malgré sa réputation de spartiate, tenait également à respecter les critères de l'élégance. Sur le budget, la dépense pour sa garde-robe fut portée à 40 000 francs par an au faite de sa gloire. Encore appelé "le petit tondu" quelques années plus tôt, ce géant de l'histoire demeurait toujours hésitant en matière de mode parce qu'il voulait en tous points partager les goûts de son milieu et de sa génération. Par crainte du ridicule d'un vêtement malencontreux, il accordait beaucoup d'importance à la façon de s'habiller, même en privé. Lorsqu'il partait en campagne, on lui envoyait du linge et des habits dans plusieurs endroits à la fois. Les maîtres de sa garde-robe étaient des connaisseurs en matière d'élégance, M. de Rémusat d'abord, puis M. de Turenne.⁶ Son peintre David, qui avait une certaine répugnance à le représenter dans une tenue moderne, dut souvent supporter sa critique pour la simplicité des portraits qu'il exécutait de lui.⁷

Si l'illustré fait rarement allusion aux habitudes vestimentaires de l'empereur pendant ses années de règne, il en fait volontiers état plusieurs décennies plus tard. Le 20 avril 1831, par exemple, il rend compte d'un ouvrage qui fait la description du costume que Bonaparte portait en l'an IX (1801) : "habits brodés au collet, aux paremens (sic), aux revers et aux basques. Un jour de réception, il se revêtit (sic) d'un habit de tricot de soie de Lyon, rouge, brodé, sans manchettes et avec une cravate de soie noire. Il avait avec cela des (sic) petites bottines de maroquin, un pantalon collant de peau de daim, une veste

pareille destinée, tous deux se pliant aux exigences du pouvoir dont ils dictaient les lois; tous deux aussi anciens l'un et l'autre."

⁴ Une dame de son entourage, Mme d'Abrantès se souvient : "Mme Bonaparte n'aurait pas vécu, si le matin le travail des trois toilettes n'avait pas été fait." Elle note que la reine d'Espagne suivait l'exemple de Joséphine en matière de modes (*Mémoires. Souvenirs historiques sur Napoléon*, Paris 1895–1898, vol. 3, p. 281 et vol. 6, p. 258). Avant 1804, les couturiers de Joséphine étaient Mme Germond, depuis son couronnement Louis-Hippolyte Leroy et Mlle Despau. Les modistes étaient Mme Herbault et Mlle Minette, son marchand de drap et de soieries M. Levacher (à l'enseigne du *Page*), son coiffeur M. Hypolyte, 3 rue de Grammont, dont le journal loue les qualités à la date du 31 juillet 1807. Pour la garde-robe de Joséphine, voir aussi les *Mémoires de Mlle Avrillion, première femme de chambre de l'impératrice*, Paris 1833 (réimpression de 1986, pp. 278–280).

⁵ Selon les *Mémoires de Madame de Rémusat*, Paris 1880, pp. 344–347. Sur l'histoire du châle, voir F. Ames, *The Kashmere Shawl and its Indo-French Influence*, Woodbridge 1984.

⁶ Voir F. Masson, *Napoléon chez lui*, Paris 1951.

⁷ *Mémoires anecdotiques sur l'Intérieur du Palais impérial*, Paris 1827, p. 31 (ouvrage anonyme probablement rédigé par Honoré de Balzac).



Figure 3.1 Souvent à cette époque, les femmes mettaient plutôt un grand châle au lieu d'un manteau ou d'une veste. C'était un vêtement parfois hérité de génération en génération qui pouvait coûter des fortunes (voir aussi Fig. 3.2 et Fig. 3.4). Ici deux modèles de 1812. Le *Journal des Dames* ... souligne la signification du châle à la date du 30 avril 1807 : "Il faut avoir un schall de cachemire pour mettre ses bras et sa poitrine à l'abri du froid et de l'humidité, la santé le veut. Il faut avoir un schall pour se draper à l'antique; la mode le veut : quand on ne le met même pas, il faut avoir un schall plié en quatre sur les bras, il donne à la fois de la grâce et de l'assurance, enfin il faut avoir un schall, ne fût-ce que pour répéter de tems en tems : J'ai un cachemire de telle couleur, donnez-moi mon cachemire." Le 30 avril 1821, le *Journal des Dames* ... décrit encore ce fichu en accentuant son importance pour les femmes de toutes les couches sociales : "Le hasard ou plutôt la curiosité vous avoit fait entrer dans le magasin où l'on vend les beaux cachemires à fleurs d'or et d'argent, dont on a déjà parlé dans ce Journal. Une élégante en fait déployer plusieurs devant nous et finit par en acheter un au prix de 4000 fr. Pendant qu'elle le paye en billets de banque, une jeune et jolie ouvrière qui avoit choisi un petit fichu de soie de 28 sous, s'approche doucement du maître du magasin et lui demande s'il veut lui faire crédit jusqu'à la fin du mois, (on étoit au 25.) Sur la réponse affirmative, elle glisse le fichu dans son sac; et nous sommes encore à nous demander, après avoir vu sa figure, qui d'elle ou de la petite-maîtresse étoit la plus heureuse en ce moment!"

de bazin blanc et des gants jaunes à la *Crispin* qui lui montaient jusqu'aux coudes; un sabre à la turque, fixé à sa ceinture de soie tricolore, pendait très-bas à son côté." La légendaire simplicité de son costume était réservée aux heures de travail ou lorsqu'il endossait un simple uniforme militaire. Il voulait que sa Cour soit admirée pour sa pompe et il donnait lui-même l'exemple de la magnificence. On connaît de lui des remarques sévères sur les toilettes de son entourage et des taquineries adressées aux compagnes les plus intimes de Joséphine qui osaient se présenter dans des robes qu'il avait déjà vues la veille. Un jour, à l'occasion d'une soirée officielle, il aurait dit à l'une d'entre elles, d'un ton sec et d'un air courroucé : "Madame, est-ce que vous n'avez que cette robe-là? Ne pouvez-vous pas dire à votre mari qu'il vous en achète une autre?"⁸

Partageant l'opinion de certains contemporains selon laquelle l'élégance est une aristocratie en soi, l'empereur tenait à une étiquette très stricte à sa cour. Son sacre légendaire, pour lequel il décida lui-même de tous les détails et dont il s'employa à répéter la mise en scène, fut symptomatique de sa préoccupation croissante pour les apparences.⁹

Bientôt la popularité de l'illustré fut considérable dans tous les cercles mondains. "Qu'en dit l'abbé?" demandaient les femmes quand il s'agissait de juger les toilettes du jour telles que chiffons transparents, perruques blondes pour femmes, châles de cachemire ou crème pour blanchir la peau.¹⁰ Dans les salons en vue, tant chez Mme Fanny Beauharnais, ancienne belle-mère de l'impératrice, que chez Mmes Tallien, Récamier, Viotte ou Dunoyer, quatre beautés au règne incontesté, le nom de La Mésangère était sur toutes les lèvres.¹¹ En outre, Napoléon cherchait en La Mésangère un soutien quand il voulait faire appliquer certaines règles vestimentaires. Depuis le 31 octobre 1801, une loi interdisait aux femmes de porter des pantalons sans autorisation préalable. La Mésangère cite, le 5 avril 1802, les occasions où des femmes

⁸ *Journal des Dames et des Modes*, 25 avril 1831 : compte rendu d'un ouvrage sur *Les Petits appartemens des Tuileries*, mémoires du page Victor Joseph de ... (= Marco de Saint-Hilaire).

⁹ Le peintre du sacre, Jean-Baptiste Isabey, fut en outre un des dessinateurs du journal.

¹⁰ Sur la mode de l'époque, voir P. Lacroix, *Directoire, Consulat et Empire*, Paris 1884; H. Bouchot, *La Toilette à la cour de Napoléon*, Paris 1895; A. Castelot, *Le Grand siècle de Paris*, Tours-sur-Marne 1970, p. 20. Il manque une étude, pour les années 1800 à 1815 et 1831 à 1839, sur l'importance du journal pour la mode. Pour juin 1797 à décembre 1799, cette question est abordée par A.A. Mackrell (*The Dress of the Parisian « Elégantes » with Special Reference to the « Journal des Dames et des Modes »*, Londres : thèse dact. 1977), pour 1816 à 1830 on a une étude par D. Seiter (*Die Mode ... Eine Untersuchung ... des « Journal des Dames et des Modes »*, Vienne : thèse dact. 1972).

¹¹ Plus tard, Jules Janin comparera La Mésangère à la deuxième de ces beautés. Il écrira que l'ancien abbé était "un homme au niveau de madame Tallien" (*Histoire de la littérature dramatique*, Paris 1853-58, t. III, p. 57). Thérèse Tallien (1773-1835) fut appelée Notre Dame de Thermidor pour avoir sauvé de la guillotine de nombreux girondins.

avaient tendance à échapper à cette ordonnance : quand les nécessités du commerce les obligeaient à voyager, quand elles s'exerçaient dans un sport, ou quand elles pratiquaient un travail d'artiste ou d'auteur. "C'est un goût déplacé qui fait perdre les grâces, explique-t-il, la morale s'y oppose."

Napoléon, au-delà de son goût personnel et de son obsession impériale grandissante, avait de solides raisons politiques et économiques de promouvoir la mode. Conscient du fait qu'une industrie de luxe florissante contribue à occuper un peuple, il favorisait ce secteur de la production nationale et restreignait les importations venant de pays étrangers. Tout comme La Mésangère, il était convaincu que la prospérité du commerce de luxe faisait la vraie richesse d'une nation.¹² Il appréciait que l'éditeur soutienne dans différents articles la politique officielle consistant à interdire le port des vêtements d'origine anglaise en France.¹³ Il fallait profiter du fait que les bulletins du journal allaient "aussi loin que les bulletins de la grande armée"¹⁴ pour propager en tous lieux, jusque dans les contrées les plus éloignées, les modes et coutumes françaises. Si l'on en croit plusieurs articles, le magazine y parvint avec succès. Le 10 novembre 1834, par exemple, il signale que même au fin fond de l'Italie, à Cosenza, capitale de la Calabre Citerieure, où la plupart des femmes étaient encore vêtues du voile de drap noir, les planches du journal étaient affichées devant la boutique des tailleurs et modistes. L'illustré tire ce détail d'un ouvrage intitulé *L'Italie pittoresque* par Ch. Didier : "ces frivoles insignes de la civilisation parisienne ... forment au milieu des âpres montagnes de la Calabre ... un contraste assez piquant."

Sachant que répéter une assertion à plusieurs reprises suffisait à la démontrer aux yeux de ses lecteurs,¹⁵ l'éditeur compara le 22 octobre 1802 les jeunes

¹² Mme d'Abrantès retient que "les toilettes se renouvelaient souvent ... les ouvriers étaient occupés, parce que, lorsque dans un hiver il y avait huit mille, dix mille bals à Paris, cinq ou six mille dîners, il suivait tout naturellement, de cette manière de vivre, que les marchands de soieries avaient vendu un million d'aunes de satin ou de florence, de crêpe et de tulle en proportion, que les cordonniers faisaient les souliers. Enfin toutes les branches du commerce se trouvaient plus heureuses." (*Mémoires* ..., vol. 4, p. 402). Elle note aussi qu'"on oubliait bientôt la loi qui défendait de porter des habits de cour brodés en plein, et les hommes rivalisèrent avec nous pour le luxe des broderies, dentelles, diamants." (vol. 7, p. 37).

¹³ Le journal écrit le 7 janvier 1798 : "On vient de faire des visites domiciliaires chez tous les marchands de Paris, qui tiennent des marchandises anglaises. Une force armée considérable était répandue dans tous les lieux où sa présence était nécessaire ... Des officiers municipaux, décorés de leurs écharpes, entraient, à la tête d'un peloton, dans les magasins désignés; un factionnaire restait à la porte ... Perquisition exacte était faite, et toute marchandise provenant de fabrique anglaise était saisie ..., une mesure semblable avait été exécutée, au même moment, dans tous les départemens (sic), dans tous les ports, dans toutes les grandes communes de la république."

¹⁴ *Journal des Dames et des Modes*, 15 novembre 1834.

¹⁵ Voir p. 49, l'article cité du *Publiciste*.

filles anglaises aux demoiselles françaises pour constater que ces dernières avaient plus d'aisance et de grâce que les premières, et il loua le 20 janvier 1803 la supériorité des manières nobles et aisées des dames françaises, leur esprit et leur raffinement en toutes choses. Il publia aussi des comptes rendus d'ouvrages qui donnaient à Paris le titre de métropole de l'univers, comme par exemple dans le cahier du 7 septembre 1802 qui cite une brochure de 363 pages de L.A. Caraccioli.¹⁶ Nous verrons plus loin (p. 112) que de tels articles soutenaient un marché international toujours plus vaste de la mode vestimentaire tout en contribuant à la bonne réputation de la France. Bref, La Mésangère aussi bien que l'empereur jouèrent un rôle fondamental dans la formation d'une culture universelle - avec l'évident sous-entendu de la supériorité des produits français.

Napoléon a aussi apprécié le *Journal des Dames et des Modes* pour sa discrétion envers tout ce qui touchait à la politique. Certes, de 1797 à 1799, l'illustré avait régulièrement rendu compte des débats menés au Conseil des Cinq-Cents et des décisions qui y étaient votées,¹⁷ choisissant dès le troisième cahier après sa fondation en 1797 des thèmes tels que la constitution, l'armée française, les hommes mêlés aux événements importants ainsi que les modes et faits divers qu'on peut qualifier de politiques, survenus à Paris ou ailleurs.¹⁸ Mais les déclarations purement politiques s'étaient faites de plus en plus rares

¹⁶ "J'ai toute la peine du monde à me contenir, lorsque j'entends dire que Paris n'a point d'argent," commence la citation de l'ouvrage. "Point d'argent dans Paris ... ! grand dieu! et on n'a jamais tant dépensé pour la bouche! Point d'argent dans Paris! mais il y règne un luxe énorme, tant en galons qu'en ouvrages d'orfèvrerie ... Point d'argent dans Paris! mais n'est-ce pas de l'argent qu'on met sans cesse à la loterie? Point d'argent dans Paris, mais on n'a jamais tant joué, ni tant dépensé pour les spectacles. Point d'argent dans Paris! que sont donc les sommes destinées aux carrosses et aux cabriolets? ... Point d'argent dans Paris! mais on n'a jamais fait tant de robes pour des femmes qui ne sont point habillées." L.A. Caraccioli, *Paris, métropole de l'univers*, Paris 1802.

¹⁷ Les articles sur le Conseil des Cinq-Cents portent comme titres les dates du calendrier républicain. Celui du 23 septembre 1797 se lit ainsi : "Séance du cinquième jour complémentaire. L'administration du département de l'Aube transmet les pétitions de plusieurs veuves et enfans (sic) des défenseurs de la patrie, qui, malgré les promesses solennelles de la nation, gémissent dans la plus profonde misère. L'administration prie le corps législatif de vouloir bien prendre leurs malheurs en considération, et de faire exécuter les lois rendues pour acquitter la reconnaissance nationale. Renvoyé à une commission." Pour un autre article de ce genre, voir p. 381 de cet ouvrage.

¹⁸ Le 27 octobre 1797, le journal publie une lettre décrivant l'armée d'Italie; le 3 décembre 1797 un "Portrait de Buonaparté" (sic); le 10 décembre 1797 un aperçu de l'agenda du général dans les jours à venir; le 7 janvier 1798 la description d'une "fête donnée par Talleyrand à Buonaparté" (sic). Quant aux modes discutées au Conseil des Cinq-Cents il en parle le 19 mai 1797 (voir plus haut, p. 21). Les modes rappelant un fait historique sont décrites le 30 août 1797 dans un rapport sur les dames portant des bandeaux *à la Marat* "pour réveiller notre indignation contre les Jacobins"; le 17 novembre 1797 il s'agit d'un texte sur les élégantes affublées de *ceintures à la victime*, le 25 novembre 1797 d'un autre

de sorte que le Premier Consul pût noter avec satisfaction que La Mésangère respectait son credo selon lequel le silence peut contribuer à restaurer l'ordre et la tranquillité publiques.¹⁹

Cette évolution était la conséquence d'une censure stricte. Ainsi dès le 12 novembre 1798, les censeurs critiquèrent-ils des termes de danse que le périodique avait mentionnés et qui servaient de réponses équivoques à des opinions politiques (voir p. 49). Ils reprochèrent aussi au journal d'avoir représenté, le 18 novembre 1798, Mme de Staël sous les traits d'un personnage portant la mention « Révolution » sur son front. Ils admonestèrent La Mésangère parce qu'il avait fait état, le 11 novembre 1799, d'un fichu à la *Marat* et qu'il avait présenté, en septembre 1799, un commentaire sur la distribution des prix aux jeunes gens réquisitionnés pour combattre l'ennemi. Toutefois, par rapport aux années qui suivirent, cette censure était relativement modérée avant 1800. Ainsi, au moment de la prise de pouvoir de Bonaparte, dans les jours après le 18 brumaire de l'an 8 (= 9 novembre 1799), elle laissa passer, sans les critiquer, quelques articles du *Journal des Dames* ... qui faisaient allusion au fait que ce coup d'Etat était une sorte de viol, une révolution faite par quelqu'un qui aimait les grands gestes, un événement qui changeait tout en France.²⁰

Dès 1800, lorsque fut interdite la libre expression dans tous les organes de presse, l'ancien abbé se limita alors à plaisanter sur ses contemporains dans deux séries de planches humoristiques, d'abord dans *Le Bon Genre*, à partir de 1810 dans *Incroyables et Merveilleuses*. Pour remplir les pages du *Journal des Dames* ..., il avait recours à des articles inoffensifs sur différents aspects de la vie quotidienne. Il présentait les inventions technologiques et artistiques propres à intéresser ses lecteurs et montrait en 1809, intercalés entre deux

sur une femme revêtue d'une robe à la *Coblentz*, ville allemande hébergeant beaucoup d'émigrés français; et ainsi de suite jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

¹⁹ F.A. Aulard (*Paris sous le Premier Empire* ..., Paris 1912–1923, t. 2, pp. VII–XI et t. 3, introduction) retient que la censure exigeait qu'on s'abstienne d'aborder des thèmes tels que le suicide ou la police ou tout ce qui touchait aux moyens de subsistance. "Les journaux ... sont nuls au point de vue politique; ... ils se copient trop souvent les uns les autres."

²⁰ On a beaucoup réfléchi sur cette phase de la politique de Napoléon (par exemple A. Vandal, *L'Avènement de Napoléon*, Paris 1902–07), mais il manque un ouvrage sur cette époque politique retracée par la presse féminine. Par exemple, il est intéressant de lire dans le journal, à la date du 11 novembre 1799, le poème de J.-J. Lucet, intitulé *Les Vols*, ou de lire les lignes qui font allusion à la mégalomanie de Napoléon, le 16 novembre 1799, dans un article qui réfléchit sur le fait que la mode est aux grandes dimensions : "Nos militaires ont de grands sabres, de grandes queues et des chapeaux à grandes cornes; ils aiment les grands exploits, courent de grands dangers, et gagnent de grandes victoires. Enfin, nous avons vu de grands événements, une grande révolution, et de grandes hommes faire de grandes choses."

articles, des dessins schématiques d'« objets utiles ».²¹ Il recommandait aussi la lecture d'anecdotes et de livres de bons mots²² et il publiait des essais et poésies philosophiques qui avaient pour sujet le bonheur suprême, l'amitié, l'amour, la beauté, la mode, le temps qui passe, la fidélité ou encore la réputation en société.²³ Enfin, il s'étendait sur l'étymologie de certains mots, donnait des définitions et exemples et avançait des maximes et des mots d'esprit appropriés. Parfois il recopiait aussi un texte déjà publié auparavant, comme celui sur la gaieté, extrait d'un ouvrage de Mme Boufflers-Rouvrel.²⁴ La tradition du journal de publier un grand nombre d'articles philosophiques fut d'ailleurs poursuivie après 1815, toujours dans le but d'enseigner aux lecteurs des règles de comportement destinées à leur faciliter la vie.²⁵ Quelques textes trahissent du reste parfaitement l'esprit enjoué de l'époque romantique comme celui du 30 novembre 1810 qui s'étend sur le symbolisme de certaines fleurs dont la connaissance permet de composer des bouquets riches d'allusions cachées (voir p. 388).

Cependant, La Mésangère ne renonça pas tout à fait à ses velléités de divertir les lecteurs par des questions d'actualité politique, même si les allusions

²¹ “Une promeneuse d'enfants”, appareil pour aider les tout petits à apprendre à marcher (année 1809, p. 436 du journal), et deux encriers de forme bizarre (même année, p. 532 du journal). Pour les inventions en technologie, chimie et physique, voir p. 147 et p. 393 de cet ouvrage.

²² Un exemple est la *Beaumarchaisiana, ou Recueil d'anecdotes*, recommandée le 31 août 1812.

²³ Le bonheur suprême - 5 octobre 1806; l'amitié - 10 octobre 1806, 15 mars 1807 et 5 août 1812; l'amour - 15 janvier 1803, 26 décembre 1804, 25 et 31 octobre, puis 10 décembre 1806, 15 et 25 mars 1807, enfin 5 et 15 avril 1807 et 5 août 1812; la beauté - 20 avril 1807; la philosophie de la mode - 25 novembre 1812; le temps qui passe - 20 décembre 1812; la fidélité - 10 janvier 1815; la réputation dans le monde - 15 janvier 1815. Citons un texte sur l'amour, extrait des *Lettres Portugaises* (1669 ; l'auteur anonyme est probablement Gabriel-Joseph Guillerague) : “Je vous ai d'abord accoutumé à une grande passion avec trop de bonne foi, et il faut de l'artifice pour se faire aimer; ... l'amour tout seul ne donne point de l'amour. Vous vouliez que je vous aimasse; et comme vous aviez formé ce dessein, il n'y a rien que vous n'eussiez fait pour y parvenir; vous vous seriez même résolu à m'aimer, s'il eût été nécessaire.” *Journal des Dames* ..., 31 octobre 1806.

²⁴ L'article sur la gaieté est cité le 6 décembre 1801 et encore 25 octobre 1806. Marie-Charlotte-Hippolyte Boufflers-Rouvrel (1724–1800) définit la gaieté comme étant “le don le plus heureux de la nature. C'est la manière la plus agréable d'exister pour les autres et pour soi. Elle tient lieu d'esprit dans la société, et de compagnie dans la solitude ... La véritable gaieté semble circuler dans les veines avec le sang et la vie”. Les mêmes et d'autres maximes de Mme Boufflers sont citées le 10 janvier 1803.

²⁵ Les articles philosophiques les plus amusants après 1815 ont pour sujet l'art de bien vivre (10 juin 1819), l'accroissement de fortune (15 janvier 1820), la vanité (15 mars 1822), la jalousie (31 mai 1821), la vieillesse (10 février 1822), l'humeur (5 septembre 1822), la mort (10 septembre 1822), les mauvaises habitudes (20 septembre 1822), l'amour (5 avril 1817, 10 septembre 1820, 15 septembre 1823), l'égoïsme (10 août 1830) et la vengeance (20 octobre 1832).

permettaient à peine de dater les événements historiques. Ainsi informa-t-il, en octobre 1801, que la “Paix vient d’être conclue entre la France et l’Angleterre” et que “les Modes de Londres, dont nous n’avons parlé que rarement, parce qu’elles nous arrivoient (sic) tard et par voie indirecte, auront fréquemment un article particulier, puisé dans le Journal des Modes de Londres”. Le 6 décembre 1801, il fit savoir que pour célébrer cette paix, les élégants avaient baptisé une coiffure du nom du ministre qui avait signé les préliminaires de paix (à la *Hawkesbury*) et une autre du nom d’un dirigeant du parti favorable à la guerre (à la *Grenville*). De même, pour l’éditeur, la campagne d’Egypte exista surtout dans la mesure où il parla, le 20 janvier 1802, d’un turban appelé *terre d’Egypte*. Les 19 juin et 4 juillet 1802, les gravures 393 et 396 du journal présentent une coiffure à la *Titus* avec des cheveux postiches drapés, portée par l’impératrice Joséphine lorsque Gérard avait exécuté son portrait.

A l’occasion du mariage de Napoléon et de Joséphine, l’illustré publia, le 5 janvier 1805, un article mettant en scène deux jeunes filles qui discutaient des vertus du mariage. Il fit une vague allusion au même événement cinq jours plus tard en rendant compte du livre *De la conduite qu’une femme doit tenir avec son mari*. La même année, le périodique présenta plusieurs costumes de cour ou “dans le genre des robes de cour” (les gravures 610, 612, 617, 618, 624, 625, 628 et 632) (Fig. 3.2). Il s’intéressa aussi au fait que Napoléon avait prescrit des uniformes brodés en argent pour les fonctionnaires civils, et que les autres, qui n’avaient pas de position officielle, portaient généralement, lors des fêtes, des costumes de velours et de drap, avec épée et chapeau claqué.²⁶ L’éditeur ne se permit que rarement des remarques faisant référence aux personnalités qui faisaient le plus parler d’elles dans l’opposition. Plus rarement encore il avança des critiques contre la politique de Napoléon. Le 29 juin 1804 il osa annoncer que les jeunes gens reprenaient les modes abandonnées pendant la Révolution; le 10 mars 1807, il se demanda si le gouvernement avait raison d’implanter en France des fabriques de coton nuisant aux manufactures traditionnelles de drap et de soie; et le 5 mars, il donna un commentaire sur un ouvrage jugé dangereux, *Alphonse ou le Fils Naturel*, roman de Mme de Genlis. Plus souvent, il fit l’éloge de l’armée ou de la vie privée de l’empereur par le biais de comptes rendus de pièces de théâtre ou par des conseils de lecture.²⁷ Le 10 janvier 1807, par exemple, il recommanda de lire la *Campagne*

²⁶ Sur les costumes officiels, voir aussi *Costumes de la Cour impériale de France, prescrits par l’empereur Napoléon I^{er}*, Leipzig : Industrie Comptoir, s.d.

²⁷ Dans d’autres journaux aussi on avait l’habitude de formuler la contestation “autrement que par des propos provocateurs,” note J. Pouget-Brunereau, p. 379. Et A. Cabanis remarque que les lecteurs avaient tout de même la possibilité de définir la nuance idéologique d’une gazette : “Se moquer d’une tragédie de Voltaire, c’est prendre parti pour la contre-révolution. Rire d’une oraison funèbre de Bossuet, c’est se situer dans la lignée



Figure 3.2 Le *Journal des Dames et des Modes* présentait parfois des costumes de cour. On en trouve surtout en 1805, après le mariage de Napoléon avec Joséphine. Ici deux exemples, la gravure 612 de l'édition parisienne datée le 20 janvier 1805, et le numéro 14 de l'édition de Francfort paru à Paris le 16 mars 1805. En 1809/1810, quand Napoléon se lie avec Marie Louise d'Autriche, c'est une autre profusion de robes de cour : voir les gravures 946, 958 (Fig. 5.1), 966, 990, 1022, 1028 et 1055.

des armées françaises, en Prusse, en Saxe et en Pologne. Bref, le magazine ne menaçait nullement la stabilité du pouvoir politique.

La censure devint plus rigoureuse dès le 14 mars 1808 quand le ministre de la police, Fouché, promulgua un décret sur la presse qui comportait la phrase suivante au paragraphe IV : “Le *Journal des Modes* ne publiera dorénavant que des articles du genre que son titre annonce et n’y mêlera aucun article

du XVIII^e siècle.” (p. 105). Pour le *Journal des Débats*, voir à ce propos R. Jakoby, pp. 5–7.

de littérature proprement dite.”²⁸ Serait-ce la réaction à un compte rendu rédigé par La Mésangère le 5 mars 1808, d’une pièce jouée au théâtre Feydeau où on mettait en scène un mari tyrannisant son épouse, pièce faisant allusion aux difficultés du mariage de Napoléon et Joséphine? Ou serait-ce la suite de l’effet de la publication d’un minuscule journal féministe de format in-18° au titre *L’Athénée des Dames*, qui venait d’être interdit après plusieurs numéros parus en 1807 et 1808 et qui avait été une sorte de porte-parole, en 72 pages, de femmes déçues et humiliées par le conservatisme et la répression subis?²⁹

Quoi qu’il en fût, le journal observa par la suite une tactique de neutralité encore plus stricte, s’inclinant devant l’empereur qui était convaincu que les événements contrariaient moins si l’on supprimait les mots pour les décrire. Le 24 mars 1808, Napoléon avait envoyé aux directeurs de tous les journaux des copies d’une lettre, adressée à Fouché, qui annonçait la suppression du *Publiciste* et qui invitait les autres périodiques “à éviter de rien mettre dans leurs feuilles qui soit contraire à la gloire des armées françaises et qui tende à calomnier la France et à faire leur cour aux étrangers”.³⁰ Pour un instant, en 1810, la survie du *Journal des Dames*... fut même menacée car un censeur avait proposé de le fusionner avec le *Journal de Paris*. Mais cette fusion ne se fit pas.³¹ La Mésangère eut en cela un talent

²⁸ Cité par A. Cabanis, p. 32, note 100.

²⁹ L’éditeur de cette *Athénée des Dames* fut François Buisson, libraire et ancien éditeur du *Cabinet des Modes*, premier journal de mode paru en France, de 1785 à 1793, sous divers titres. La rédaction fut assurée par “une société de dames françaises”, sous la direction de Sophie de Renneville. Parmi ses collaboratrices comptent la princesse Constance de Salm-Dyck et la comtesse Anne-Marie Beaufort d’Hautpoul. Cette dernière, auteur de poésies et du comte *Zilia*, figure parmi les invités du salon littéraire de Mme de Genlis à l’Arsenal (voir Mme d’Abrantès, *Mémoires*, t. 4, p. 164; A. Marquiset, *Les Bas-Bleus du Premier Empire*, Paris 1913, pp. 107–134; et J. Pouget-Brunereau, pp. 90–105). La BN conserve deux numéros de ce périodique, ceux de janvier et février 1808. La Mésangère atteste, dans un article du *Journal des Dames*... publié le 31 juillet 1818, que ce périodique a paru pendant quatorze mois, en 1807 et 1808.

³⁰ *Correspondance de Napoléon I^{er}*, publiée par l’ordre de l’Empereur Napoléon III, Paris 1858–1870, t. 16, p. 514. On y trouve aussi la menace de faire disparaître chaque titre qui ferait paraître des articles “contraires au respect dû au pacte social, à la souveraineté du peuple, à la gloire des Armées, ou qui publieront des invectives contre le gouvernement et les nations amies ou alliées de la République.”

³¹ Arch. Nat. AF 1302, 1810. À ce propos on peut lire, dans le cahier du 31 juillet 1818 de l’illustré de La Mésangère : “Le *Journal de Paris* donna pendant les mois d’avril et de mai de l’année 1810, trois planches, l’une de costumes, l’autre de voitures, et la troisième de pendules, et imprima trois articles signés des initiales des noms de trois membres d’une société de modes. Ces gravures, bien exécutées, mais au simple trait et sans enluminure, n’ayant pas eu l’approbation des souscripteurs, le projet d’un *semi-Journal des Modes* fut abandonné.” Le *Journal de Paris* annexa, en septembre 1811, le *Courrier de l’Europe*, le *Journal du Jour*, la *Feuille Economique*, le *Journal du Commerce* et le *Journal des Curés* (A. Cabanis, p. 40).

pareil à celui du diplomate Talleyrand.³² Une comparaison avec cet homme politique est plus justifiée que celle avec d'autres silhouettes de l'histoire.³³ Comme lui, il réussissait avec beaucoup de talent à s'accommoder avec bonheur des régimes les plus divers. Ayant en commun avec le ministre des relations extérieures de 1797 à 1807, une ancienne fonction d'ecclésiastique, un acharnement sans pareil au travail, un goût pour l'esprit des Lumières et un patriotisme foncier, il parvint comme lui à rester très longtemps au premier plan, atteignant au sommet de la célébrité dans les trente premières années du XIX^e siècle.

En somme, grâce aux qualités de La Mésangère qui pratiqua une prudence extrême, selon J. Pouget-Brunereau (p. 66) "à la fois calculée et directive, presque touchante, dans le choix des chroniques littéraires, dramatiques ou de mode," le *Journal des Dames* ... compta parmi les quelques périodiques tolérés. Il parut pendant tout le temps que dura le règne de Napoléon, période la plus longue des années de publication du journal. Il fallait alors lire entre les lignes pour retrouver certaines opinions politiques audacieuses et même parfois le sentiment général d'une opposition globalement acceptée.

Il fallait aussi savoir interpréter les gravures de l'illustré. Les modèles affichent une expression gaie ou attristée selon une victoire ou une défaite de la Grande Armée. Durant le Consulat et les premières années de l'Empire, alors que les triomphes donnent lieu à d'innombrables fêtes, La Mésangère ne présente que des modèles souriants, tirés à quatre épingles. Il avait embauché Martial Deny, dessinateur et graveur qui savait donner aux modèles une allure majestueuse et qui avait déjà gravé en 1780 une série de 38 planches montrant "les habillements des princes et seigneurs".³⁴ Témoins de la bonne fortune de l'empereur sont les illustrations numéros 492 et 707 du *Journal des Dames* ... qui arborent des hommes en costumes typiques de Napoléon, avec chapeau tricorne, habit de drap couleur foncée, cravate blanche, souliers noirs, apparence charismatique. Exécutées en 1804 et 1806, elles sont des effigies de personnages confiants, à la mine orgueilleuse, au regard ferme et au maintien fier (Fig. 3.3). Par contre, la planche 1303, présentant un homme en costume semblable, mais gravée en avril 1813, après les défaites de Vienne

³² Charles Maurice de Talleyrand-Périgord (1754–1838) fut évêque d'Autun et diplomate sous Napoléon. En 1814, il fut chef du gouvernement provisoire, et de 1830 à 1834, ambassadeur à Londres. Un neveu de Talleyrand, Mgr. Alexandre de Périgord (1736–1821), a fait ses études au collège de La Flèche comme La Mésangère.

³³ D'autres ont proposé les comparaisons suivantes: l'illustré *La Toilette de Psyché* l'a surnommé "le Christoph Colomb de la mode" (voir le *Journal des Dames et des Modes* du 31 janvier 1835, p. 151) et Jules Janin a dit de lui qu'il a été "une tête shakespearienne" (*Histoire de la littérature dramatique*, Paris 1853, t. III, p. 55).

³⁴ Martial Deny (né en 1745), élève de J.J. de Veau, tout comme sa sœur Jeanne Deny (née en 1749), avait gravé la *Collection d'habillements modernes et galants*, édité chez Basset. La planche 1223 de Fig. 3.1 est de lui.



L' ANNÉE 1806

L' ANNÉE 1813

Figure 3.3 Costumes typiques de Napoléon, présentés de façon à pouvoir deviner la bonne ou la mauvaise fortune de l'empereur. La gravure 707, dessinée le 5 mars 1806, lorsque l'empereur est au faite de sa gloire, montre un personnage sûr de soi. La planche 1303, composée le 10 avril 1813, met en scène un être sur le départ, au regard méfiant et soucieux. En outre, les légendes des deux illustrations se distinguent à peine. On y note une différence de l'orthographe des mots *culote* - *culotte*. La Mésangère explique que les graveurs en lettres "qui prennent deux heures pour graver le haut et le bas de la planche" n'ont souvent plus le temps de lui renvoyer les maquettes et que, par conséquent, des fautes ne sont pas corrigées.

et de Moscou, met en scène un personnage vu de dos, sur le départ, au regard trahissant souci et méfiance (Fig. 3.3). Avec l'arrivée des défaites, les mines d'autres modèles devinrent également plus sombres. Elles symbolisent les bouleversements politiques qui secouent l'Europe. Par exemple le 5 novembre 1812, après la campagne de Russie, une planche montre une femme en costume de demi-deuil, essuyant ses larmes (Fig. 3.4).



Figure 3.4 Automne 1812 : Reflet de la succession des défaites militaires dans les gravures du *Journal des Dames et des Modes*. Lorsque Napoléon n'est plus victorieux, les modèles affichent des expressions très vivantes (à gauche) ou tristes (à droite). Pour établir une comparaison avec les modèles de 1805, voir les deux femmes de Fig. 3.2 qui sont souriantes, calmes et conscientes de leur charisme.

En octobre 1811, quand Fouché fut remplacé par l'impitoyable général Savary, duc de Rovigo, la surveillance et les règlements concernant la presse devinrent plus stricts encore. Les éditeurs devaient alors payer une sorte d'impôt

qui rendait très difficile l'existence d'un journal.³⁵ Et comble de l'ironie : les censeurs devaient être payés par les éditeurs de feuilles périodiques! Bientôt, la police supprima presque tous les titres, sauf quatre quotidiens, plus le *Journal des Dames et des Modes* et les *Petites Affiches*. La survie de l'illustré de La Mésangère fut peut-être due à Johanneau, collaborateur du journal, qui était censeur impérial (voir p. 64). On peut se demander aussi si un certain François La Mésangère (1775–1849), ami de Louis Bonaparte et, à partir de 1806, chambellan et trésorier général de la couronne en Hollande, a été pour quelque chose dans la faveur dont jouissait le périodique auprès des autorités.³⁶ Autre mesure draconienne : la propriété de tous les journaux tomba au pouvoir de l'Etat. Tous les bénéfices et les revenus, toutes les décisions sur les rédacteurs, les dessinateurs et les graveurs revinrent officiellement au gouvernement. Par cette décision La Mésangère fut provisoirement détrôné de sa position de propriétaire du magazine, dont il resta pourtant le directeur-rédacteur en chef. "La recette de mon commerce est diminuée," écrit-il le 30 novembre 1806 à son avocat de Baugé. Et le 17 décembre 1810 il s'excuse de ne pas faire l'aumône aux pauvres, comme les années précédentes, car "les temps sont difficiles".³⁷ Un "bureau de l'esprit public" fut installé pour diriger et surveiller l'opinion des Parisiens.³⁸ La *Correspondance de Napoléon* de cette époque est abondante en lettres concernant les périodiques.³⁹ Mais les discrètes publications de La Mésangère ne donnèrent pas de motif de plaintes.⁴⁰ Le directeur du *Journal de la Librairie*, Adrien Beuchot, fit même

³⁵ Le chiffre du montant que devait payer le *Journal des Dames* ... est connu grâce à une feuille (sans numéro) conservée aux Arch. Nat. (F¹⁸ 40, entre pp. 232 et 233) : "Le Directeur Général de l'Imprimerie et de la Librairie a mandé aux propriétaires du *Journal des Arts*, du *Journal des Dames et des Modes*, du *Mercure* et du *Journal de Jurisprudence* ... l'engagement de payer une rétribution d'un centime et demi par feuille d'impression ... Pour la garantie même des pensions qui sont accordées aux Gens de Lettres sur le produit des feuilles périodiques, il est urgent que les propriétaires des Journaux sur mentionnés (sic) soient tenus de verser dans la caisse du ministère de la police, le montant de l'Impôt ... " En marge de ce document, on trouve une remarque comme quoi le résultat de cette démarche fut très modéré vu "le nombre et le produit des abonnements à ces feuilles".

³⁶ Jeanne Pouget-Brunereau a eu la gentillesse de m'indiquer qu'il existe, à Valence, une rue La Mésangère nommée d'après ce personnage. Etait-ce un parent de Pierre de La Mésangère?

³⁷ Arch. Mun. de Baugé.

³⁸ Voir H. Welschinger, *La Censure sous le Premier Empire*, Paris 1882, pp. 112–114 et 296–299. Il manque une étude sur les décrets concernant la petite presse de 1811 à 1814, y compris le journal de La Mésangère.

³⁹ Il serait intéressant de voir si les lettres de Napoléon ont trouvé une réponse à son désir d'insérer certaines nouvelles dans les petits journaux.

⁴⁰ Pour une analyse de l'année 1813 du journal, voir Annemarie Kleinert, *Die frühen Modejournale* ..., pp. 139–159.

régulièrement des annonces pour celles-ci.⁴¹ Elles furent donc tolérées, même si, en regardant les gravures, les lecteurs pouvaient percevoir que les temps allaient bientôt changer.

Bref, Napoléon appréciait le *Journal des Dames* . . . , peut-être en partie à cause de l'importance de l'iconographie. Il était un bibliophile fanatique qui s'entourait partout de livres précieux et qui dépensa des sommes importantes pour faire rédiger des ouvrages illustrés des plus beaux dessins, dont les sept volumes de la *Description de l'Égypte*.⁴² Avec l'expansion du territoire français un nombre considérable de personnes de son empire ne maîtrisant pas la langue française, il voulait des publications qui étaient facilement compréhensibles pour des étrangers. Nous avons déjà mentionné p. 67 que La Mésangère édita plusieurs séries de planches. Au temps de l'Empire, sa série *Meubles et Objets de Goût* (1802–1835) faisait connaître les décorations de maison, les voitures, les bijoux et les créations des ébénistes Jacob, Percier et Fontaine⁴³ (la série incita en 1810 un papetier de Leipzig, Friedrich August Leo, à publier son *Pantheon der Eleganz, des guten Geschmacks und der Mode* où l'on retrouve nombre des modèles de décoration ainsi que quelques costumes copiés du *Journal des Dames* . . .). Trois séries observaient et critiquaient la société sur un ton satirique : *Modes et Manières du jour* (1798–1808), *Le Bon Genre* (1800–1822 : Fig. 3.5 et C.5) et *Incroyables et Merveilleuses* (1810–1818).⁴⁴ Une cinquième portant le titre *Vues de Paris* (probablement 1799–1812 : Fig. C.1) présentait quelques endroits publics parisiens, une sixième et septième avaient comme sujets des modes régionales sous les titres *Costumes du pays de Caux* (1804–1827) et *Costumes orientaux* (1813), enfin une huitième montrait des vêtements pour les enfants sous le titre *Modes de Paris* (vers 1810 : Fig. C.3).

Grâce à ses publications et parce que la conversation de La Mésangère était des plus agréables,⁴⁵ on l'invitait dans les maisons les plus célèbres,

⁴¹ Le *Journal de la Librairie*, créé pour permettre au lecteur de se retrouver dans une production littéraire croissante, indique, sous la catégorie gravures, les planches éditées par La Mésangère. Il annonce aussi les livres dont La Mésangère était l'auteur. Pour la correspondance de La Mésangère avec Beuchot, voir p. 331.

⁴² G. Mouravit, *Napoléon bibliophile*, Paris 1905.

⁴³ "Il serait impossible de donner une idée de la variété des meubles (de l'époque) sans cette collection de La Mésangère", constate P. Lacroix dans son *Directoire* . . . , p. 522.

⁴⁴ Le principal dessinateur des deux dernières séries fut Horace Vernet. Selon F.A. Aulard (*Paris pendant la réaction thermidorienne*, vol. 3, 1899, pp. 669, 716 et 761), les contemporains de ce peintre se sont indignés de sa hardiesse. En 1796, son père Carle Vernet avait déjà tourné la toilette des *Incroyables et Merveilleuses* en ridicule. Aujourd'hui, on associe avec *Incroyables et Merveilleuses* plutôt un phénomène du tournant du XVIII^e siècle.

⁴⁵ R. Houlier note que La Mésangère possédait une très grande mémoire et que personne ne savait autant de vers, de dictons, proverbes et sentences que lui (PIERRE-ANTOINE LÉBOUC . . . , *Académie des sciences . . . d'Angers*, 1988, p. 310).



Figure 3.5 Certaines planches de séries de gravures publiées par La Mésangère reprennent les modes présentées par le *Journal des Dames et des Modes*. A droite le numéro 57 de la série satirique du *Bon Genre*, publiée en 1813, qui ridiculise un manteau d'homme montré à gauche par la gravure 1280 du 31 décembre 1812 du magazine. Le commentaire de la caricature, rédigé par l'éditeur dans un cahier au titre *Observations sur les modes et les usages de Paris*, note : "L'habit de nos jeunes gens a tout au plus la longueur d'une veste; leur redingotte est au contraire longue, lourde et gênante; elle traîne à terre comme une robe de chambre; ils balaient les rues en marchant, et se retroussent comme des femmes pour passer un ruisseau. Il n'en coûterait pourtant pas beaucoup pour rendre leur costume raisonnable; ce serait de donner à l'habit ce qu'on met de trop à la redingotte."

parfois en compagnie de Mme Clément-Hémery, cette ancienne co-éditrice intelligente habitant Avesnes-sur-Helpe dans le département du Nord qui lui rendait visite de temps à autre. Parmi ses hôtes figurait en bonne place la comtesse de Genlis, célèbre femme de lettres (1746–1830) dont l'éditeur appréciait l'engagement pour l'éducation. Comme les écrits de Mme de Genlis touchaient les domaines réservés aux femmes de toutes les classes sociales et qu'elle montrait comment se comporter et se conduire en toute occasion,

La Mésangère fit de ses ouvrages, trente ans durant, une source intarissable de citations et de commentaires. Il raconta des anecdotes tirées de son œuvre, répéta ses axiomes et donna des sujets de méditation et des conseils en relation avec ses publications.⁴⁶ A la fin du compte rendu d'un ouvrage sur les femmes auteurs et protectrices des lettres, publié le 20 mai 1811, une remarque révèle que La Mésangère se tenait au courant des projets souvent féministes de la comtesse car il savait que son plan d'inclure dans l'ouvrage quelques femmes vivantes, notamment Mme de Staël, Mlle de Launay et Mlle de Sommary, n'était malheureusement pas réalisé.⁴⁷

Une autre femme écrivain, Constance de Salm-Dyck, tenait également un salon littéraire fort recherché où l'on connaissait La Mésangère. Plus jeune de vingt-et-un ans que Mme de Genlis, elle avait le même talent d'analyse et de réflexion, mais l'esprit plus contestataire. "Princesse et membre de plusieurs académies, sa notoriété ne pouvait l'exclure des pages d'un journal féminin", écrit J. Pouget-Brunereau (p. 437). E. Sullerot prétend (p. 94) que certains textes féministes non signés du journal sont de la plume de Mme Salm-Dyck parce qu'ils "sont en effet tout à fait de la même veine et de la même écriture que ceux qu'elle fera ensuite pour l'*Athénée des Dames*". Cette suggestion est douteuse (voir p. 338) : l'illustré garde une trop grande distance dans les commentaires sur sa personne et ses ouvrages pour l'avoir eue dans l'équipe de rédaction. Le 1^{er} avril 1797, il porte un œil critique sur son *Epître aux Femmes* qu'il juge trop peu nuancée, et le 11 décembre 1801, il minimise son *Epître à Sophie* en disant que le plan est copié sur Juvénal.⁴⁸

⁴⁶ Stéphanie-Félicité de Genlis, née Ducrest de Saint-Aubin, n'a écrit pas moins de 140 ouvrages dans divers genres, dont beaucoup en plusieurs volumes : des romans, des pièces de théâtre, des essais, des dialogues, des contes, des nouvelles, des mémoires et des livres d'histoire. Selon J. Pouget-Brunereau (pp. 448-457), ce fut "une sorte d'éducatrice-conseillère, sûre d'elle et de son expérience", qui, sous l'Ancien Régime, avait été engagée comme gouvernante des enfants du duc d'Orléans. Napoléon l'invita à s'installer à l'Arsenal où elle réunissait l'élite littéraire et mondaine dans le cinquième "salon" de sa longue carrière. En revanche, elle lui envoya des lettres décrivant la scène culturelle et politique de la capitale et la manière dont il devait tenir sa cour. Pour ce dernier sujet elle s'inspira des publications de La Mésangère. Voici quelques passages du journal se rapportant à l'œuvre de Mme de Genlis : le 28 août 1801 le journal cite les sept strophes de son poème intitulé simplement *Romance*; le 10 juin 1806 il loue ses "vues piquantes et neuves sur l'Italie moderne"; le 25 mai 1810 sont cités des passages de sa *Maison rustique, pour servir à l'éducation de la jeunesse*; le 20 mai 1811 on y lit des extraits de l'ouvrage *De l'influence des femmes sur la littérature*; le 5 mars 1818 est rendu compte de son *Dictionnaire critique et raisonné des Etiquettes de la Cour, des Usages du monde, des Amusemens, des Modes, des Mœurs, etc., des Français*; le 15 décembre 1822 on parle de ses *Dîners du baron d'Holbach*, le 15 décembre 1823 de son essai *De l'emploi du tems*, les 15 et 20 mars 1825 de ses *Mémoires ... sur le dix-huitième siècle*. Sur sa relation avec Mme de Bradi, mère de Marie de l'Epiney éditrice du journal plusieurs années après la mort de La Mésangère, voir pp. 231 et 340.

⁴⁷ Détail relevé par J. Pouget-Brunereau, *Presse féminine ...*, p. 451.

Les salons littéraires, lieux de rencontres et de discussions pour s'informer des dernières nouvelles, pour écouter quelques mélodies chantées et accompagnées d'un instrument, ou pour assister à la représentation de petites scènes théâtrales, inspirèrent à La Mésangère l'idée de maint compte rendu d'ouvrage de femme écrivain. Parmi les livres qu'il présenta figurent ceux de la belle et spirituelle baronne Julie de Krüdener (1764–1824), née à Riga, épouse d'un diplomate russe, amie de Bernardin de Saint-Pierre et constamment en route pour rendre visite à ses amis dans les différentes capitales européennes, allant de Copenhague à Montpellier, de Berlin à Lausanne, avec de fréquents arrêts à Paris. Les 12 et 17 décembre 1803, il publia une annonce et des extraits de son premier roman *Valérie*. Il ignorait pourtant qu'elle avait eu recours à une tactique publicitaire extravagante pour assurer son succès : pendant plusieurs jours, elle avait couru les magasins de modes les plus fréquentés de la capitale pour demander, incognito, tantôt des écharpes, tantôt des chapeaux, des plumes, des guirlandes et des rubans *à la Valérie*.⁴⁹ Son manège provoqua une telle émulation commerciale que bientôt tout fut *à la Valérie* et que le roman eut trois éditions en quelques mois et inspira même une pièce de théâtre du même titre.⁵⁰

Quand l'ancien abbé honorait de sa présence une soirée mondaine, les conversations des visiteurs tournaient de préférence autour de sujets traités par ses publications. Citons quelques exemples : en 1802 - conséquence de la campagne d'Egypte - l'amusement favori était les "soirées égyptiennes" qui, selon un article du 7 septembre, étaient des séances magiques dans le goût romantique, où l'on se réunissait "dans l'appartement le plus sombre, le plus retiré de l'habitation", où les auditeurs se rangeaient en cercle "de manière que chacun se touchant, les sensations puissent facilement se communiquer" et pour raconter "l'histoire la plus sombre, la plus tragique qu'on puisse ima-

⁴⁸ Après la disparition de Napoléon, sa personne et ses ouvrages sont cités sans commentaires ou de façon benévole, par exemple, le 31 août 1817 : "Parmi les poètes qui ont concouru cette année pour le prix de poésie proposé par l'Académie Française, on cite Mme la Princesse de Salm, qui a obtenu une mention honorable." Le 5 mai 1819 un article rend compte de ses *Epîtres à la philosophie*, le 5 mai 1824 un autre de son roman *Vingt-quatre heures d'une femme sensible*. Le 31 mars 1825 le journal publie ses vers *Sur Girodet*, et en août 1837 une de ses poésies tirée de la collection intitulée *Poèmes*.

⁴⁹ Détail relevé par le *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*.

⁵⁰ Le *Journal des Dames et des Modes* nota le 17 décembre 1803 que "cette dame étrangère . . . écrit en français comme si notre langue étoit (sic) la sienne." (voir J. Pouget-Brunereau, pp. 481/482). Il paraît que l'amour des belles apparences de cette dame était tel qu'elle dépensait 20 000 francs par mois pour sa toilette. Lors de ses voyages, elle se lia d'amitié avec la reine de Prusse et le tsar Alexandre. Au congrès de Vienne, son influence permit d'atténuer les résolutions du tsar à l'égard de la France. Dans les dernières années de sa vie, elle fonda une secte religieuse et prêcha l'Evangile en Suisse, souvent devant des milliers d'individus, dont des filles et des femmes pauvres qui abandonnaient leur époux ou leur père pour la suivre.

giner, à l'horreur de laquelle ajoutent d'ailleurs le silence de l'assemblée et les ténèbres de la nuit.”⁵¹ Un autre sujet de discussion tournait autour des fréquents évanouissements de certaines femmes, sorte de force magique pour faire respecter leur volonté en public, dont La Mésangère se moqua le 4 juin 1801. Les duels qui se multipliaient d'une manière déplorable attirèrent également l'attention. Au grand regret de l'éditeur exprimé le 25 août 1819, ils n'étaient plus provoqués suite à des calomnies à propos de l'honneur d'une dame mais à cause d'articles de journaux. On discutait aussi des avantages et des inconvénients de certaines modes et coutumes. Ainsi, le 6 mars 1803, la rédaction avait rendu compte de l'entêtement d'une femme de trente ans morte parce qu'elle avait refusé de couvrir ses bras nus alors que la température l'exigeait,⁵² et le 25 février 1807, elle avait mentionné un mari qui avait craint que la robe démesurément décolletée de sa femme ne soit indécente, voire qu'elle ne lui tombe sur les pieds. Enfin, on parla des sangsues: cinq cent mille en comptant uniquement Paris en 1820. “Il y a des personnes,” écrit La Mésangère le 20 janvier 1821, “qui, en sortant du bal, ou du spectacle, se font poser les sangsues avant de se coucher, comme d'autres prennent un verre d'eau sucrée, ou une tasse de tilleul.”

A côté de ces faits divers, les invités des salons que fréquentait La Mésangère discutaient avec lui les articles qu'il avait dédiés aux genres littéraires et aux théâtres en vogue. Les remarques faites dans le *Journal des Dames* ... sur les activités d'hommes et de femmes auteurs, acteurs, danseurs et musiciens, en font un précieux document sur l'histoire littéraire de l'époque. Suivons de près les comptes rendus qui se rapportent à une famille parmi les plus remarquables de la scène littéraire : celle de Germaine de Staël, née Necker (1766–1817). A la date du 11 décembre 1801 déjà, alors que Germaine est encore relativement inconnue, le journal cite longuement les *Mélanges littéraires* de sa mère, Suzanne Necker (1737–1794), ouvrage

⁵¹ Les séances magiques, les extases, les visions spirituelles, la maçonnerie et le mesmérisme sont des sujets traités par le journal à plusieurs reprises, par exemple le 5 août 1807 et le 5 mai 1820.

⁵² “Les exemples du même genre sont malheureusement devenus très-communs”, note La Mésangère de façon laconique, “ce qui prouve que chez les Parisiennes le besoin de se conformer à la mode, est plus fort que celui de vivre.” A une autre occasion, le 10 décembre 1806, l'éditeur compara la mode à une vieille femme exigeante : “des milliers d'individus s'empressent autour de cet être impérieux ... Ils sacrifient au désir de lui plaire, au prétendu bonheur de vivre sous ses lois, repos, fortune, honneur même ... Ils souffrent, martyrs de leur fol amour, des tourmens (sic) inouïs, ... ce qui ne s'explique que par l'axiome : *on s'attache plus par la peine que par le plaisir*.” Enfin, on peut lire le 15 novembre 1810 : “La mode veut qu'on se règle non pas sur le tems (sic) qu'il fait, mais sur le tems qu'il doit faire. Vous gelerez peut-être ... , mais écoutez l'amour-propre qui fait taire tous les autres sentimens (sic), et souvenez-vous de ce vieux proverbe : *Il faut souffrir un peu pour paroître plus belle*.”

posthume extrait de ses manuscrits et publié en 1798 et 1802.⁵³ Deux ans plus tard, le 30 mai 1803, après que Germaine fut exilée par Napoléon, La Mésangère constate laconiquement : “Madame de Staël fait des ouvrages qui étonnent”; le 24 février 1805 est annoncé un autre livre de 350 pages : *Manuscrits de M. Necker, publiés par sa fille*; et le cahier du 10 juin 1807 fait l’éloge de Germaine en disant qu’elle a redonné, en compagnie de Mme de Genlis, “de l’activité au commerce des brochures” et qu’elle “a offert au public des souvenirs sur l’ancienne France et sur une partie de l’Allemagne.” L’éditeur conclut ainsi : “Il est de bon ton de lire ses ouvrages, (on les parcourt) avec empressement, avec ... plaisir ... (Ces écrits) vous laissent des souvenirs agréables, et cette fois-ci, du moins, la mode est d’accord avec le goût et la raison”. Enfin, les 25 et 30 septembre 1807 le journal publie des fragments de *Corinne* dont il décrit le caractère et les habits du personnage principal.

Cependant, l’opinion favorable de La Mésangère sur Germaine de Staël n’a pas empêché le sort mouvementé de son livre le plus célèbre *De l’Allemagne*. Après une première édition parisienne de 1810, de courte durée, qui, bien que confisquée et détruite, marqua le début d’une inclination culturelle de la France vers le romantisme, il reparut en 1813 à Londres et en 1814 de nouveau à Paris. Cette dernière édition fut annoncée dans le cahier du 25 juin 1814, comportant un long extrait de l’ouvrage (voir p. 404). Quelques mois plus tard, le 10 septembre 1814, c’est l’annonce d’une petite brochure ayant pour titre *Esquisse littéraire concernant les ouvrages de Mme la baronne de Staël-Holstein*. Après la mort de l’auteur survenue en 1817, le périodique continue de mentionner ses publications.⁵⁴ En même temps, il relève ses qualités de femme, par exemple le 10 juin 1829, quand il présente les *Œuvres diverses* de son fils Auguste, avec des passages sur Napoléon et Germaine de Staël et avec une analyse de l’influence bienfaisante exercée par Germaine sur son mari.⁵⁵

⁵³ Suzanne Churchod de Nasse, femme de Jacques Necker (1732–1804), ministre des finances de Louis XVI, écrit en 1780 *Hospice de charité*, en 1790 *Inhumations précipitées*, et en 1794 *Réflexions sur le divorce*. Le cahier du 20 mai 1811 présente une description détaillée de sa personne.

⁵⁴ Le 15 septembre 1817, le *Journal des Dames* ... publie deux pages intitulées *Portrait de Mélanie*, signées “Feu Mme de Staël”; le 10 novembre 1817, une poésie intitulée *Apologie des Femmes*, par Louis Dubois, avec citation des œuvres de Mme de Staël et des vers pleins d’admiration pour elle; enfin, les 31 mai et 25 juillet 1818 des passages tirés de ses *Considérations ... sur la Révolution française*, ouvrage posthume qui venait de paraître. Pour les citations des ouvrages de Mme de Staël dans la presse féminine après 1818, voir Jeanne Pouget-Brunereau (pp. 457–475). A propos du *Journal des Dames* ... elle constate qu’“avec sa grande expérience journalistique, le périodique voyait clairement le poids que prenait l’œuvre de Mme de Staël.”

⁵⁵ Mme de Staël y est décrite comme une femme qui révéla à son époux le secret de ses propres forces et qui le poussa à se vouer à de grands travaux politiques, alors même qu’il s’était résigné à se livrer uniquement à l’étude des lettres et aux plaisirs de la vie sociale.

Toutefois, il n'y avait pas que des articles favorables aux femmes de lettres. L'éditeur n'hésita pas à les critiquer, poussant parfois très loin le cynisme sur les ouvrages de femmes contemporaines. Les 6 mars 1801, 3 août 1805 et 25 juin 1811, il porta des jugements sévères sur Marie-Sophie Cottin, née Risteau (1770–1807) qui, bien que peu instruite et sachant à peine l'orthographe, avait une imagination telle qu'elle publia au total cinq romans. A propos de son quatrième roman *Mathilde* qui venait de paraître, il écrit le 3 août 1805 : “Connoissez-vous *Mathilde* ... *Mathilde* est un roman en 6 volumes ... *Mathilde* est le roman à la mode. Cependant, pour être à la mode, on n'est pas obligé de lire les 6 volumes; 6 lignes de chaque volume suffisent, et l'on parle du reste comme si on l'avoit lu.”⁵⁶ Il ironisa aussi sur un roman écrit par l'anglaise Sophie Frances, intitulé *La Sœur de la Miséricorde* dont il disait l'avoir “lu avec plaisir” et dont il citait nombre de fautes de grammaire et de style. Ceci ne voulait pas dire que La Mésangère n'encourageât pas le sexe féminin à essayer de publier quelque chose. Il jugea qu'un grand nombre parmi les cent cinquante dames embrassant alors la carrière littéraire pouvait produire “des ouvrages agréables et ... utiles”. Le 20 décembre 1807, il incita ses lectrices à tenter leur chance dans ce domaine. “Bien sûr, disait-il, la célébrité peut engendrer du malheur, (mais) il est facile de s'en mettre à l'abri”. L'opinion à ce propos est aussi exprimée le 5 mai 1808 : “Les femmes comme les hommes peuvent répandre (leur) esprit hors d'elles-mêmes, leur lot n'est pas de briller à l'ombre, et il n'appartient pas à l'homme seul ... l'avantage, le plaisir ou l'honneur de briller à la lumière.”

Qu'est-ce qu'on écrivait à l'époque quand on était femme? Surtout des romans, contes, essais, mémoires, traités d'éducation et poésies. Par contre, rédiger des drames était estimé inadapté aux femmes de lettres.⁵⁷ Quand le Théâtre du Vaudeville donna le 20 avril 1808 *La Gageure imprévue*, pièce en deux actes écrite par “deux Dames anonymes”, La Mésangère remarqua que leur esprit n'était pas fait pour être jugé par la foule. Par contre, les auteurs masculins firent recette en touchant des spectateurs avides de goûter des émotions fortes dans des comédies, drames, mélodrames ou vaudevilles. Ces dernières pièces de théâtre, sorte de critique sociale et satire des mœurs, jouissaient d'une grande faveur auprès du public. Fertiles en intrigues et en rebondissements, légères, divertissantes et frondeuses, mêlées de chansons et de ballets, elles dénonçaient les abus et la corruption.

⁵⁶ Pour souligner cette opinion, le journal publie le 20 mai 1811 un jugement peu favorable de Mme de Genlis sur Mme Cottin, concurrente décédée, et le 20 septembre 1820, il lui consacre deux pages critiques à l'occasion de la publication posthume de ses *Pensées, Maximes et Réflexions morales*. Le 25 juin 1811 est lancé un autre article impitoyable, se référant à son deuxième roman *Malvina* de 1801. Sur Mme Cottin, voir J. Pouget-Brunereau, pp. 375, 477–480 et 519–520.

⁵⁷ Jeanne Pouget-Brunereau, *Presse féminine* ..., pp. 129–145.

Un des vaudevilles les plus à la mode, d'après le cahier du 14 juillet 1803, où "la foule se précipite et s'étouffe", était *Madame Angot*, mis en vogue par le caractère amusant d'une femme du peuple du nom de Mme Angot, sorte de porte-parole des opprimés qui attirait, dans les loges d'apparat, lors des représentations bouffonnes, toutes les dames "Angot" qui ne voulaient pas l'être (Fig. 3.6).⁵⁸ Un autre vaudeville à succès au début du XIX^e siècle portait le titre de *Fanchon la Vielleuse*. La Mésangère publia des planches inspirées de cette pièce dans sa série *Costumes de théâtre*, et il rapporta dans son journal, par exemple en mars 1803, que le public applaudissait ses auteurs Bouilly et Pain quand ils se présentaient sur scène. Aujourd'hui, la plupart des historiens de la littérature ignorent jusqu'aux noms des écrivains de ce vaudeville.⁵⁹ Il est de même pour le compositeur de la musique de cette pièce théâtrale, J.D. Doche.

Le fait que les femmes ne brillaient pas comme dramaturges ne voulait pas dire que le théâtre se passait d'elles. Beaucoup faisaient une carrière d'actrice, de danseuse ou de musicienne. Dans sa série *Costumes de Théâtre* La Mésangère présente plusieurs vedettes des années 1798 à 1803. Outre Sophie Bellemont (1781–1844) dans *Fanchon la Vielleuse*, une vielle à roue à la main, il fit exécuter des illustrations montrant les actrices Mme Clotilde dans le *Ballet de Paris* et Mme Saint-Aubin dans *Primerose*.⁶⁰ Souvent ces « stars » remplissaient les salles par leur talent même si la pièce ou la musique annoncée n'attiraient pas le public. "Aujourd'hui l'acteur est tout et la pièce n'est rien," écrit le journal à la date du 15 novembre 1813. "Quel est l'acteur ou l'actrice qui joue? voilà ce qu'il est important de savoir : aux partisans de Corneille, de Racine ou de Voltaire, ont succédé les enthousiastes de Talma, de Mlle Duchesnois, de Mlle Georges, et la prééminence à accorder à l'un de ces trois artistes est un point que l'on discute aussi gravement, avec autant de véhémence qu'on en mettoit (sic) autrefois à assigner un rang aux

⁵⁸ Madame Angot a fourni le sujet d'une pièce de théâtre pour la première fois en 1795. Son auteur Eve, dit Maillot, donna en 1797 et 1799 deux suites de cette pièce sous divers titres, et en 1803 il écrivit les *Dernières folies de Madame Angot*. Cette même année, Aude fit jouer, à l'Ambigu-Comique, *Madame Angot au sérail de Constantinople*, puis, un peu plus tard, *Madame Angot au Malabar*. D'après J. Godechot (*La Vie quotidienne en France ...*, p. 161), certaines de ces pièces assuraient encore au XX^e siècle de bonnes recettes aux casinos des villes d'eau. En dehors du théâtre, on retrouve Madame Angot, en 1798, dans les *Œuvres badines et poissardes* de Vadé, dans le *Déjeuner de la Rapée*, par l'Ecluse, et dans *L'Histoire populaire de Madame Angot, reine des Halles*.

⁵⁹ Jean-Nicolas Bouilly (1763–1848) fut un auteur et littérateur fécond. A part des drames, il publia, vers 1820, ses *Contes à ma fille* qui eurent 18 réimpressions. Marie-Joseph Pain (1773–1830) fut un dramaturge tout aussi connu. Sous la Restauration, il obtint une place de censeur dramatique.

⁶⁰ Mme Clotilde et Mme Saint-Aubin sont également présentées par les gravures 35 et 50 du journal. Ces gravures et les douze planches de *Costumes de Théâtre* se trouvent aujourd'hui surtout dans les musées instrumentaux.



Figure 3.6 Madame Angot, personnage théâtral bien connu à l'époque. Cette caricature de la femme du peuple enrichie par la Révolution fut présentée sur scène en 1799 par l'acteur Labenette-Corsse. La pièce, jouée depuis 1795 au théâtre de la Gaîté sous le titre *La Nouvelle parvenue*, et reprise en 1797 comme *Madame Angot ou la Poissarde parvenue* au théâtre Montansier, fut montrée sur scène en 1799 portant le titre *Repentir de Madame Angot*. Elle rapporta 500 000 francs au théâtre mais 500 francs seulement à l'auteur. Gravure supplémentaire du journal publiée le 12 août 1799.

trois plus beaux génies de la France!”⁶¹ En effet, la rivalité des tragédiennes Catherine-Joséphine Duchesnois-Raffin (1777–1835) et Marguerite-Joséphine Georges (1787–1867), engagées par la Comédie Française, est un fait amusant qui partagea le public en deux camps dans la salle du Théâtre Français, arène où furent livrés de vrais combats à cause d’elles. Mlle Georges prit la fuite à Vienne en 1805, mais non sans revenir de temps à autre à Paris. Une autre reine de la scène théâtrale était Mlle Mars (1779–1842). Elle fascina les spectateurs pendant plus de 25 ans, après un début en 1803, et incita la rédaction à décrire ses vêtements et coiffures.⁶² Ses concurrentes étaient les deux sœurs Louise et Emilie Contat, également source d’inspiration pour le journal, le 20 janvier 1805 notamment.⁶³ Plus tard, après l’Empire, la très jeune actrice Léontine Fay (1810–1876) ainsi que la danseuse Mlle Taglioni (1804–1884) firent de bien “vives impressions”, la première surtout vers 1821, la seconde vers 1830.⁶⁴

Les femmes auteurs remportaient plutôt du succès avec la poésie ou les romans. Les “bouts-rimés à remplir” étaient une façon d’inciter les lectrices à faire leur entrée en littérature. Cependant, la plupart des poèmes publiés dans l’illustré étant anonymes ou paraissant sous des pseudonymes ou sous un nom incomplet ou mutilé, soit en indiquant des initiales suivies souvent de la particule nobiliaire ou d’astérisques, soit en signant d’une ou de plusieurs lettres, il est difficile de savoir s’il y avait beaucoup de poétesses dont les

⁶¹ Selon le *Journal des Dames* ... de décembre 1806, l’acteur François-Joseph Talma (1763–1826) avait les suffrages de beaucoup de monde, notamment quand il interpréta *Ninus II* par Charles Brifaut.

⁶² A la date du 15 mars 1807, on peut lire : “Un coiffeur à la mode ... tenant d’une main un croquis représentant Mlle. Mars ou M. Gavaudan, et de l’autre un bandeau de mousseline imitant un schall, ... regarde tour-à-tour le croquis de l’acteur et la tête de la belle, marie ensemble le schall et les cheveux, laisse tomber les deux bouts inégaux de son étoffe rouge sur l’épaule gauche, et coiffe la petite-maîtresse à la *Benjamin* ou à la *Siméon*, suivant le caractère plus ou moins prononcé de sa figure.” Mlle Mars s’appelait de son véritable nom Anne-Françoise-Hippolyte Boutet.

⁶³ Louise Contat (1760–1813) fut plus connue encore que sa sœur Emilie Contat (1770–1846).

⁶⁴ Quand Jeanne Louise Baron, dite Léontine Fay, fille d’acteurs de province, débuta en 1821 à l’âge de onze ans à Paris au Gymnase, l’illustré publia plusieurs articles sur l’éducation et sur les modes d’enfant, accompagnés de gravures présentant des costumes d’enfant (par exemple la gr. 2001). Le succès de cette vedette fut tel que son père revint de province jouer avec son petit prodige des pièces écrites pour elle (*Mariage enfantin*; *La petite fille et le vieux garçon*; *Le bon papa*). Lorsque le public parisien fut las de ses pièces, Léontine se retira en province. Elle épousa en 1832 son collègue Volnys et entra avec lui à la Comédie Française. Son portrait se trouve dans la *Galerie historique des acteurs français*, Lyon 1877. – Marie Taglioni, fille de danseurs italiens et une des ballerines les plus appréciées du ballet romantique, débuta à Paris en 1827. Elle eut un grand succès dans *La Sylphide* (1832) où elle transforma la danse sur pointe en un moyen d’expression sublime de la poésie dansée.

textes se retrouvent dans ce magazine féminin. Si quelques noms de versificateurs réapparaissent pendant plusieurs années, ce sont plutôt des noms d'hommes : l'abbé Jacques Delille, Louis Dubois (voir p. 339), Charles-Louis Mollevaut (voir p. 340), Armand Gouffé, Prévost d'Iray, Sewrin, Fayolle, Millevoye, Ségur aîné, Pons de Verdun et Auguste de Labouisse.⁶⁵ Font exception quelques noms de femmes comme Mme Clément-Hémery, Mme Beaufort d'Hautpoul et Mme de Salm-Dyck dont nous avons déjà parlé (voir pp. 95, 101 et 102). Quant aux auteurs de romans, il en était de même. Ceux qui firent le plus parler d'eux n'étaient pas de sexe féminin : Charles-Antoine-Guillaume Pigault de l'Epinoy, dit Pigault-Lebrun (1753–1835) fut surnommé par le journal, le 12 octobre 1802, “le capitaine de l'armée des Romanciers français” ; et Charles-Victor Prévot, vicomte d'Arlincourt (1789–1856) fut l'auteur des romans les plus en vogue dans les années 1820.⁶⁶

Le fait que l'illustré fut en quelque sorte un journal littéraire, a sûrement contribué à l'acceptation générale du magazine dans la bonne société. Il vit son tirage presque doubler entre 1803 et 1813, de 1 400 exemplaires au chiffre “inouï” de 2 400 cahiers, pour atteindre 2 500 exemplaires en 1827, chiffre stable jusqu'en 1830. Ces chiffres sont basés sur le nombre des abonnés dans les départements et sur nos observations faites pour d'autres années.⁶⁷ Il grimpa à la deuxième place parmi les 36 magazines non quotidiens envoyés par la poste dans les départements, juste après le *Journal de l'Enregistrement*. Son tirage était considérable même par rapport à celui des quotidiens.⁶⁸ Jusqu'en 1818, dans le secteur des périodiques de mode, il n'eut même pas de

⁶⁵ Sur ces poètes, voir *L'Almanach littéraire ou Etrennes d'Apollon*, publié par Aquin de Chateaulion et Lucas de Rochemont. Voir aussi J. Pouget-Brunereau, pp. 145–155.

⁶⁶ Sur le vicomte d'Arlincourt, voir p. 246. Sur la prédilection du public pour les romans on est renseigné par un passage du *Journal des Dames*... publié le 29 juin 1801 : “Qu'avez-vous de nouveau? dit-on en approchant de la boutique d'un libraire; et celui-ci, sans vous répondre, étale sur son comptoir une vingtaine de volumes, romans, romans et romans.” Un autre passage du magazine, paru le 26 mars 1804, entame le même sujet : “On met tout en roman, l'histoire, les anecdotes, les pièces de théâtre.” J. Pouget-Brunereau relève que des romans d'intrigue sentimentale, de voyage dans le temps et l'espace, du genre noir, souvent en style épistolaire, envahissaient alors les milieux littéraires (pp. 156–158).

⁶⁷ Etant donné que le nombre d'exemplaires vendus en province représentait en règle générale entre 50 et 60 pour cent du total des exemplaires vendus (voir p. 112 et Fig. 3.10), on peut calculer, pour 1803, à partir d'un nombre de 830 abonnements vendus dans les départements (Arch. Nat. 29 A 91, fol. 119), un tirage global d'environ 1 400 exemplaires; et pour 1813, quand il y a 1 488 abonnés dans les départements (Arch. Nat. AF IV 1049, dos. 8, fol. 25), un total de 2 400 abonnés. Pour 1827, on connaît le tirage global grâce aux indications de l'imprimeur.

⁶⁸ En novembre 1813, *Le Moniteur Universel* expédiait 3 400 exemplaires dans les départements et le *Journal de Paris* 4 150 exemplaires. Seul le *Journal de l'Empire* en expédiait plus, jusqu'à 20 000 exemplaires. La plupart des autres quotidiens vendaient entre 500 et 1 000 copies : le *Mercure de France* par exemple vendait 688 exemplaires (Arch. Nat., AF IV 1049, dos. 8, fol. 25).

rival du tout. Une caricature présentant les titres les plus importants de 1814, place le *Journal des Modes* au centre de l'image, symbolisé par un carton de modiste à demi renversé, chancelant à mi-chemin entre des journaux de gauche et de droite. Ce numéro d'équilibriste permet au *Journal des Dames* ... de se maintenir debout quand l'empire avait déjà croulé (Fig. 3.7).



Figure 3.7 L'illustré au centre d'une caricature anonyme du *Journal des Arts* ... du 15 décembre 1814. Son titre se trouve sur un carton de modiste au milieu. Voici l'explication : "Sur un Cénotaphe renfermant les cendres du *Mercur* ... s'élève le *Journal des Arts* sous la figure d'un *Nain Jaune*, armé d'un arc et d'un carquois rempli de traits; il les lance sur tous ceux qui l'environnent. Déjà le pauvre *Journal Royal*, sous la figure de *Bridoisson*, en a reçu un dans la gorge ... Il laisse échapper ces mots : *Je suis encore plus bête que ces dames*. Il a à ses côtés la *Gazette de France* et la *Quotidienne*. *La Gazette* ... est représentée sous la figure d'une vieille décrépite en habit de cour ... (qui prononce les paroles *j'ai perdu tout mon bonheur, j'ai perdu mon franc parler*), *La Quotidienne* sous les traits de la *None sanglante* (s'écrie) : *Guerre aux idées libérales!* ... Sur le devant du tableau, un bon bourgeois de Paris ... ronfle sur la seconde page du *Moniteur* et disparaît sous cette énorme feuille. A la gauche du *Nain Jaune* et sur le devant, on remarque ... le *Journal de Paris* à califourchon sur une barrique de vin de Bordeaux ... Il proclame gaiement *Vivent les idées libérales* ... (et) reçoit les pièces d'or qui tombent d'une sacoche percée, que tient à sa main le *Cassandra* du *Tableau Parlant* : c'est le *Journal des Débats*. Il regrette qu' ... *Ils sont passés mes jours de fête; ils sont passés, ils ne Revieront plus* ... Enfin, à l'extrémité du tableau, se trouve le *Journal général de France* sous la figure d'Arlequin ... Le *Journal des Modes* a pour emblème un carton de modiste à demi renversé; enfin dans l'éloignement s'élève une pyramide en l'honneur des dieux inconnus (*diis ignotis*); elle contient les titres d'un grand nombre de journaux, dont la nomenclature a dû coûter beaucoup de recherches à l'auteur du dessin."

3.2 Diffusion et tirage

Une histoire du *Journal des Dames* ... serait incomplète si l'on ne se posait la question des lecteurs et abonnés. Qui lisait le périodique et où l'achetait-on? Malheureusement on n'a plus aucune trace des six registres cartonnés contenant les noms et lieux de résidence des abonnés, trouvés à la mort de La Mésangère dans ses bureaux. Mais on peut se renseigner à plusieurs autres sources : l'ensemble des lettres publiées par le périodique, avec mention de l'adresse des expéditeurs; les lieux de contrefaçon de l'illustré; les mandats-poste envoyés chez l'éditeur; et une liste des abonnés établie par l'avocat de l'éditeur en 1831.⁶⁹ Ces documents révèlent que le nombre des villes et bourgades où parvenait le périodique était considérable et que les abonnés et lecteurs résidaient moins dans les grandes villes que dans les bourgs, chefs-lieux et villages même les plus reculés. En Allemagne, par exemple, des villes à faible population comme Brünn, Ravensbourg, Hanau, Weimar et Aix-la-Chapelle comptaient un certain nombre d'admirateurs. Ce même phénomène est valable pour la Grande Bretagne, les Pays-Bas, l'Italie et la Belgique, ce que montre clairement Fig. 3.8. Aux Etats-Unis le périodique était lu à Boston et à Philadelphie.

La France n'était pas exempte de la demande des cahiers hors des grands centres d'urbanisation. Si l'on veut représenter la distribution en France, il est commode de répertorier les endroits sur deux cartes géographiques tant est grand leur nombre: d'une part sur cette carte présentant l'Europe (Fig. 3.8), d'autre part sur une carte qui montre uniquement la France (Fig. 3.9). La première marque les noms connus pour toutes les années de parution, la seconde les endroits supplémentaires d'abonnement en cours en février 1831, quand les successeurs de La Mésangère firent le bilan de l'entreprise.

On peut également présenter un graphique informant sur le pourcentage des cahiers vendus hors de Paris. Ce pourcentage ne s'établit que pour les années postérieures à 1831.⁷⁰ En comparant les chiffres d'une même année indiquant le tirage global et les livraisons vendues dans les départements et à l'étranger, on voit que plus de la moitié des exemplaires du *Journal*

⁶⁹ Pour la mention des six registres ainsi que pour la liste des abonnés en 1831, voir Arch. de Paris : D⁴ U¹ 176 et Arch. Nat. Grand Minutier III 1465. Voir aussi p. 82 de cet ouvrage.

⁷⁰ Pour la période avant 1831, on ne peut pas établir une comparaison parce qu'on a seulement les chiffres suivants : pour 1803 : 830 abonnés dans les départements (Arch. Nat. 29 AP 91 fol. 119); pour 1813 : 1 488 abonnés dans les départements (Arch. Nat. AF IV 1049, dos. 8, fol. 25); pour janvier 1827 : un tirage global de 2 500 exemplaires (Arch. Nat. F¹⁸ 52, décl. 490, n° 6940); pour juillet 1830 : un tirage global de 2 500 exemplaires (Arch. Nat. F¹⁸ 52, décl. 960, n° 3407 : les deux derniers chiffres sont de l'imprimeur Carpentier-Méricourt); de 1827 à 1830 : en moyenne environ 2 000 exemplaires vendus (selon le *Dictionnaire du luxe* de La Mésangère). Voir aussi p. 110.



Figure 3.8 Lieux de diffusion en Europe (pour la France en 1831, indication partielle seulement). Le *Journal des Dames et des Modes* n'était pas seulement lu dans les grands centres des pays européens mais dans beaucoup de villes à faible population. Pour certains pays, le Danemark, l'Espagne, la Pologne, la Russie, la Suède et la Turquie, on a trop peu d'information pour confirmer ce phénomène. Mais il est vraisemblable que le magazine y arrivait aussi plus loin que dans les capitales.

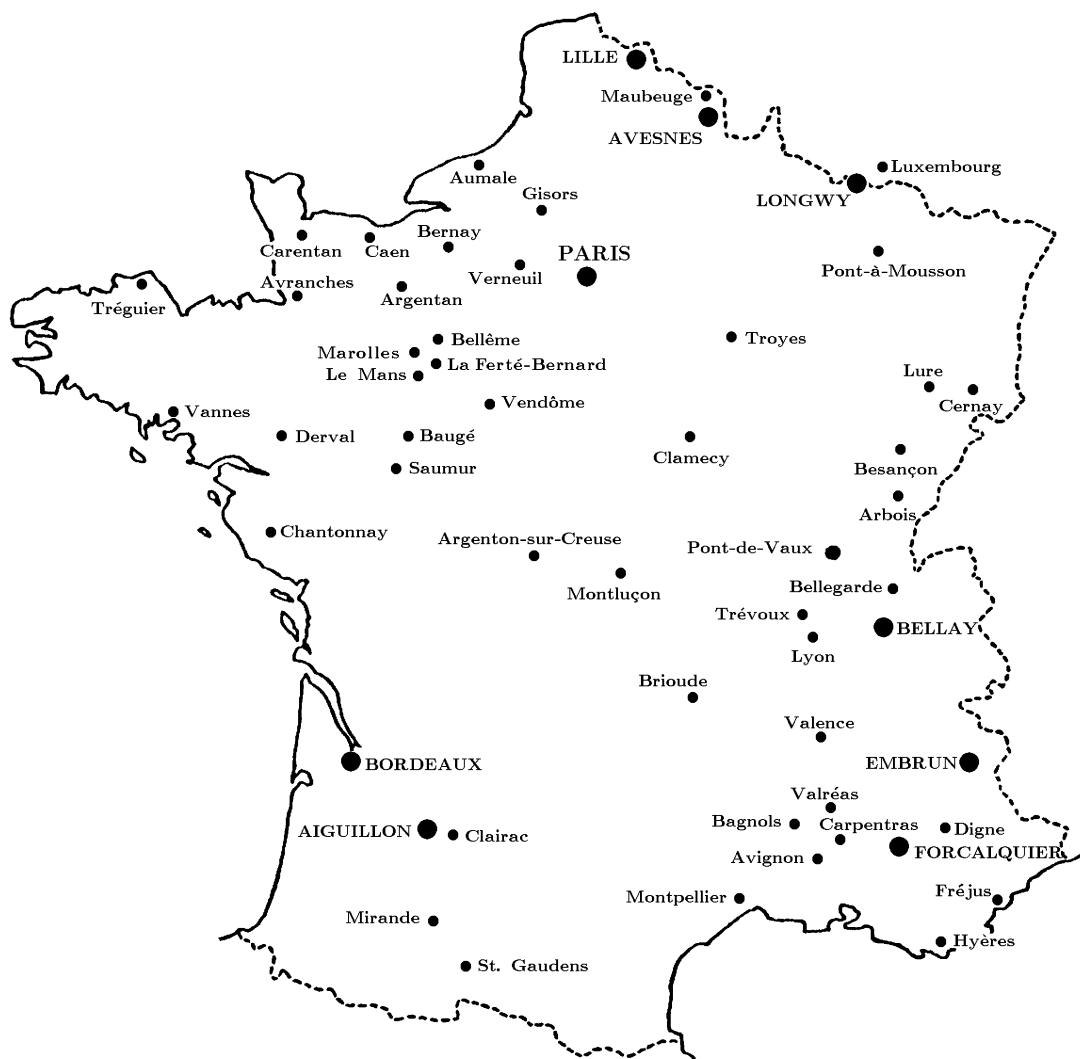


Figure 3.9 Lieux de diffusion du *Journal des Dames* ... en France en 1831. Certaines villes marquées sur la carte de l'Europe pour d'autres années de distribution n'y figurent plus. La taille des points indique approximativement l'importance des commandes d'abonnement.

des Dames ... se vendait hors du centre de la mode. En moyenne, pour la période de 1831 à 1839, le tirage global fut de mille soixante-dix-sept exemplaires, et le chiffre des abonnements hors de Paris s'élevait à cinq cent quatre-vingt-huit exemplaires. Pour être précis : cinquante quatre pour cent des ventes s'effectuaient loin de Paris (Fig. 3.10). Ce chiffre fut plus élevé que chez les autres illustrés de mode,⁷¹ ce qui signifie que La Mésangère pouvait

⁷¹ Voir notre étude séparée sur le tirage de grand nombre de journaux de mode (An-nemarie Kleinert, DIE AUFLAGEN FRANZÖSISCHER MODEZEITSCHRIFTEN AUS DER ZEIT DER BÜRGERMONARCHIE (1830–1848), *Publizistik*, 1979, pp. 84–106). Les chiffres sur le pourcentage des cahiers vendus en province montrent que, par exemple *La Mode*, vendait,

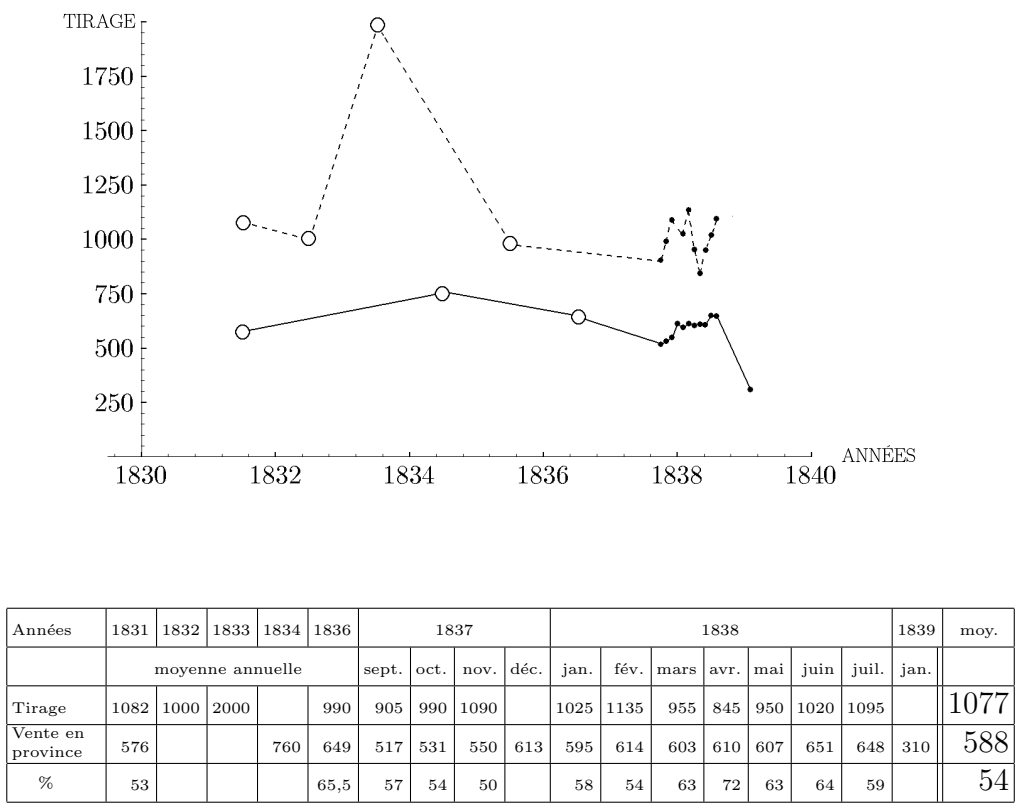


Figure 3.10 Le tirage global et celui des exemplaires vendus en province de 1831 à 1839. Plus de la moitié des cahiers est envoyée dans les départements. Les chiffres des moyennes annuelles sont présentés par des cercles, ceux des moyennes mensuelles par des points. Les chiffres de ce tableau proviennent des documents suivants :

1831 : registres établis par La Mésangère et évalués par le notaire Chandru à la mort de l’éditeur (Arch. Nat. Grand Minutier III, 1465 et Arch. de la Seine D⁴ U 1, 176);
1832 : indications de l’imprimeur Auguste Auffray (Arch. Nat. F¹⁸ 43);
1833 : indications de l’imprimeur Everat (Arch. Nat. F¹⁸ 72 B);
1834 : chiffre établi par la poste;
1836 à 1838, pour le tirage global: chiffres de l’administration du timbre prenant pour base “la quantité de papier soumise au timbre” (Arch. Nat. BB¹⁷ A 99 (14) et 103 (4)).
1836 à 1839, pour la vente dans les départements : chiffres établis par la poste sur “le nombre présumé des abonnés en province” (Arch. Nat. BB¹⁷ A 92 (2), 100 (15), 103 (4), 104 (2) et 109 (2)).
Pour 1832, 1833, 1834 et 1839, on ne peut pas calculer un pourcentage. De 1831 à 1836 il n’existe qu’une moyenne annuelle.

compter plus que ses concurrents sur la curiosité des lecteurs habitant loin de la capitale.

Le fait que le besoin de se tenir informé des nouveautés vestimentaires était ressenti plus fortement loin du siège de la mode qu'à Paris même s'explique en partie par le caractère rural de la France à l'époque. Avec ses trente millions d'âmes elle avait seulement trois villes, Paris, Marseille et Lyon qui dépassaient les 100 000 habitants. Quatre-vingt cinq pour cent de la population française vivait à la campagne, dont beaucoup de gentilshommes habitant leurs terres. Eux et l'élite bourgeoise et intellectuelle de chaque petit bourg appréciaient en général l'élégance et le savoir-vivre. Le maire, le médecin, l'apothicaire, le notaire, l'instituteur et même le prêtre tenaient souvent à adapter leur apparence mondaine aux règles de la vie parisienne. Un préfet du Nord au nom de Dieudonné exprime clairement en ce début du XIX^e siècle que les modes et coutumes des campagnards avaient changé : "A l'exception des personnes d'un certain âge qui ont conservé les anciennes étoffes et les anciennes formes d'habit, généralement on remarque (à la campagne) plus de tendances à adopter des étoffes plus fines et des formes plus élégantes. Les modes légères des villes, dont les filles des gros fermiers prennent jusqu'aux plumes, aux fleurs, aux colifichets, gagnent insensiblement les classes les moins aisées et multiplient les dépenses avec les besoins ... C'est particulièrement dans les églises qu'on apercevait les dimanches cette tendance du luxe."⁷²

Certaines valeurs de la civilisation ne restaient donc pas l'apanage des seuls citadins. Deux articles typiques qui ont pu attirer l'attention des lecteurs non parisiens reproduisent la correspondance entre un père habitant Nevers et un fils vivant à Paris, publiée les 20 et 31 mars 1807. Ils avaient pour but de montrer la différence des trains de vie à Paris et en province. A juste titre donc, le *Journal des Dames et des Modes* fut appelé "le code de la toilette chez les dames élégantes des provinces et de l'étranger."⁷³ Mais La Mésangère avait aussi le souci d'encourager les Parisiens à avoir l'esprit ouvert sur l'extérieur. Il recommandait beaucoup d'ouvrages sur les villes de province et les pays étrangers et incitait parfois ses lecteurs à acheter la mode provenant de villes comme Lyon ou Francfort qui avaient inspiré les Parisiens.⁷⁴

en 1832, 17,68 pour cent des cahiers dans les départements et à l'étranger, c'est-à-dire que sur 2 263 exemplaires tirés, on en vendait seulement 400 hors de Paris (Arch. Nat. 29 AP 91 fol. 149). Si les autres journaux n'ont pas connu un aussi grand succès hors de la capitale, c'est peut-être parce qu'ils ne traitaient pas si souvent de sujets susceptibles d'intéresser les habitants des villes et bourgades de province ainsi que les étrangers.

⁷² Cité dans J. Tulard, *Les Français sous Napoléon*, Paris 1978, p. 92.

⁷³ *Catalogue du Cabinet de feu M. La Mésangère*, Paris 1831, p. 8.

⁷⁴ Le 29 avril 1799, le journal présente un *chapeau cannelé* créé à Lyon et modifié à Paris. Pour Francfort, voir p. 126. Voici quelques livres recommandés décrivant l'étranger : *Vues*,

Comment s'effectuait l'envoi des cahiers dans les premières décennies de parution du journal où la vente en kiosque était inhabituelle? Outre la principale méthode de diffusion par abonnement pour une période de trois mois, six mois ou une année, il y eut à Paris la vente au numéro par des "crieurs de journaux" (voir plus haut Fig. 2.6). Ces marchands ambulants achetaient une partie de la livraison pour la revendre aux passants dans les rues de la capitale en ajoutant un petit supplément au prix des cahiers individuels. Vers 1813, la vente au numéro représentait autour de six à sept pour cent.⁷⁵ Bientôt à Paris, ces colporteurs eurent l'idée d'installer des kiosques. Le journal en parle avec enthousiasme le 5 août 1828 : "Il seroit (sic) difficile d'imaginer quelque chose de plus joli, de plus élégant que les deux nouveaux pavillons en forme de kiosque, qui, au Palais-Royal, servent de bureaux de distribution pour les journaux qu'on lit en plein air." Les abonnements fixes se réglaient à l'avance. Ils étaient envoyés chez les clients parisiens par des "expéditeurs d'abonnement", qui formaient dans la capitale un réseau spécial de porteurs, tandis qu'on les transportait par la poste vers les départements et à l'étranger, où il était également possible d'acquérir des numéros séparés chez des courtiers qui s'approvisionnaient auprès de la rédaction.⁷⁶

La scène de l'arrivée de la diligence apportant le dernier numéro en province ou à l'étranger témoigne de la passion des lecteurs habitant loin de Paris. "Vîte (sic!), citoyen, envoyez-nous promptement votre journal; il dissipera les momens (sic) d'ennui que l'hiver nous prépare," se hâte d'écrire avec impatience un campagnard le 13 décembre 1798 à La Mésangère. La poste mettait au minimum quatre jours et quatre nuits pour franchir la distance Paris-Marseille. Mais ce délai était fréquemment allongé : des orages, des pluies diluviennes retardaient souvent le courrier, quand ce n'étaient pas des brigands armés ou, selon la conjoncture politique, la police ou les douaniers.⁷⁷ Un des moyens de tenir les journaux en bride, était d'interdire à la poste, pour le moindre grief, d'en transporter les numéros.⁷⁸

Une autre lettre enthousiaste, envoyée de province par une mère et publiée par le cahier du 19 juin 1802, abonde dans le même sens : "Dans votre Feuille, Monsieur, portant avec elle le sceau de la moralité, vous avez tou-

Costumes, Mœurs et Usages de la Chine, par M. Alexandre (2 novembre 1802); *Voyage aux Indes, à l'Isle de Ceylan, dans la Mer Rouge, l'Abyssinie et l'Egypte*, par George, vicomte de Valentia, Londres 1809 (25 novembre 1811); *Voyage en Perse*, par M. de Kotzebue (31 octobre 1819); *Voyage aux Etats-Unis d'Amérique*, par Miss Wright (20 août 1823); *Voyage aux sources de la Gambie, en Afrique*, par M. Mollien (15 mai 1824); *Voyage dans la République de Colombie*, par M. Mollien (5 octobre 1824); *Lettres sur le Bengale*, par F. Deville (15 mars 1826); *Voyage à Péking*, par M. Timcovski (5 mai 1827), etc.

⁷⁵ A. Cabanis, *La Presse* ..., p. 145.

⁷⁶ Voir Honoré de Balzac, *Les Illusions Perdues*.

⁷⁷ Voir C. Bellanger et al., *Histoire générale de la presse française*, t. I., p. 440.

⁷⁸ F. Aulard, *Paris sous le Premier Empire*, t. I, p. VIII.

jours su parler des plaisirs de la capitale sans effaroucher les mœurs, et votre Journal, par ce moyen, peut être lu avec plaisir par les mères de famille, et communiqué sans danger à leurs demoiselles, auxquelles le goût inné de la parure et des modes le rend pour ainsi dire nécessaire. Pour ma fille aînée, elle l'attend toujours avec la même impatience qu'une femme aimante aspire après le retour de son époux, absent depuis long-tems; et quelles que soient ses occupations lorsque la poste nous l'apporte, elle quitte tout, sa toilette, ses maîtres, sa couturière et même sa marchande de modes pour le lire et surtout pour examiner la gravure." L'exubérance de la métaphore comparant le journal à un amant souligne l'ardente passion que ce guide du bon goût faisait naître dans le cœur des jeunes filles.

Une autre abonnée de province va jusqu'à avouer le 29 septembre 1812 que ses deux filles en âge de se marier apprennent "périodiquement tous les numéros du périodique par cœur" afin d'éblouir tous les soirs les soupirants les plus distingués, et qu'elles copient fidèlement toutes les gravures dans l'espoir de devenir des modèles "de grâce et de bon ton". Puisque certains cahiers contenaient des partitions de musique, ou à défaut des vers composés pour être chantés sur un air connu, on imagine fort bien les abonnées recevoir les numéros et se mettre au piano pour jouer la carmagnole ou la valse en vogue. La majorité des vers étaient d'une valeur éphémère, tout comme la plupart des extraits de contes ou de romans ou des "bouts-rimés à remplir". Ces derniers intégraient pleinement les lectrices dans le processus de la composition de l'illustré.

De ces provinciales si friandes de journaux de mode, Honoré de Balzac a fait un portrait vivant dans son roman *La Muse des départements* où Dinah de Baudraye fait copier les modèles parisiens par une couturière locale dès que les recommandations des grandes *faiseuses* de Paris lui sont communiquées. Gustave Flaubert a créé une provinciale plus célèbre encore, Madame Bovary. Dans l'imaginaire de ce personnage, l'auteur attribue un rôle important à la presse féminine.⁷⁹ L'héroïne s'en inspire pour changer complètement son apparence, puis s'en sert dans ses aventures amoureuses. Dès l'esquisse du roman, l'auteur mentionne la lecture de "Journaux de mode".⁸⁰ Dans la version finale, les illustrés de mode lus par Madame Bovary sont *La Corbeille* et *Le Sylphe des Salons* des années 1838 à 1839 et 1841 à 1842. Il s'agit de titres lancés après la mort de La Mésangère, à une époque où son journal n'était plus l'unique guide en matière de mode ou n'existait même plus. Ils reprenaient, pour ainsi dire, la succession du *Journal des Dames*... Le premier magazine, *La Corbeille*, faisait même partie de l'"Association universelle

⁷⁹ Voir Annemarie Kleinert, EIN MODEJOURNAL DES 19. JAHRHUNDERTS UND SEINE LESERIN : « LA CORBEILLE » UND MADAME BOVARY, *Romanische Forschungen*, 1978, cah. 4, pp. 458–477.

⁸⁰ Voir l'édition présentée par J. Pommier et G. Leleu, Paris 1949, p. 4.

des journaux de modes . . . ” à laquelle adhéra le *Journal des Dames* . . . dans les dernières années de son existence. Il a paru dans les années où Flaubert place l'action centrale de son récit.⁸¹

Les titres choisis par Flaubert parmi la trentaine de périodiques de modes publiés en 1838, date du début de l'abonnement aux deux revues, convenaient bien à une femme comme Madame Bovary, bien qu'il s'agît de journaux plutôt insignifiants.⁸² Une vingtaine de feuilles de mode n'étaient pas conçues pour une femme comme Mme Bovary puisqu'elles étaient destinées aux gens de métiers comme les tailleurs et les modistes. Parmi les autres, on en trouve peu qui possédaient les qualités des périodiques du roman : un prix modique (six francs par an : *La Corbeille* coûtait effectivement six francs; la plupart des autres titres exigeait 36 francs comme le *Journal des Dames* . . .); des patrons de couture grandeur nature pour inviter la lectrice à coudre; des nouvelles romantiques qui n'étaient pas découpées en séquences pour permettre de les lire sans devoir attendre le numéro suivant; enfin, une quasi-absence de mode masculine. Ce dernier point convenait dans la mesure où Charles Bovary ne manifestait d'intérêt ni pour sa propre tenue vestimentaire ni pour les lectures de sa femme.

Flaubert a peint son héroïne, épouse d'un simple médecin de campagne de Normandie, comme le type même de la lectrice de province qui alimente ses rêves des idées reçues et des schémas de comportement proposés par sa lecture. Rappelons que les Bovary vivent au début de leur mariage en Normandie, dans ce même pays de Caux sur lequel La Mésangère publie une série de planches de costumes à part et qu'il décrit dans un chapitre de ses *Voyages en France*.⁸³ D'abord, ils habitent Tostes, tout petit village situé sur une grande route “qui étendait sans en finir son long ruban de poussière”,⁸⁴ puis Yonville-l'Abbaye, bourg un peu plus grand, mais “paresseux” aussi, à huit lieues de Rouen, couché au fond d'une vallée le long d'une petite rivière,

⁸¹ La BN conserve encore des cahiers de *La Corbeille* (1836–1878). Le second titre pourrait être un amalgame de cinq magazines différents, dont quatre sous le titre de *Sylphe* et un sous le titre de *La Sylphide, journal de modes, de littérature, de théâtres et de musique* (1839–1885). Une amie de Flaubert, Louise Colet, était temporairement collaboratrice de *La Sylphide*. La rubrique « Modes » fut tenue par une amie de Balzac, Mme d'Abrantès. *La Sylphide* fut identique à *La Corbeille* à partir de 1843.

⁸² *La Corbeille* n'avait que 60 abonnés en province en 1841. Son tirage total était de 490 cahiers en décembre 1846 et de 636 en juillet 1847 (seulement les chiffres pour ces années sont connus), donc à peu près un dixième du chiffre de diffusion qu'avait eu l'ancien journal de La Mésangère dans les départements. Les divers titres de *Sylphe* avaient un tirage pareil : *Le Sylphe, journal des salons* (juin 1829 à août 1830); *Le Sylphe, littérature, beaux-arts, théâtres* (1845–1847); *Le Sylphe, journal de modes* (1847–1850); *Le Sylphe ou la Mode de Paris* (1857–1866).

⁸³ Pour la série *Costumes du pays de Caux* . . . , voir pp. 67, 100 et 358; pour les *Voyages en France*, voir p. 359.

⁸⁴ G. Flaubert, *Madame Bovary*, Paris : Le livre de poche 1972, p. 39.

et qui, contrairement à Tostes, avait une place centrale, une mairie, une église, un cimetière, une pharmacie, une auberge, des halles et des boutiques.

Si Emma Bovary n'a pas la possibilité de réaliser ses rêves en menant une vie fastueuse et en rivalisant d'élégance avec les Parisiennes, elle tente par la littérature de se rapprocher des riches. "Elle dévorait, sans en rien passer, tous les comptes rendus de premières représentations, de courses et de soirées, s'intéressait au début d'une chanteuse, à l'ouverture d'un magasin. Elle savait les modes nouvelles, l'adresse des bons tailleurs, les jours de Bois et d'Opéra . . . Paris, plus vague que l'Océan, miroitait donc aux yeux d'Emma, dans une atmosphère vermeille . . . Il y avait là des robes à queue, de grands mystères, des angoisses dissimulées sous des sourires . . . Elle confondait, dans son désir, les sensualités du luxe avec les joies du cœur, l'élégance des habitudes et les délicatesses du sentiment."⁸⁵ Madame Bovary est l'archétype de la lectrice de ce genre de presse féminine. Elle a le loisir et le temps d'étudier chaque ligne du journal et elle a une foi quasi-religieuse dans les descriptions et les prescriptions des journaux de mode parisiens. "Paris. Quel nom démesuré! Elle se le répétait à demi-voix, pour se faire plaisir; il sonnait à ses oreilles comme un bourdon de cathédrale, il flamboyait à ses yeux."⁸⁶ – "Quant au reste du monde, il était perdu, sans place précise, et comme n'existant pas."⁸⁷

Tout comme Emma, nombre de provinciales et d'étrangères semblent avoir pensé que vivre à la manière parisienne était le seul but concevable. L'aveugle confiance en "leur" journal est d'ailleurs un travers que Flaubert est loin d'être seul à railler. Des lettres d'abonnés mettent en garde contre cette naïveté dans le *Journal des Dames* . . . même. Le 24 juillet 1803, un abonné d'Avalon raconte un petit fait qui se réfère au cahier reçu le 16 juillet 1803, avec la gravure 484 présentant une femme maniant une quenouille (voir la figure en couleur 6.1).⁸⁸ Le numéro complet n'étant pas arrivé à Avalon, seule la gravure a atteint le destinataire. "Tout en . . . la trouvant fort jolie, une chose surprit; ce fut la quenouille et le fuseau que portoit (sic) la femme dont le modèle étoit (sic) censé avoir été pris parmi une des élégantes de la capitale : cette quenouille causa aussitôt une grande rumeur dans la ville. Comment, se dit-on, les femmes de Paris travaillent? C'est singulier," raconte l'abonné et il décrit les réactions des femmes d'Avalon. "Mes bonnes amies, vous le savez, dit l'une des Avalones, nous avons juré d'imiter en tout les Parisiennes . . . ; c'est le genre de travailler, travaillons . . . ; faites faire des quenouilles, des fuseaux, procurez vous du lin, et que demain aucune de nous ne se présente à la promenade que la quenouille au côté et le fu-

⁸⁵ Ibid., pp. 68/69.

⁸⁶ Ibid., p. 67.

⁸⁷ Ibid., p. 69.

⁸⁸ La gravure est numérotée 494 par erreur.

seau à la main.” Une Parisienne étant arrivée à Avalon peu de temps après et les voyant toutes travailler la quenouille, l’abonné l’entendit interroger ces femmes : “Que faites-vous, mes amies, leur dit-elle, quoi, vous travaillez?... - Mais oui, c’est conformément à la gravure du Journal des Modes qui fait loi à Avalon.” La Parisienne a tiré de son sac le journal entier et ébahi les Avalones en leur montrant à la fin du cahier la phrase “La quenouille est une licence du dessinateur.”

D’autres articles du journal ne se lassent pas non plus de témoigner de la supériorité des Parisiennes. Les femmes de province, disent-ils, peuvent difficilement atteindre le savoir-vivre répandu à Paris.⁸⁹ Malgré cela, Emma essaie de mettre en pratique les consignes de sa lecture et organise sa vie quotidienne en conséquence. Elle change de femme de chambre et exige que la nouvelle s’habille comme une citadine. Elle veut que cette femme de chambre s’adresse à elle à la troisième personne, frappe avant d’entrer, observe certaines convenances lorsqu’elle sert à table et entretienne les vêtements de sa patronne comme on le ferait à Paris. Ensuite, elle refait toute sa garde-robe, achète des tissus au goût du jour, se fait confectionner des robes et acquiert quantité d’accessoires dont elle trouve la description dans ses journaux.

Une étude du vrai magazine *La Corbeille* révèle que ces modes y sont effectivement décrites. Dans le roman, on peut lire : “Elle portait une robe de chambre tout ouverte.” (p. 70). *La Corbeille* recommande, à la date du 1^{er} septembre 1843 : “jupe ouverte sur un dessous.” Les étoffes de velours et de soie, de préférence de couleur jaune, les robes à queues, les corsages, les boutons d’or, les agrafes de diamants, les écharpes de dentelle, les larges rubans, les bas blancs, les délicates bottines, les chapeaux de paille décorés de fleurs artificielles..., tout se retrouve, dans le roman et dans *La Corbeille*, où l’on se sert de paroles identiques. Pour les coiffures aussi Emma suit si bien les conseils de la presse féminine que ses voisines la comparent bientôt

⁸⁹ On peut lire dans le *Journal des Dames*... à la date du 15 septembre 1807 : “Quand une Parisienne marche, tout marche, et le plus parfait niveau s’observe depuis les épaules jusqu’à la plante des pieds. Les femmes de province pensent trop qu’on les regarde, et elles s’occupent trop à regarder. Si elles se promènent avec leur mari, on croit que c’est leur amant; et si c’est un amant, on le prend pour un mari : la contrainte, comme l’abandon, les sert mal. Au spectacle, elles sont trop attentives ou jasant trop; (elles sont) toujours trop près de l’admiration ou de l’indifférence... Quand elles font des visites, elles entrent gauchement, parlent beaucoup, et sont embarrassées pour sortir... Dans un cercle elles prennent pour comptant les compliments (sic) que les hommes leur adressent, et y répondent avec un ton de reconnaissance (sic) et d’embarras. Epiant les modes et les outrant, il manque toujours quelque chose à leur toilette. Souvent elles ne savent où placer leurs mains ni comment tenir leur robe. Qu’elles étoient (sic) à plaindre, quand cette robe avoit (sic) une longue queue! Dans un clin-d’œil une femme de Paris relève deux aunes d’étoffe, et se dessine avec une grâce inimitable.” Pour d’autres descriptions de femmes des petites villes et leur jalousie à l’égard des rivales parisiennes, voir les cahiers des 15 avril 1815 et 25 octobre 1838.

à une Parisienne (p. 157 du roman). Certaines vont jusqu'à lui reprocher une tenue peu seyante pour une femme habitant la campagne. Son habitude de fumer, mode décrite par *La Corbeille* à la date du 1^{er} mars 1844, est un comportement mal accepté. En refusant d'y prêter attention, Emma affirme son désir de ne pas être confinée dans un endroit reculé de province. Elle veut se distinguer, donner le ton à son entourage et se faire imiter par d'autres femmes. En somme, en partageant la motivation de beaucoup de lectrices de la presse féminine, ses illustrés lui permettent de passer dans sa petite ville pour une dame de Paris. Une abonnée de province du *Journal des Dames* ... avoue avoir atteint le même but dans une lettre publiée par le cahier du 27 octobre 1803.

A mesure que le temps passe, la lecture exerce sur Emma une influence esthétique et morale de plus en plus forte. Quand les Bovary habitent le bourg plus grand, un journal de mode sert de médiateur entre Emma et un jeune homme dont elle tombe amoureuse. Grâce à la lecture, ils découvrent leur goût commun pour une vie faite de rêves. "Léon se mettait près d'elle; ils regardaient ensemble les gravures et s'attendaient au bas des pages."⁹⁰ Une sorte de conspiration est nourrie entre eux par le sentiment qu'il existe autre chose que la vie étriquée de province. L'amour ne mène pas tout de suite à l'adultère car Léon prend un emploi à Paris et laisse Emma de nouveau seule avec ses illusions. Mais quand un deuxième prétendant, le châtelain de l'endroit, remarque l'élégance de la jeune femme, il s'ensuit une liaison de deux ans avec ce châtelain, qui, lorsqu'elle cesse, laisse la jeune femme désespérée et prête à céder enfin à Léon, rencontré par hasard. Flaubert décrit la scène du rendez-vous en présentant le séducteur en attente, feuilletant et lisant "un vieux journal de modes".⁹¹ Voilà encore ce leitmotiv du roman, mentionné à un moment décisif de l'histoire. Les dettes croissantes d'Emma, provoquées par son désir de vouloir ressembler aux personnages de ses lectures, finissent par mener au suicide inévitable.

Flaubert est un auteur qui connaissait fort bien la presse féminine parce qu'il avait fait en mars 1837 ses premières armes dans *Colibri, journal de littérature, des théâtres, des arts et des modes*, et qu'il publia, en février 1854, un article "Modes de Paris" dans le *Journal de Rouen*.⁹² Mais d'autres ont également décrit l'influence des journaux de mode sur les femmes. L'auteur anonyme de l'ouvrage intitulé *Biographie indiscrete des publicistes* de 1826 relève aussi l'aspect nuisible de cette lecture : "Le journal des modes que

⁹⁰ *Madame Bovary*, p. 118.

⁹¹ *Ibid.*, p. 284.

⁹² Sa connaissance du sujet est également attestée par les lettres échangées avec Louise Colet, de onze ans son aînée, alors collaboratrice de *Paris Elégant*, du *Journal des Femmes*, de *La Sylphide*, des *Muses de la Mode* et du *Passe-temps des Dames et des Demoiselles*. Ils discutent en janvier et février 1854 du contenu des journaux féminins.



Figure 3.11 Caricature se moquant des charges du mariage. Une femme élégante peut peser lourd sur le budget du couple. Le billet pour l'abonnement au *Journal des Modes*, visible en haut du bras gauche du mari (et marqué ici par une flèche), n'est qu'une des dépenses qui constituent le fardeau du ménage. Dessin intitulé « Anecdote française d'après les mille et un modèles du jour », édité par Charon, Martinet et Bance aîné.

publie M. de la Messangère (sic!) fait le délice des dames et le désespoir des maris : l'abonnement n'est pas ce qui charge, il est vrai, le budget du ménage; mais ce sont ces chapeaux, ces robes, ces cachemires, ces fleurs, ces panaches si élégamment dessinés dans les gravures qui accompagnent les quelques mots de prose et de vers qui forment ce recueil si cher au beau sexe." La même plainte est exprimée par une caricature de l'époque (Fig. 3.11) qui présente

une élégante sur les épaules de son mari, le *Journal des Modes* et plusieurs factures entre elle et lui. La plainte est encore avancée par certains maris d'abonnées du journal dans des lettres envoyées à La Mésangère.

Une autre source de mécontentement réside dans le fait que le costume régional disparaît peu à peu, sauf pour les occasions exceptionnelles, et que la tradition, valeur cultivée jusqu'alors dans les départements et à l'étranger, est de moins en moins appréciée. Nous l'avons déjà vu : les modes régionales en France et en Europe perdaient leur variété sous l'influence du journalisme. Un nivellement s'opérait partout en Europe, avec l'évidente supériorité des produits parisiens. "Il est un pays qu'elle (la mode) habite de préférence à tout autre; ce pays est la France, et sa ville favorite est Paris," peut-on lire dans l'illustré à la date du 25 janvier 1803.⁹³ Evidemment, face à l'étranger les Français se sentaient fiers de leur nation en voyant la mode parisienne portée partout où se manifestait l'influence européenne. Le journal souligne le 15 août 1822 que leurs produits sont même devenus partie intégrante de la vie quotidienne outre-mer : "Ce n'est point à Paris et en France seulement que l'on porte des *blouses*; elles ont déjà passé les mers, et une maison de commerce de la capitale vient d'en expédier *cinq cents*, tant en mousseline et en perkale (sic), qu'en batiste, en toile et en linon écru, pour les Etats-Unis d'Amérique." Ainsi fut renforcée chez les Français la croyance en l'universalité de leur culture.⁹⁴ Le cahier du 31 janvier 1818 allait même jusqu'à vouloir faire de la langue française, "s'il se peut, la langue universelle de l'Europe." Se réclamer de la France devint chose désirable, le même costume prôné de tous côtés fut signe d'un mouvement unificateur dans toutes les régions de la France. "Et au milieu de toutes les modes, nous n'avons... qu'une mode, qu'un sentiment, et nous sommes heureux grâce à votre Journal," avoue un lecteur le 5 décembre 1810.

Beaucoup de cahiers se moquaient des autres nations, surtout de l'Angleterre, ennemi depuis des siècles.⁹⁵ Selon le magazine, Mme de Staël n'a loué les Anglais que pour exciter le zèle des Français et faire ressortir leur

⁹³ La même idée est exprimée à plusieurs reprises, par exemple le 20 septembre 1818 : "Paris... seroit-elle (sic) pour les dames de tous les pays, la terre classique du plaisir et de la mode?"

⁹⁴ Sur les tendances nationales de la mode française au temps de la Révolution, voir Annemarie Kleinert, *LA MODE - MIROIR DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE*, art. cit. Pour d'autres époques, voir P. Simmaire, *La Mode et l'anglomanie sous le Directoire et le Consulat*, Paris 1936. Il manque une étude générale sur la diffusion de ce genre d'opinions par les journaux de mode.

⁹⁵ "Les Anglaises qui viennent à Paris prennent nos modes," écrit la rédaction le 15 septembre 1818, "et pour se faire belles et nous séduire, s'habillent en petites-maîtresses Parisiennes (sic); c'est fort bien fait à elles. Mais que penser des Parisiennes, qui, par un motif pareil, dans le même but, et par une coquetterie peu patriotique et mal entendue, affectent les habitudes de Londres et s'habillent à l'anglaise?"

supériorité.⁹⁶ La Mésangère ripostait ainsi à l'anglomanie assez répandue en France. Le 10 octobre 1819, les *Lettres sur l'Angleterre* de Madame Davot lui servent de prétexte pour constater que rien n'est comparable à la grâce française. Parfois il publiait des articles anglophobes en comparant les mœurs ou les personnages célèbres des deux pays. Le 20 janvier 1805, il faisait une comparaison entre Madame de Sévigné et Lady Montagu pour constater que le talent de la première était largement supérieur à celui de cette dernière et que le comportement des Français était d'un ton plus juste et d'un goût plus sûr que celui des Anglais.⁹⁷ L'éditeur déplorait aussi, à la date du 10 octobre 1819, que des mots anglais passent dans la langue française. Cette représentation négative des Anglais - le mauvais goût dans les vêtements, l'autosatisfaction, l'uniformité de leur comportement . . . - a laissé des traces. "Elle contribue à développer des schémas qui perdurent jusqu'aujourd'hui," écrit Jeanne Pouget-Brunereau (p. 488).

A l'étranger se manifesta à certains moments le désir d'un retour à une mode nationale. Ce fut surtout après la défaite de Napoléon, au temps du Congrès de Vienne, en 1814 et 1815, à l'occasion de l'anniversaire des batailles qui avaient chassé l'empereur. L'édition de Francfort du *Journal des Dames* . . . propose alors aux lectrices et lecteurs allemands de s'habiller à l'allemande, en présentant plusieurs illustrations qui arborent des vêtements créés par des couturiers de Francfort et faits de tissus fabriqués en Allemagne.⁹⁸ Mais au fond, selon l'historien Deneke,⁹⁹ les tailleurs responsables du costume national proposé à Francfort, messieurs Löslein et Fritze et la couturière Ludwig, avaient été inspirés par les idées inventées à Paris auxquelles ils avaient ajouté de légères modifications. On atteste que ces costumes nationaux étaient portés par plusieurs hommes et femmes de Francfort (Fig. 3.12).

Il est aussi vrai que les voisins de la France, dans les premières décennies du XIX^e siècle, prenaient de plus en plus conscience de la richesse de leur patrimoine. La Prusse et l'Italie préparaient la formation d'Etats particuliers. Le romantisme naissant aimait à se référer à l'héritage du moyen âge et

⁹⁶ Compte rendu et extraits des *Considérations sur la Révolution française* par Mme de Staël, publiés les 31 mai et 25 juillet 1818. Sur la partialité de ces articles, voir J. Pouget-Brunereau, *Presse féminine et critique littéraire* . . . , p. 463.

⁹⁷ Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné (1626–1696), auteur de nombreuses *Lettres* publiées peu après sa mort. Mary Pierrepont, lady Wortley Montagu (1689–1762), également auteur de nombreuses lettres, publiées en 1763. On a appelé cette dernière la Sévigné anglaise.

⁹⁸ Voir les cahiers des 6 et 27 novembre 1814 (gr. 45 et 48), puis des 8 janvier, 5 mars, 7 mai et 8 octobre 1815.

⁹⁹ B. Deneke, BEITRÄGE ZUR GESCHICHTE NATIONALER TENDENZEN IN DER MODE 1770–1815. EINE STUDIE ZUR DEUTSCHEN VOLKSTRACHT VON 1814/15, *Schriften des Historischen Museums Frankfurt a.M.*, 12, 1966, pp. 211–252.

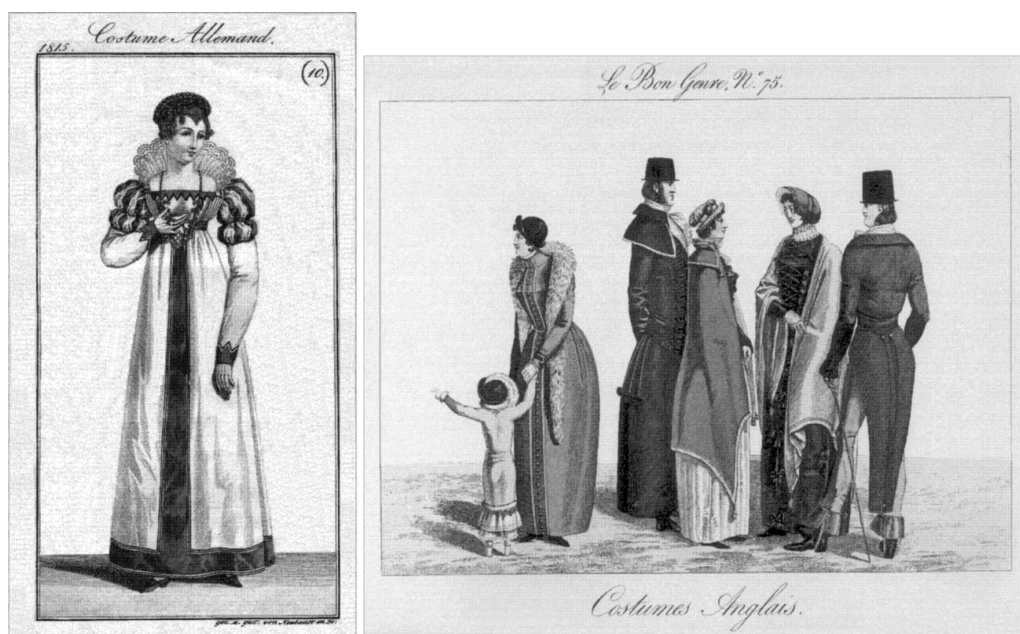


Figure 3.12 Au temps du Congrès de Vienne, l'étranger n'obéit plus à la mode française. Ici deux planches de 1815, résultat de cette situation. Celle de gauche est tirée de l'édition de Francfort du *Journal des Dames et des Modes*, qui présente un costume inventé à Francfort au lieu de montrer, comme d'habitude, des copies de gravures de journaux publiés ailleurs. L'artiste Friedrich Neubauer qui dessinait et gravait cette figure, a cette fois-ci mis sa signature en bas de l'image, ce qui arrivait rarement. La planche de droite, tirée de la série satirique du *Bon Genre* éditée au bureau du journal, ridiculise la mode anglaise de 1815, trop dominante selon La Mésangère.

à propager une idéologie nationale. Le magazine commente cette tendance avec ironie au moment où la suprématie française est remise en question. Il écrit à la fin de l'année 1814 : "Le costume des hommes est une macédoine ridicule de tous les costumes de l'Europe. Le pantalon russe, l'habit anglois (sic) à longue taille, les redingotes polonoises (sic) forment un amalgame où l'on ne retrouve plus rien de français. On seroit (sic) tenté de croire que les tailleurs vont tous les matins prendre l'ordre du jour chez les ambassadeurs étrangers."

Or, la tentative de 1814/15 resta la seule du *Journal des Dames* ... de Francfort pour introduire une mode allemande. La Mésangère dut d'ailleurs se modérer en 1815 pour ne pas trop vexer les nations étrangères par le caractère caricatural trop accusé de quelques dessins composés pour *Le Bon Genre*. Après réflexion, il ordonna de ne pas graver une aquarelle de Lanté intitulée *Costumes Etrangers* présentant des officiers russes et anglais dans

des attitudes grotesques.¹⁰⁰ Le 5 juin 1816, il continue de défendre ses compatriotes en rendant compte d'un ouvrage intitulé *Les Français justifiés du reproche de légèreté*, par J.J. Lemoine. Plus tard, vers 1837, les costumes étrangers ou régionaux ne sont portés par les dames distinguées qu'à l'occasion des bals costumés.¹⁰¹ La situation ne tardera pas à se normaliser, avec le retour de la prédominance de la mode française et sa poursuite presque sans interruption jusqu'au XX^e siècle.

3.3 Abonnés et lecteurs

Faute d'une documentation de l'époque sur l'âge, la condition sociale et le sexe des personnes intéressées par le périodique, une typologie qui donnerait des renseignements précis est difficile à établir. Ce problème existe aussi pour d'autres périodiques anciens, par exemple pour le *Journal des Savants* qui, selon certains, "était pour les hommes ce que le *Journal des Dames* était pour les femmes".¹⁰² Malgré cela, les chercheurs ont publié une typologie pour le *Journal des Savants*, distinguant entre le lecteur curieux, le professionnel de la lecture, l'amateur et le spécialiste.¹⁰³ Appliquée aux personnes intéressées par le *Journal des Dames* ..., cette typologie ferait la distinction entre le curieux avide de nouvelles qui voit dans l'illustré une source de divertissement et de sociabilité; le professionnel de la lecture représenté par la catégorie des libraires, bibliothécaires et directeurs de cabinets de lecture, puis les auteurs, acteurs et actrices désireux de connaître ce qu'on a écrit sur eux; l'amateur qui serait la personne élégante à la recherche de nouveaux vêtements ainsi que le bibliophile voulant collectionner l'illustré; enfin le spécialiste identique au professionnel de la mode, le tailleur, la marchande de mode ou la modiste qui y trouvaient l'inspiration nécessaire à leur métier. Mais cette distinction étant assez vague, il convient de chercher des informations plus explicites soit dans les illustrations dont les modèles sont censés être pris dans l'univers réel du public, soit dans le courrier des lecteurs publié par le périodique.¹⁰⁴ Une

¹⁰⁰ Fait relevé par Léon Moussinac à propos de la réimpression du *Bon Genre*, publiée de 1928 à 1931.

¹⁰¹ Voir les "travestissements" présentés par le journal en janvier et février 1837.

¹⁰² Déjà en 1759, le fondateur du premier périodique au titre de *Journal des Dames*, Charles Thorel de Campigneulles, a fait une comparaison entre le *Journal des Savants* pour hommes, qui existait déjà, et le journal qu'il était en train de lancer (*Nouveaux essais*, 12, cité par N. Rattner-Gelbart, p. 42). Le *Journal des Dames et des Modes* du 25 août 1820 continue de comparer ces deux périodiques.

¹⁰³ J.-P. Vittu, DIFFUSION ET RÉCEPTION DU « JOURNAL DES SAVANTS » DE 1665 À 1714, dans : *La Diffusion et la lecture des journaux de langue française sous l'Ancien Régime*, Amsterdam 1988, pp. 167-175.

¹⁰⁴ Il faut croire que la plupart des lettres publiées étaient authentiques, mais évidemment, il se peut aussi que plusieurs aient été inventées par les journalistes.

telle étude révèle aussi les réactions provoquées par les numéros déjà parus ainsi que les souhaits émis pour les livraisons futures.

En examinant les remarques sur l'âge des destinataires de la revue, on constate qu'elle s'adressait surtout aux femmes de 18 à 40 ans, comme la plupart des journaux féminins de l'époque. "Madame a trente-six ans," peut-on lire à la date du 31 octobre 1821, "elle paroît (sic) en avoir trente . . . Mariée avant son quinzième printemps (sic), elle a deux filles aussi grandes qu'elle et dont l'éducation est parfaite." La femme-cible était donc épouse et mère en plein épanouissement de sa vie. Pourtant, les dames et hommes âgés revendiquaient également le droit de ne pas être exclus des préoccupations de la rédaction. "Nous sommes coquettes à tout âge", écrivait une dame en août 1799, en pressant La Mésangère de présenter des vêtements qui estompent l'irréparable outrage du temps. La beauté étant par essence un thème axé sur les plus jeunes, il s'avérait difficile de céder systématiquement à cette demande. Cependant, au fil des années, l'équipe de rédaction vieillissait, et l'âge des lectrices, du fait même de leur grande fidélité à un illustré si durable, avançait inéluctablement. De plus en plus, les abonnées réclamaient une contrepartie pour leur loyauté au titre, telle cette lectrice qui prit la plume le 15 avril 1827 pour suggérer que l'éditeur diffuse au début de chaque saison une mode pour les personnes de 40 à 60 ans. Bien qu'en 1827 La Mésangère ait atteint lui-même l'âge respectable de soixante-cinq ans passés, il ne sut pas comment répondre : il avait en vain cherché à trouver des modèles pour les dames d'un certain âge. "Toutes les robes," rapporta-t-il le 31 mai 1827, "ressemblent à celles portées par les merveilleuses de vingt ans."¹⁰⁵ Peu après, son journal connut une chute de tirage et perdit la première place parmi les journaux de mode. "Vous oubliez, sans doute," avait déjà rappelé une vicomtesse d'un âge avancé le 30 septembre 1822, qui réunissait chez elle "la fleur de la société" de sa petite ville, "que la majeure partie des dames auxquelles vous avez dû les agréments (sic) de vos belles années, sont aujourd'hui vieilles comme moi."

Les jeunes lecteurs étaient l'autre extrême. Deux à cinq pour cent des gravures présentent des modèles pour enfants et adolescents de différentes tranches d'âge, depuis les enfants d'un an et demi jusqu'aux adolescents de

¹⁰⁵ A défaut, La Mésangère publie de temps à autre des comptes rendus d'ouvrages destinés aux personnes âgées, par exemple le 5 juin 1829 : *Métamorphoses de la chevelure suivies d'un aperçu sur la calvitie*, par P. Villaret; ou *La Gérocomie, ou Code . . . pour conduire les Individus des deux Sexes à une longue vie, en les dérobant à la douleur et aux infirmités*, par M. Millet. Le 9 février 1803, il avait cité Oliver Goldsmith (1730-1774) : "Dites à une femme de trente ans . . . qu'elle en a cinquante, vous la fâcherez beaucoup moins que si vous lui en donniez vingt-neuf. Dans le premier cas, elle vous regarde comme un imbécille (sic), auquel il ne faut pas faire attention; dans le second, comme un homme qui lui apprend qu'elle paroît (sic) son âge."



Figure 3.13 Le journal s'adresse aux personnes jeunes et âgées, femmes et hommes, garçons et filles. Ici à gauche un homme qui n'est plus jeune, montré par la gravure 450 du 19 février 1803 (= 10 pluviôse an 11); à droite deux jeunes filles en pleine époque romantique, modèles de la gravure 3034 du 25 novembre 1832.

dix-sept ans¹⁰⁶ (voir Fig. 3.13 et aussi Fig. 1.1 et la figure en couleur 6.3). Bien sûr, les articles sur la mode pour enfants devaient être lus surtout par les mères. D'autre part, on observe que les grandes personnes trouvaient convenable que les enfants qui savaient lire se mettent eux aussi à feuilleter le journal. Le 15 juin 1821 une petite fille à peine en âge d'écrire demandait à La Mésangère de faire dessiner un modèle pour petites filles de six à huit ans. Sa mère, disait-elle, lui avait promis une nouvelle robe dès la parution de la gravure-guide. En attendant, elle expliquait qu'elle habillait ses poupées comme "les belles dames dont vous envoyez les portraits par la poste ... Quand je serai grande comme ma petite maman, je m'abonnerai

¹⁰⁶ Gravure 221 : groupe d'enfants; gr. 452 : pour enfants d'un an et demi; gr. 1662 et 1994 : pour enfants de quatre ans environ; gr. 1325 : pour "Enfants de 11 à 12 Ans"; gr. 1350 : garçon de treize ans environ; les gr. 732 et 753 : sous-titrées "très-Jeune Homme"; gr. 816 : une jeune fille adolescente en train d'attraper un papillon.

au Journal des Modes de Paris, pour moi toute seule.” Le journal faisait également œuvre d’éducation en publiant des poèmes dont les vers édifiants étaient envoyés par des fillettes de treize à dix-sept ans, comme ceux du 25 octobre 1797 et du 24 février 1799. Deux lettres écrites les 21 mars 1799 et 25 février 1821 attestent que des filles âgées de seize ans étaient des lectrices assidues du journal. L’une d’elles rapporte que sa tante lui fera faire une robe aussitôt que l’on en verra une dans le périodique. “Avec quelle impatience je vais attendre le prochain Numéro de votre Journal : car il est aussi dédié aux Demoiselles, n’est-ce pas?” s’enquière-t-elle. De longs articles dans les cahiers des 20 août 1817 et 10 février 1826 décrivent la distribution des prix au collège et des soirées d’enfants de deux à douze ans. De tels articles n’étaient sûrement pas lus seulement par les adultes. Bref, l’illustré se faisait connaître des jeunes filles et mettait en place le processus d’encadrement qui ferait d’elles plus tard des passionnées de mode et des abonnées de la presse féminine.¹⁰⁷

La condition sociale des lecteurs et abonnés est également à prendre en compte pour établir une typologie précise. Les documents révèlent que l’illustré n’était pas uniquement lu par ceux qui étaient “de la meilleure et de la plus haute société”, dont parlait dans un habile plaidoyer pro domo le cahier du 28 février 1838. En effet, chaque abonnement avait des lecteurs supplémentaires qui étaient en moyenne de rang social inférieur à celui de l’abonné et souvent analphabètes. C’était une foule de petites gens qui témoignaient d’une curiosité esthétique assez grande pour jeter au moins un coup d’œil sur les gravures, en de nombreux cas à défaut de pouvoir lire les articles.¹⁰⁸ Pour ces personnes, feuilleter le journal était gratuit, bien avant que l’on se mette à distribuer la presse féminine dans les salons de coiffure ou les salles d’attente des cabinets dentaires. Car dans les bonnes maisons du XIX^e siècle, le personnel domestique, les visiteurs, les répétiteurs et les adolescents, quand ils avaient du vague à l’âme, feuilletaient les pages tout autant que les abonnés officiels. S’ils n’étaient pas capables de lire eux-mêmes, ils se faisaient lire certains passages. On comptait aussi parmi les lectrices les employées de marchands de nouveautés et quelques ouvrières de la mode

¹⁰⁷ Des journaux pour enfants commencent à paraître à la même époque que les journaux de mode, vers la fin du XVIII^e siècle (voir Ch. Diavita-Bohlen, *Die Kinder- und Jugendpresse des 19. Jahrhunderts in Frankreich*, Munich, thèse 1975, puis A. Fourment, *Histoire de la presse des jeunes et des journaux d’enfants, 1768–1988*, Paris 1987). Dans les années 1840 et 1850 paraît un grand nombre de journaux de mode destinés aux enfants et demoiselles : *La Mode des Demoiselles* (1845–48), *La Mode des Enfants* (1853–54), *Le Moniteur des Modes de l’Enfance* (1857–68).

¹⁰⁸ L’analphabétisme féminin était alors très supérieur à celui des hommes, surtout dans les classes populaires. “A Toulouse, en 1785, quatre-vingts pour cent des femmes sont incapables de signer leur contrat de mariage, alors que cinquante-quatre pour cent des hommes signaient convenablement.” (J. Godechot, préface à l’ouvrage d’E. Sullerot).

des grandes villes. Quelques articles traitaient de l'habitude du personnel de sortir le soir pour se mêler à la bonne société. Souvent les femmes de chambre empruntaient les robes de leurs maîtresses, avec ou sans leur permission. "Fiez-vous-y", écrivait le journal le 20 mai 1813, "car on ne sait jamais qui se cache sous une toilette." Et le 25 septembre 1823 on peut lire : "Le bon genre exige que le domestique d'un élégant ait une mise élégante." Enfin, une servante constate dans une lettre adressée au journal le 15 juin 1828, qu'il serait inconvenant que "la femme de chambre d'une personne qui se met aussi bien que Madame ne fût pas à la mode."¹⁰⁹

Il arrivait que des employés de la poste volaient les cahiers ou seulement les gravures afin de les revendre à prix réduit.¹¹⁰ Pour empêcher que les gens moins aisés aient envie de se procurer ainsi l'information sur la mode et parce que La Mésangère voulait que les basses catégories sociales soient bien habillées, il publia deux séries de planches de mode à part, presque sans texte, paraissant de façon plus espacée et surtout moins chères que l'abonnement au magazine : de 1816 à 1827 cinquante planches intitulées *Costumes des Marchandes et Ouvrières de Paris*,¹¹¹ et de 1817 à 1828 quatorze gravures portant le titre de *Costumes et coiffures des Parisiennes de haute et moyenne classe*. Un *Annuaire des Modes de Paris*, qui ne coûtait que cinq francs, présenta en 1814 douze illustrations et six en 1815. S'y ajoutaient quelques gravures de l'illustré montrant des mannequins issus des basses classes. On y trouve des domestiques et laquais (gr. 3176, 3348 et 3466 du journal) et des marchandes et ouvrières à la mode (Fig. 3.14).

Les avantages d'une vie simple sont par ailleurs mille fois décrits par la rédaction. Par exemple le 17 août 1799, elle s'indigne d'une maîtresse de maison qui agace sa femme de chambre en l'appelant à l'excès avec ses sonnettes. Ou encore le 30 septembre 1807, quand elle cite un poème qui loue l'intérêt d'une existence où l'on se consacre soi-même à toutes les occupations quotidiennes. Pour faire rire les lectrices issues d'une couche sociale inférieure, La Mésangère n'hésite pas à publier l'échantillon plein de fautes d'orthographe d'une dame étrangère. "Cela venge (les demoiselles du Marais) de la supériorité qu'affectent les dames des beaux quartiers," écrit-il le 15 octobre 1813. Il

¹⁰⁹ D'autres remarques de ce genre se trouvent dans les cahiers des 10 et 25 octobre 1823.

¹¹⁰ La Mésangère s'indigne souvent de ces vols. Ainsi écrit-il le 19 juillet 1802 dans une lettre envoyée à F. Desvignes : "Si ton épouse a reçu des journaux sans gravures, c'est une infidélité des employés de la poste et vraisemblablement à la poste de Paris : à cause des gravures, on vole mes journaux à poignées." (Arch. Mun. de Baugé). Dans son journal, il note le 15 mars 1818 : "M. le Conseiller-d'Etat, Directeur-général des Postes, vient d'adresser aux Directeurs et Contrôleurs, une circulaire par laquelle il leur annonce qu'ayant reçu de nombreuses réclamations relativement à des abus et des infidélités commis dans l'envoi des journaux et des brochures, il a pris des mesures efficaces pour les réprimer, et punir d'une manière exemplaire les Employés qui s'en rendroient (sic) coupables."

¹¹¹ Voir p. 362 et J. Grand-Carteret, *XIX^e siècle*, p. 184.



Figure 3.14 Le journal n'est pas exclusivement destiné aux gens aisés. Il montre plusieurs modèles pour domestiques et ouvrières à la mode. Ici les planches 382 et 508 des 5 mai 1802 et 2 novembre 1803. Le commentaire de la deuxième gravure précise : “Otez à cette figure le tablier et le carton; et sur le devant du chapeau, dans le creux des plis, mettez une touffe de fleurs; ce costume cessera d'être celui d'une ouvrière en mode.”

incite aussi les personnes riches à faire l'aumône, par exemple le 25 mars 1815 : “Lorsque tu veux secourir la misère que rien ne te retienne, rien! N'attends pas pour faire le bien qu'il ne soit plus temps de le faire.” Et il recommande la lecture d'ouvrages comme *Des Prisons telles qu'elles sont, et telles qu'elles devroient être*.¹¹² Le 25 février 1822, il remarque que des femmes de lettres existent “dans tous les milieux” et il fait état d'un nouveau roman à succès écrit par une portière qui “vend (son) ouvrage dans sa loge, rue de Sèvres, n° 42”.¹¹³ Avec la Révolution “le progrès du regard esthétique est descendu des sphères mondaines aux couches larges de la population,” constate Daniel Roche dans son aperçu sur les changements sociaux de l'époque. “Le spectacle de la rue a perdu de ses contrastes, les signes de reconnaissance so-

¹¹² Le livre de Louis-René Villermé est annoncé le 5 mars 1820.

¹¹³ Il s'agit de *Fidélia, ou le Voile noir*, par Mme Bayoud, née Métuel.

ciale se sont affaiblis.”¹¹⁴ Le journal de La Mésangère a aidé au processus de démocratisation du goût. Il allait au devant du désir général de se conformer aux règles de l’élégance sans être pourtant un périodique de mode destiné au menu peuple. Ces derniers magazines, écrits pour les basses classes sociales, ne virent le jour que bien après la fin de la parution de l’illustré, dans les années 1850.¹¹⁵

Une lettre publiée le 18 février 1799 par le *Journal des Dames* ... confirme que l’illustré avait plus de lecteurs que d’abonnés. Tandis que le nombre de ces derniers varie entre mille et deux mille cinq cents, selon les années, il semble avoir été lu par environ onze mille personnes, sans parler de l’élargissement de l’audience dû aux contrefaçons éditées à l’étranger. Ce rapport entre abonnés et lecteurs est comparable à celui d’autres journaux.¹¹⁶ Dans les immeubles à plusieurs étages, les locataires moins aisés, dont ceux de la petite bourgeoisie, lisaient souvent le journal chez la portière avant que les véritables abonnés ne se lèvent.¹¹⁷ En province, plusieurs familles se cotisaient souvent pour payer un seul abonnement : “Nous ne recevons qu’un Numéro pour nous tous,” remarqua un abonné le 24 juillet 1803. “Le soir, il est lu publiquement à la société, pour l’instruction de ceux qui, n’étant pas assez fortunés, ne sont point compris dans l’abonnement, et pour le plaisir des abonnés, dont plusieurs aiment à le relire deux fois. L’article de modes est

¹¹⁴ D. Roche, *APPARENCES RÉVOLUTIONNAIRES OU RÉVOLUTION DES APPARENCES, Modes et Révolutions*, Paris 1989, pp. 105–127. Dans son livre sur *La Culture des apparences*, Roche note qu’une vulgarisation a généralisé les habitudes “à des cercles sociaux de plus en plus variés.” (p. 420).

¹¹⁵ Le premier périodique de mode destiné aux ouvrières s’appelle le *Journal de la Fille Laborieuse* (1854). Il est précédé par des journaux *féministes*, édités souvent par des ouvrières, mais qui ne traitaient pas de mode. Pour les journaux féministes, voir p. 226 de cet ouvrage, puis les livres de J. Larnac, *Histoire de la littérature féminine en France*, Paris, 5^e éd. 1929, pp. 186/187; Li Dzeh Djen, *La Presse féministe en France de 1869 à 1914*, Paris (thèse dact.) 1934; S. Schürch, *Les périodiques féministes. Essai historique et iconographique*, Genève (travail de diplôme) 1942; L. Adler, *A l’Aube du féminisme*, Paris 1979.

¹¹⁶ Roederer (cité par A. Cabanis, *La Presse* ..., p. 314) a évalué pour les journaux de l’Empire que “chacun passe entre les mains d’une dizaine de lecteurs (jusqu’à soixante lecteurs pour les journaux exposés dans les cabinets de lecture).” Le *Journal des Débats* a cinq à six lecteurs par acheteur en mai 1820 (R. Jakoby, p. 51), le *Constitutionnel* de 1825 un chiffre de seize lecteurs par exemplaire vendu (M. Mouchon, *Le Constitutionnel*, Paris 1968, p. 192), le *Compilateur* de 1829 sept à dix lecteurs par exemplaire vendu (*Statistique de la presse en France*). En 1832, le périodique anglais le *Penny Magazine* compte cinq lecteurs par acheteur.

¹¹⁷ Honoré de Balzac décrit ce processus dans son roman *Le Cousin Pons* : “On voit à Paris comme en province les journaux circuler de mains en mains. Pons et Schmucke, tant qu’ils furent en bons termes avec la Cibot leur portière, lurent gratuitement les journaux du premier et du second étage, dont les locataires se levaient tard et à qui l’on eût dit au besoin que les journaux n’étaient pas arrivés.”

commenté, interprété, expliqué, et le lendemain les jeunes femmes de la ville se mettent exactement comme l'indique votre gravure." Un autre abonné écrit le 5 décembre 1812 : "Il n'est pas de sous-préfecture où vous ne deviez avoir des abonnés; ceux-ci se font une fête de faire circuler votre feuille. J'ai même ouï dire que, quand il y a certains articles dont on peut tirer quelqu'allusion maligne, on en fait aussitôt vingt copies." A l'abonnement individuel souscrit par des particuliers aisés s'ajoutaient en province comme à Paris des abonnements collectifs pour les cercles, associations et autres établissements.¹¹⁸ Parmi ces derniers comptaient les grands cafés, quelques restaurants et les cabinets de lecture.

Introduits à Paris en 1788 par le libraire Jacques-François Quillau, les cabinets de lecture, prédécesseurs des bibliothèques publiques, mettaient le journal à la disposition de leurs clients pendant toute l'année pour la moitié du prix d'un abonnement individuel environ.¹¹⁹ Si l'on avait envie de le lire de temps à autre seulement, il fallait payer, en 1820, cinq centimes par jour.¹²⁰ On pouvait louer un quotidien en 1820 pour 24 francs à l'année si l'on voulait le lire à la maison, pour 18 francs pour le lire au cabinet de lecture. Il fallait payer 20 centimes par jour pour lire tous les journaux disponibles au cabinet même. Françoise Parent-Lardeur note que les femmes étaient exclues des cabinets de lecture avant la Révolution. Mais au moment de la parution du *Journal des Dames* ... on vit arriver dans ces établissements des couturières, des petites bourgeoises, l'actrice sans rôle, l'épouse honnête, des grisettes, la courtisane luxurieuse, la fausse dévote, la fermière des environs et même la cuisinière. Les dames de la société chargeaient souvent leurs femmes de chambre de leur apporter journaux et livres des cabinets de lecture. "Le cabinet littéraire de M. Delâge, rue de Grammont (sic), n° 16, près le boulevard (sic) des Italiens, est plus fréquenté que jamais", remarqua La Mésangère à la date du 25 novembre 1813. "C'est l'établissement de ce genre le plus riche en bons ouvrages. Trois salons au rez-de-chaussée sont meublés, chauffés et éclairés d'une manière convenable; l'un est consacré à la lecture des journaux politiques, scientifiques et littéraires et à la conversation; l'autre, où le silence est de rigueur, est réservé pour l'étude; on fait de la musique dans un troisième. Plus de seize mille volumes sont donnés en lecture, tant dans l'établissement qu'aux abonnés pour la lecture au dehors."

¹¹⁸ Un rapport du ministère de l'intérieur, de 1825, conservé aux Archives Nationales (F¹⁸ 261), donne des précisions sur les abonnements collectifs. Pour les chiffres du *Journal des Débats*, voir R. Jakoby, p. 47, et Arch. Nat. F¹⁸ 20, 23.

¹¹⁹ P. Dupont, *Histoire de l'imprimerie*, Paris 1854, t. II, p. 598. Les bibliothèques publiques ne se développèrent qu'à partir de 1860 environ.

¹²⁰ F. Parent-Lardeur, *Les Cabinets de lecture ... sous la Restauration*, Paris 1982, pp. 125-126.

Parmi les périodiques qu'on pouvait louer chez Monsieur Delàge figurait le *Journal des Dames et des Modes*. A condition de le garder tous les jours au maximum pendant une heure chez soi, on payait 16 francs par an ou 9 francs pour six mois. Moyennant un franc de plus par mois, la maison Delàge se chargeait de le faire porter et de l'envoyer chercher chez les personnes qui avaient leur domicile tout près (le siège du cabinet de lecture était non loin du siège du journal, dans le quartier des grands boulevards).¹²¹ A la belle saison, quelques cabinets de lecture installaient des kiosques ambulants dans les jardins publics où les passants pouvaient lire certains magazines pour un sou seulement.¹²² La location de journaux semble avoir atteint son apogée sous la Restauration. Lire était alors une activité étroitement liée à la vie elle-même, tout comme la collection d'ouvrages imprimés, y compris celle de son magazine préféré, qui permettait au collectionneur de refeuilletter à l'envi la série complète.

Les lectrices plus fortunées pouvaient s'acheter le journal. Ce public se constituait surtout de riches bourgeoises telles épouses de commerçants, de banquiers, d'avocats, de magistrats, de médecins, de généraux, de rentiers, puis de quelques femmes tentant de parvenir à la gloire par le journalisme ou la publication de livres. Des personnes issues de familles nobles y figuraient, bien sûr, comme cette vicomtesse d'Etaples près de Montreuil dont on apprend l'opinion sur les lectrices âgées par une lettre publiée le 30 septembre 1822. Les reines d'Europe étaient également abonnées à l'illustré, ce qui est clairement exprimé dans un article publié le 20 septembre 1835 qui proteste contre le projet d'une censure appliquée aux journaux de mode : "Quel législateur oserait se mettre à dos l'Europe féminine, en proscrivant l'exposition, la publication et la mise en vente de ces gracieuses et inoffensives gravures . . . Quel censeur oserait ternir de son souffle profane, ce miroir auquel toutes les femmes et les reines elles-mêmes (à commencer par la reine des Français, que nous comptons, ainsi que toutes les reines de l'Europe, parmi nos abonnées), viennent demander chaque soir conseil pour leur toilette du lendemain?"

De bonnes descriptions sont par ailleurs faites sur le milieu de ces privilégiées par le rang et la fortune. A Paris, grand nombre de ces personnes habitait le quartier de la Chaussée d'Antin ou le faubourg Saint-Germain. Elles avaient tout leur temps pour lire le périodique, l'éducation suffisante pour comprendre les allusions qui se dissimulaient entre les lignes, et, bien sûr, les moyens de satisfaire aux exigences esthétiques propagées par La Mésangère

¹²¹ Voir le prospectus de ce cabinet de lecture (microfilm de la BN, cote m 2700 A 57, bobine 29, 721 pages). Pour connaître la présence du *Journal des Dames* . . . dans d'autres cabinets de lecture, il faudrait étudier les bobines contenant des prospectus de cabinets de lecture (22 pour Paris seul, classées par ordre alphabétique des noms de propriétaires).

¹²² G. de Bertier de Sauvigny, *La Restauration* . . . , pp. 346–350.

ainsi que de payer le prix exorbitant de 36 francs par numéro.¹²³ On peut imaginer l'illustré traînant sur la table de toilette ou la cheminée d'une élégante de la rue Saint-Honoré, qui avait l'habitude de se lever tard, de donner ses ordres à sa valetaille, de surveiller l'éducation des enfants, de sortir faire une promenade en calèche l'après-midi et de consacrer les soirées à recevoir des amis chez elle ou à fréquenter l'élite intellectuelle et artistique des salons en vogue lorsqu'elle n'allait pas au bal ou au théâtre où elle devait éblouir par son élégance une société blasée et accoutumée à la distinction. "On va moins à une première représentation pour jouir du spectacle que pour se donner en spectacle", glosait le journal en date du 10 septembre 1812.

Pour aider ses lectrices à satisfaire leur besoin de s'instruire, l'ancien professeur qu'était La Mésangère observait de près les progrès en pédagogie. Il décrivait souvent les qualités acquises par l'éducation et rendait compte des nombreux ouvrages pédagogiques pour adultes publiés ou réimprimés à l'époque.¹²⁴ Le 22 octobre 1801, il écrivait qu'il n'y a pas meilleur remède contre la vieillesse que l'éducation. "Quand on a votre cœur, vos talents, votre esprit," ripostait-il à une dame qui s'était dit vieille, "sachez qu'on est toujours du printemps de son âge." A l'époque, une bonne éducation était surtout importante pour les femmes célibataires, faute de quoi elles ne pouvaient pas tenir un rang honorable dans la société. L'éditeur voulait que les femmes soient modestes, naturelles, gracieuses, de bonne humeur et d'une esthétique irréprochable. Il leur recommandait de connaître les règles de la

¹²³ Ce prix onéreux correspondait à peu près au salaire mensuel d'un ouvrier sous la Restauration, qui, selon G. de Bertier de Sauvigny, (*La Restauration*, p. 254), était en moyenne entre 492 et 587 francs par an. Celui des employés dans l'administration était de 1 200 francs par an. En avril 1831, *La Mode* fait savoir que "tout individu qui ... ne peut avoir ... qu'une rente au-dessous de 1 000 francs, est réputé indigent, c'est-à-dire il est mal logé, privé des soins hygiéniques nécessaires, des distractions de lectures, d'une nourriture choisie et variée; il n'a pas toujours un vêtement décent; il ne peut se préserver complètement du froid, ni interrompre ses travaux pour soigner convenablement sa santé si elle est altérée." Entre 1823 et 1835, la journée de travail d'une ouvrière de la couture était payée entre 1,2 et 1,5 francs si elle était habile et travaillait 10 à 12 heures (E. Sullerot, p. 169, et *Journal des Dames et des Modes*, 20 août 1823). Voir aussi p. 167.

¹²⁴ Voici quelques titres de pédagogie annoncés dans les pages du journal : *De l'Influence de l'étude sur le Bonheur* (10 septembre 1817); *Manuel du jeune orthographe, ou Cours théorique et pratique d'orthographe*, par F. Tremery (20 octobre 1817); *De la Politesse* (31 janvier 1820); *Manuel pour apprendre seul l'art de l'écriture* (25 janvier 1821); *Essai sur l'éducation des femmes*, par la comtesse de Rémusat (10 juillet 1824); *Nouvelle manière de s'instruire, sans l'assujettissement à ... un maître* (15 novembre 1825); *De l'Influence des femmes dans la société et de l'importance de leur éducation*, par la comtesse de Flamarand (20 janvier 1827; l'orthographe pour le nom de l'auteur varie ; le journal écrit : Flamarang, le *Petit Courrier des Dames* de mars 1827 : Flamarang, les dictionnaires actuels : Flamarand); *Robertson's Magazine*, journal pour ceux qui se livrent à l'étude de la langue anglaise (15 mars 1827); *Art de peindre à l'aquarelle* (20 mars 1828); *Les principales difficultés de la grammaire française* (25 octobre 1837).

conversation et de pouvoir citer l'histoire, la mythologie et les philosophes, éventuellement de maîtriser plusieurs langues, la physique, la chimie et les mathématiques,¹²⁵ de savoir monter à cheval en habit d'amazone (voir plus loin Fig. 4.8), et surtout d'être adroites dans l'art de danser, dessiner, chanter et jouer d'un instrument. Le piano, la guitare et la harpe sont les instruments pour femmes du XIX^e siècle. Lors d'une réunion, l'hôtesse devait être agréable à ses invités en leur donnant des preuves de ses talents (voir plus loin Fig. 3.17, Fig. 4.9, Fig. E.5 et p. 142). L'illustré rend compte de livres avec partitions de musique, par exemple le 25 mars 1813. Il enseigne le progrès fait dans la construction des instruments de musique.¹²⁶ Et il publie des pages de musique dans les premières années de parution pour répondre aux exigences des maîtresses de maison¹²⁷ (Fig. 3.15).

Quant au devoir de mère et d'éducatrice, le journal rapporte qu'à la différence de ce qui se passait sous l'Ancien Régime, certaines mères fortunées s'occupaient elles-mêmes de leur progéniture dans les premières décennies après la Révolution. Au lieu de les envoyer chez une nourrice, elles les allaitaient elles-mêmes, et elles continuaient de veiller à leur éducation quand ils étaient plus grands, prolongeant à la maison ce qu'ils avaient appris avec des maîtres privés ou dans des établissements publics.¹²⁸ On sent

¹²⁵ Pour prouver l'utilité de savoir calculer, l'éditeur présente le 31 octobre 1813 une femme qui, parce qu'elle connaît les mathématiques, est plus apte à gérer les dépenses de la maison.

¹²⁶ Le cahier du 10 janvier 1819 décrit "comme très distinguée une harpe d'enfant ornée de perles, peinte et vernie en or et azur", celui du 10 mai 1834 un piano qui a gagné le premier prix de l'exposition des produits industriels.

¹²⁷ Le cahier du 1^{er} avril 1798 publie la musique pour l'*Air de Primerose* par Dalayrac, paroles de Favière et Vinde, qui était chantée à l'époque par Mlle Carline. Dix pages de musique présentant trois pièces diverses sont données en supplément le 21 septembre 1798 (en fin du volume 2, an VI, dans l'exemplaire de la Bibl. des Arts Décoratifs de Copenhague). La première pièce est du compositeur Bruni : *La rencontre en voyage*, "chantée par Mlle Rolando"; la seconde fut composée par Della Maria : *Air de Jacquot ou l'école des mères*, "chantée par le citoyen Gavaudan"; et la troisième a pour titre *Romance de Jean-Baptiste*, "paroles et musique du *Cousin-Jacques*, chantée par le citoyen Primo." D'autres pièces de musique sont présentées le 18 février 1799 (*Romance d'Azalais*, paroles de M. De Cailly, fils), le 3 juillet 1799, pp. 164–165 (*Chanson*. Air du citoyen B.....n fils, paroles du citoyen L....y) et le 22 août 1799 (*Romance*, musique d'Eugène Mortagne, paroles de Le Normand).

¹²⁸ L'illustré n'occulte pas les inconvénients qui résultent du fait de l'allaitement par la mère. Voir l'article du 20 mars 1819 sur *Le Sevrage*, par un certain B***** (l'auteur serait-il Honoré de Balzac? - voir aussi pp. 232 à 264). Pour aider les mères à pratiquer l'enseignement, La Mésangère recommande quantité de livres : *Le Fablier des Enfants ... avec des notes grammaticales, mythologiques et historiques* (31 décembre 1802); *De l'Education physique*, par M. Friedländer (15 février 1815); *Lettres d'Octavie, jeune pensionnaire de la maison de Saint-Clair, ou Essai sur l'éducation des demoiselles*, par Mme de Renneville (5 avril 1818); nouvelle édition de *L'Education des filles*, par Fénelon (31 mars 1821); *Manuel*

ROMANCE
DE JEAN-BAPTISTE,
Chantée Par le C. Primo
Paroles et Musique du COUSIN-JACQUES
Chez FRERE Passage du Saumon rue montmartre

1



O toi! qui fis tout mon bonheur, par tes ver-
-tus et par tes char-mes! ob-jet toujours cher à mon
cœur! pour qui je verse en-cor des lar-mes!
la mort n'a pas rom-pu les noeuds, dont nos
chers enfans sont le ga-ge, tout mon plai-
-sir, dans chacun d'eux, est de ca-res-ser est de
ca-res-ser ton i-ma-ge! tout

Propriété de l'Éditeur

2

Si quelque bien peut adoucir,
Loin de toi, ma peine cruelle,
C'est seulement de réussir
A les former sur ton modèle!
Que de ta perte, avec le tems,
Leur sagesse me dédommage!
Heureux, si, par mes sentimens, (bis)
Je leur retrace ton image! (bis)

3

Vous! que la nature et l'amour
Décorent du beau nom de père,
A ceux qui vous doivent le jour,
Donnez un exemple sévère;
Observez avec vos enfans
Le respect qu'on doit au jeune âge;
Et sachez, vertueux parens, (bis)
Vous honorer de votre image! (bis)

Figure 3.15 Le journal publie des pages de musique en 1798 et 1799. Ici une romance présentée en supplément le 21 septembre 1798. Son compositeur et auteur, le “Cousin-Jacques”, versificateur à la mode depuis 1786, est en réalité Louis-Abel Beffroy de Reigny (1757–1811) qui, de janvier à septembre 1790, avait édité un bi-mensuel intitulé *Cousin Jacques*. Il eut aussi beaucoup de succès avec ses diverses pièces de théâtre et ses descriptions de la Révolution de 1789 imprimées à 56 000 exemplaires.

l'influence de Rousseau et de Mme Campan qui avaient mis à la mode la mère gouvernante.¹²⁹ En même temps, La Mésangère ne cesse de claiçonner qu'un manque d'autorité mène à la dégradation des mœurs.¹³⁰ Toutefois, les

des demoiselles, ou arts et métiers qui leur conviennent, par Madame Celnart (20 janvier 1826); *Gymnastique des jeunes demoiselles* (25 mars 1828); etc.

¹²⁹ Jeanne-Louise-Henriette Genet, dame Campan (1752–1822), lectrice à la cour de Marie-Antoinette, fondatrice d'une pension de jeunes filles et sous l'Empire directrice de la maison d'éducation d'Ecouen, a laissé plusieurs ouvrages sur l'éducation, ainsi que des nouvelles, des comédies à l'usage de la jeunesse et les *Mémoires sur la vie privée de Marie-Antoinette*.

¹³⁰ Le 7 septembre 1802, il se plaint que l'autorité paternelle est nulle et que la sévérité passe pour barbarie. Selon lui, une aveugle et molle indulgence mène à l'égoïsme des membres de la famille et à la destruction de toute espèce de moralité. “Les pères deviennent extrêmement aimables avec leurs enfans (sic); mais ils ont pour eux la politesse qu'on a

mères n'avaient pas toutes le même talent ou la patience nécessaire pour s'occuper de leurs enfants. Ce qui conduit l'illustré à publier plusieurs annonces de femmes nourrices ou institutrices, par exemple le 25 mai 1817 celle d'une certaine Mme Rondel qui veut prendre en pension les tout petits, ou le 20 janvier 1837 celle d'une jeune Anglaise qui désire entrer dans une famille française pour y enseigner la musique, le dessin et l'anglais. Après 1820, les bonnes intentions prises après la Révolution sont oubliées. Faire élever ses enfants en dehors de la maison redevient à la mode, tout au moins dans les familles aisées. "Tout est soumis à la mode, depuis les chiffons jusqu'à l'éducation," se résigne La Mésangère le 5 novembre 1821, et il annonce que l'allaitement en nourrice tout aussi bien que l'éducation des jeunes dans les couvents sont fort en vogue.¹³¹ Le 25 avril 1835 on peut même lire que "certaines femmes ne s'aperçoivent presque plus qu'elles sont mères."

Parmi les lectrices aisées, un groupe bien particulier ne semble pas s'être posé le problème des enfants, à savoir les coquettes. Le journal se plaisait à mentionner cette classe sociale qui disposait librement de son temps et semblait n'avoir ni souci d'argent, ni contraintes familiales. A Paris, un grand nombre d'entre elles habitaient le quartier du Palais Royal, vivaient aux crochets d'un seul ou de plusieurs admirateurs, étaient par intérêt professionnel grandes amatrices des créations de mode et s'adonnaient parfois en dilettante à peindre ou pianoter un peu, en général avec plus de grâce que de talent, puis fréquentaient les ateliers de peinture ou de musique. Il est intéressant de voir que plusieurs de ces femmes, à un moment ou à un autre, avaient été employées dans un métier de la mode. Parmi les prostituées arrêtées, dont 55 pour cent déclaraient avoir une profession, 91 pour cent se réclamaient des métiers de l'étoffe, du vêtement, de la parure.¹³² C'est "un itinéraire aisé à suivre de la mode à la prostitution," écrit D. Roche (p. 299). La mar-

pour les étrangers, plutôt qu'une véritable affection; ils ne songent qu'à bien vivre avec eux, sans trop s'embarrasser comment ils vivent : uniquement occupés de leur plaisir et de leur repos, ils ne sentent les vices de leurs enfans (sic) que lorsqu'il faut les payer." Et le 31 juillet 1813 l'éditeur constate : "Mères de famille, le bonheur de vos enfans (sic) tient à l'éducation que vous leur avez donnée. Les exemples qu'ils puisent dans votre conduite leur servent de leçons pour se conduire eux-mêmes. Les jeunes demoiselles surtout doivent être tenues un peu sévèrement."

¹³¹ Sur l'allaitement, voir le cahier du 25 octobre 1825. Sur une maison d'éducation pour jeunes, le pensionnat de Saint-Denis, voir la livraison du 25 août 1833.

¹³² Fait relevé par M. Benabou, *La Prostitution et la police des mœurs au XVIII^e siècle*, Paris 1986, cité dans D. Roche, *La Culture ...*, p. 520. Les liens entre ce milieu social et la presse féminine se manifestent aussi grâce au journal *Le Boudoir, gazette galante* (1880-81). Au moment de sa fondation, ce périodique avait été déclaré au bureau de l'enregistrement par son directeur, un certain M. Fougau, comme un journal de modes dont on n'aurait aucun risque à craindre (Arch. Nat., F¹⁸ 391, 42, fol. 141-153). Plus tard la censure le critiqua pour des articles pornographiques. La presse pornographique a donc ses racines dans les journaux de modes.



Figure 3.16 « Une Parisienne à son Lever » : planche 81 du *Bon Genre*, éditée en 1815 au bureau du journal. La Mésangère commente cette planche : *“La marchande ... qui fait admirer à une femme indécise une élégante garniture de robe (pourrait être) comparée au chirurgien qui, avant de vous percer la veine, passe long-temps la main sur votre bras pour l’endormir : les marchandes, pour tirer l’argent de votre bourse, endorment aussi votre intérêt à force de persévérance et de discours.”*

chande de mode, la lingère ou la modiste apparaissent souvent comme les protagonistes de scénarios de séduction. Pour ces femmes, comme pour beaucoup de lectrices, il s’agissait surtout d’être riches et oisives (Fig. 3.16). Selon une lettre adressée par un domestique au rédacteur, la devise de beaucoup de femmes à la mode est de “ne rien faire”.¹³³ En effet, nous avons déjà vu que La Mésangère précisait pour la gravure 484, présentant une élégante maniant une quenouille, que la quenouille était une licence du dessinateur, indiquant ainsi que la mode n’exigeait pas que les femmes travaillent. L’objet était trop utilitaire dans un monde où le labeur était l’ennemi de la mode (voir pp. 120–121 et la figure en couleur 6.1). “Nos cahiers restent sur les pianos, sur les fauteuils, on les emporte à la campagne”, explique l’illustré à la date du 5 août 1818. “On les parcourt pour s’endormir à l’heure de la méridienne,

¹³³ Pour l’agenda d’une femme exclusivement vouée à la mode, voir p. 422.



Figure 3.17 Quelques gravures de l'illustré présentent des femmes en train de cultiver la musique ou la peinture. A gauche, la gravure 241 de l'édition parisienne du journal publiée le 2 septembre 1800. A droite, la gravure 47 de l'édition de Francfort de décembre 1802.

et quand ils ont passé par la main de toutes les femmes, ils tombent dans les mains des enfans (sic) qui découpent les figures et les font danser comme des capucines de cartes." Le journal œuvrait ainsi avec un grand professionnalisme à l'enseignement de tout ce qu'on peut faire quand on n'a ni besoin ni envie de travailler. Mode et liberté d'agir continuaient à aller de pair.

Les illustrations du journal, reflet de la vie réelle, permettent aussi d'analyser les préoccupations quotidiennes des lectrices. Les mannequins sont peints dans différents cadres : à la maison, dehors ou dans des lieux d'amusement. On les voit étendus sur un grand lit ou déjà levés, se vouant à la peinture ou à la musique (Fig. 3.17 et la figure en couleur 6.7), lisant une lettre, feuilletant un journal ou un livre, rêvant devant la miniature d'un bien-aimé ou bavardant avec une voisine (Fig. 2.12, 2.9, 4.9, E.1.1 et E.3). Quelques-uns donnent des leçons aux enfans, ou ils font quelques légers

travaux ménagers : ils arrosent des fleurs, nourrissent des oiseaux en cage, promènent des chiens ou font des travaux d'aiguille.¹³⁴ On les présente aussi se promenant à pied dans les parcs (Fig. 2.14 et 2.15) ou prenant l'air en voiture ou à cheval dans les bois parisiens.¹³⁵ Quelques-uns pratiquent un sport : les modèles sur les planches 1335 et 1918 le badminton (Fig. 4.8); celui sur la gravure 1233 le yo-yo. D'autres, au contraire, observent des sportifs : une femme suit de son télescope une montgolfière (planche 68). La Mésangère contribue aussi au renouveau religieux en France en présentant des croyants en train de faire leurs prières à l'église comme ceux montrés sur la planche 390 du 4 juin 1802, au moment de la signature du Concordat (Fig. E.6), ou en faisant dessiner des jeunes mariées en robes appropriées pour aller à l'église, surtout en pleine époque romantique.¹³⁶ Ailleurs les modèles assistent à des représentations théâtrales, à des bals costumés ou à des réunions mondaines.¹³⁷ En société, on les voit se faire courtiser, déguster une boisson ou une glace à une fête, danser ou s'intéresser à un jeu de cartes.¹³⁸

Mais avant tout, les gravures laissent entendre que la principale occupation d'une femme consiste à s'habiller avec élégance. Qu'elle se mire dans une glace (Fig. 3.18) ou s'apprête à mettre un châle ou un chapeau, elle se soucie de sa tenue.¹³⁹ Enfin, pour compléter son raffinement, une dame distinguée est censée tenir le *Journal des Dames et des Modes* en main.¹⁴⁰ Ce redoublement de l'image, plus qu'une excellente publicité pour le périodique, plus

¹³⁴ Voici quelques numéros de gravures présentant des mannequins en train de s'adonner à diverses occupations : travaux d'aiguille : les planches 274, 346, 3325 et 3398; femmes arrosant des fleurs : 1322 et 1492; nourrissant des oiseaux : 1143 et 1334; promenant un chien : 285; une lecture en main : 346, 483, 2254, 2828 et 2927; rêvant devant une miniature : 291, 412 et 413; bavardant avec d'autres personnes : 2953, 3003, 3041, 3101, 3114, 3285 et 3339; pratiquant la musique : 194, 241, 265, 267, 289, 414, 445, 2221, 3298, 3334 et 3494; exécutant des peintures ou s'intéressant à la peinture : 261, 284, 311, 422, 424, 481, 1614, 2335, 2903 et 3208; donnant des leçons aux enfants : 95, 242, 258, 765, 2247, 2415, 2608, 2886, 2922, 2971, 2991, 3162, 3221, 3325 et 3414.

¹³⁵ Femmes en voitures : gravures 155 (Fig. E.8), 294 et 3556. Amazone : gravures 165, 223 (Fig. 4.8), 303, 453, 611, 740, 1556, 1816 et 3457. Par ailleurs, le nombre des planches montrant des hommes à cheval ou en voiture est négligeable. Une exception est le n° 316.

¹³⁶ Robes de mariées : gravures 1303, 1338, 1913, 2211, 2225, 2938, 3262, 3289 et 3550 (voir aussi Fig. 1.2).

¹³⁷ Au théâtre : gravures 2970 et 3336; aux bals costumés : gravures 3055, 3239 et 3329; aux réunions mondaines : gravures 3239, 3243 et 3341.

¹³⁸ Femme et homme en tête-à-tête : gravures 2218 et 3341; danse et dégustations : gravures 16, 463, 609, 873, 1703, 1872 et 2223; jeu de cartes : gravure 407.

¹³⁹ Miroir : gravures 292, 1563, 1652, 3560; châle : 357; chapeau : 2011, 2352.

¹⁴⁰ Gravures 201, 299, 301, 346, 3093 et 3438. Gavarni a aussi dessiné une aquarelle qui montre deux jeunes femmes en déshabillé regardant les feuilles d'un journal de mode. Le dessin porte le titre « Le journal de modes ». Il fut lithographié par Weber en 1832 et publié par un journal de mode (voir P.-A. Lemoisne, *Gavarni*, Paris 1928, t. II, p. 247).



Figure 3.18 Quelques gravures du journal montrent la femme au moment où elle vérifie sa tenue. Un dernier regard dans le miroir, une dernière retouche : et voilà qu'elle est prête à se présenter en société. A gauche la gravure 1652 du 5 juin 1817, à droite la gravure 3560 du 15 mai 1838.

même qu'une présentation de la lectrice idéale,¹⁴¹ est l'aveu que le journal est une création de l'esprit où l'observateur peut regarder une gravure qui représente un observateur regardant une gravure. C'est le fameux procédé de « mise-en-abyme », spécialité du monde des arts et de la littérature.¹⁴² Bien

¹⁴¹ Sur le lecteur idéal de certains journaux, voir le dépouillement de Fritz Nies : *WO DIE LEKTÜRE DES « CONSTITUTIONNEL » HINFÜHRT. LESER DER FRANZÖSISCHEN MASENPRESSE DES 19. JAHRHUNDERTS ALS THEMA DER BILDENDEN KUNST*, *Französische Presse und Pressekarikaturen 1789–1992*, Mayence, pp. 48–54.

¹⁴² En 1893, André Gide a introduit le terme technique de “mise-en-abyme” pour tout procédé de répétition de ce genre (*Journal*, p. 41). Gide a pris cette expression de l'art héraldique où certains blasons présentent le même blason *ad infinitum*, ce qui communique l'impression d'être conduit en abîme. Pour les artistes et les auteurs, la mise-en-abyme permet la réflexion de leur propre situation. C'est une façon d'aliéner le spectateur ou le lecteur et de lui dire en même temps d'être sur ses gardes. Comme exemples du livre dans le livre : *Don Quichotte*; du drame dans le drame : *Hamlet*; du tableau de peinture dans le tableau de peinture : plusieurs autoportraits de peintres ou “Las Meninas” de Velasquez ou le “Tableau stéréoscopique sans terminer” de Dalí; de la sculpture dans la sculpture : les poupées russes; du film dans le film : quelques films surréalistes. La

que ces illustrations aient la prétention d'être des documents pris sur le vif, elles sont un clin d'œil au lecteur capable d'apprécier l'imaginaire (Fig. 3.19 ainsi que Fig. 2.9, E.1 et la couverture de cet ouvrage).

En analysant la composition du lectorat, on peut se demander aussi si le *Journal des Dames* ... ne bénéficiait pas d'une clientèle masculine. Plusieurs personnes du sexe masculin assuraient par courrier de leur intérêt pour l'illustré. "Les femmes n'aiment pas seules votre journal," affirma un provincial le 24 juillet 1803. "Quelques jeunes gens en font aussi leur profit. J'ai vu même des pères de famille sourire à certains articles où vous aviez la franchise de tourner en ridicule certaines modes qui le méritoient (sic) bien." Indépendamment des époux et des pères de jeunes filles désireux de surveiller le comportement vestimentaire de leur entourage ou obligés de gérer les dépenses faites pour les marchandises recommandées par le magazine, les hommes élégants, faute d'un illustré de mode pour hommes, devaient s'informer auprès du journal des dames pour connaître la mode masculine.¹⁴³

Dans le journal de La Mésangère, environ 9,5 pour cent des gravures présentent des vêtements d'hommes,¹⁴⁴ dont le numéro 268 qui montre un homme devant un miroir en train d'arranger sa tenue. Une tenue soignée jouait alors un grand rôle dans la carrière et la réputation professionnelle d'un homme ambitieux – hier peut-être davantage qu'aujourd'hui.¹⁴⁵ L'agenda

mise-en-abyme s'observe aussi dans la vie quotidienne : le rêve dans le rêve, le miroir dans le miroir, le poste de télé dans le poste de télé. Pour des exemples en littérature, voir Annemarie Kleinert, VORSICHT LITERATUR! EINE LITERARISCHE LEKTION VOM GEFÄHRlichen LESEN, *Germanisch-Romanische Monatsschrift*, 1983, pp. 94–100.

¹⁴³ Les pères de famille, affirme le cahier du 5 décembre 1810, étaient assurés de veiller à la paix domestique et au bonheur familial en feuilletant le journal. Plusieurs articles comparent les réflexions des hommes sur les dépenses domestiques aux calculs des femmes pour les choses de luxe. Celui du 28 février 1818 dévoile que lorsque tout est noir pour le mari, tout est rose pour son épouse. Parfois le regard des hommes sur la mode allait en améliorer la qualité.

¹⁴⁴ Il est difficile de faire le calcul des sujets de planches. Il y a souvent plusieurs personnes de sexe différent sur une même feuille, et il manque certaines illustrations dans toutes les collections. Nous avons fait un calcul approximatif selon lequel, au total, à part les 9,5 pour cent des modes masculines déjà mentionnées, 78,7 pour cent des gravures présentent des modèles pour femmes, 9,5 pour cent des chapeaux et bustes (voir la figure en couleur 6.4 et Fig. E.11), 2 pour cent des modèles pour enfants, et 0,3 pour cent des bijoux, des voitures etc. Bien sûr, les proportions varient selon l'année. En 1813 par exemple, le journal ne publie que 57 gravures de femmes (soit 68 pour cent des planches), 12 chapeaux (14 pour cent des planches), 11 costumes d'hommes (13 pour cent) et 4 vêtements d'enfants (5 pour cent).

¹⁴⁵ Un exemple est Lucien de Rubempré, héros d'*Illusions Perdues*, qui, pour assurer sa réussite sociale, quitta ses vêtements misérables et s'habilla chez des tailleurs, lingères, cordonniers ... de bonne réputation. Il "se commanda des chemises, des mouchoirs, enfin tout un petit trousseau, chez une lingère et se fit prendre mesure de souliers et de bottes par un cordonnier célèbre. Il acheta une jolie canne chez Verdier, des gants et des boutons

d'une semaine typique de ces hommes est donné le 20 novembre 1823 : "*Lundi*; mon chocolat à 10 heures; je ne serai visible pour personne jusqu'à 4 à 5 heures, demi-toilette, mon cabriolet. *Mardi*; grande chasse; je serai absent toute la journée. Mon fusil ordinaire et mon nouveau fusil à piston. Mon tilbury à capote, en partant de Paris; un cheval de course à Viroflay. *Mercredi*; repos. Des gazettes; un procès, s'il se peut. *Jeudi*; je donne à déjeuner : grande chère et vins exquis; il n'y aura que des amis; je veux que tout le monde s'en aille malade. *Vendredi*; c'est mon jour de visites; que l'on mette au coupé mes meilleurs chevaux, ceux avec lesquels j'ai l'habitude de solliciter, si toutefois ils ne sont pas fourbus. *Samedi*; j'assiste à un dîner d'étiquette, à une lecture de société et à un bal d'enfants; on mandera mon médecin de bonne heure pour le lendemain."¹⁴⁶ L'éditeur n'oublie pas de mentionner les détails extravagants de l'apparence de certains petits-maîtres. En février 1820, il signale qu'ils "se font teindre ... le bas de la jambe, en rose, pour faire ressortir la broderie de leurs bas de soie". En 1821 et 1822, il relève leur habitude de porter des corsets et d'apparaître en public un éventail à la main (Fig. 3.20). Dans les années 1830, haute époque des Muscadins, Fashionables, Jeune-France et Dandys, l'intérêt du lectorat masculin pour le journal connut son apogée. Le 20 juillet 1834, par exemple, l'éditeur s'engagea à ne pas oublier "que si la première partie de notre titre s'adresse particulièrement aux dames, la seconde nous fait un devoir de signaler dans les modes celles qui concernent les hommes." Et il insistait en novembre 1834 : "la toilette des hommes est de notre domaine, nous devons nous en occuper pour remplir notre tâche."

Les lettres adressées au rédacteur et signées par des hommes précisaient souvent la profession des expéditeurs : hauts fonctionnaires, commerçants, rentiers, militaires, gens de théâtre, fils de famille, parfois peintres, graveurs

de chemise chez Mme Irlande; enfin il tâcha de se mettre à la hauteur des dandys." (p. 285). A en juger par un best-seller de 1975 intitulé *Dress for Success* (par J.T. Molloy), l'importance du chic distingué est de nouveau en hausse après avoir été méprisée suite aux années révolutionnaires de 1968.

¹⁴⁶ Certaines planches de la série *Incroyables et Merveilleuses*, publiées par La Mésangère de 1810 à 1818, présentent ces dandys. Lors de la réédition chez Rombaldi en 1955, R.A. Weigert décrit le fashionable de façon suivante : "Il se lève vers onze heures du matin, accorde audience au bottier, au tailleur, au chapelier et reçoit ses amis. Quelles conversations profondes et savantes ces Messieurs tiennent entre eux! la finesse de leurs chevaux, le talent des auteurs, la beauté des actrices, tout est jugé et apprécié. Puis l'élégant se vêt ... Un tour au jeu de Paume, ou ... à Longchamp, une promenade au bois de Boulogne, un changement de costume et le moment arrive de ... paraître à l'Opéra, faire sa cour aux femmes connues ... , passer à la Comédie Française et finir la nuit au Palais Royal, sinon à Frascati." (p. IX). La Mésangère recommandait quelques ouvrages pour les gourmets parmi les dandys, par exemple le 10 mars 1828 : *Manuel de l'amateur d'huîtres*, par Alexandre Martin.

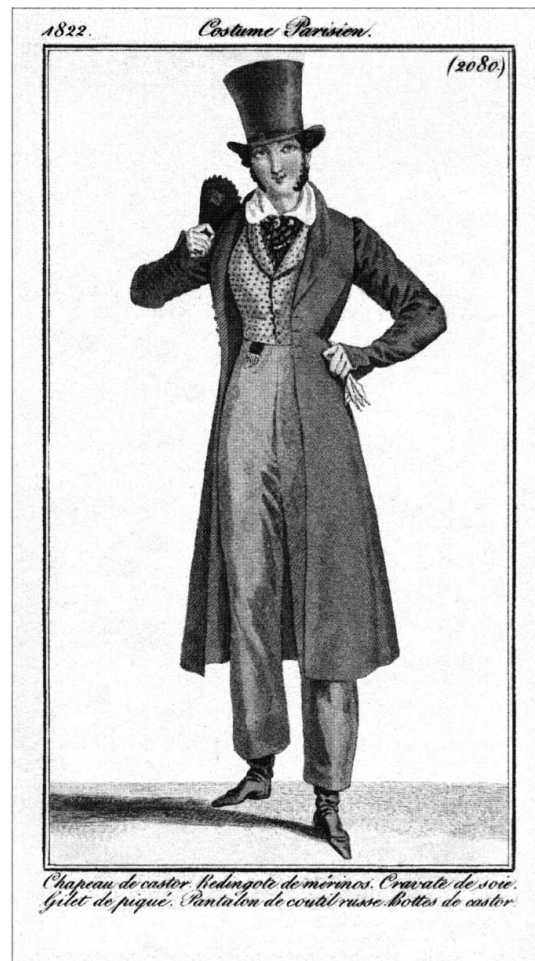


Figure 3.20 Le journal présente volontiers les extravagances de la mode. En 1821 et 1822, les dandys apparaissent en public, un éventail à la main (gravure 2080 du 10 juillet 1822). Issus de familles riches ou devenus riches par le biais de spéculations, ces hommes adoptaient une tenue excentrique et professaient souvent une philosophie libertine. Ils étaient soit méprisés, soit adorés pour leur fainéantise.

ou écrivains.¹⁴⁷ Elles donnaient aussi des renseignements sur les préoccupations et les goûts des lecteurs masculins. Pour attirer surtout cette clientèle, le journal publie des informations sur les inventions technologiques : le 10 avril 1818 sur la nouvelle construction mécanique du vélocipède; le 5 février 1820 sur l'intention "d'employer la vapeur au labourage des terres"; le 5 octobre de la même année sur "une baignoire de cuir imperméable, que l'on roule comme un matelas" et qui permet de "prendre un bain dans la plus chétive auberge";

¹⁴⁷ Une lettre publiée le 20 février 1798 précise que son expéditeur, qui demande à prendre le journal en abonnement, est membre d'une société poétique réunissant dix-sept personnes désireuses de devenir des hommes de lettres.

le 5 mai 1821, sur “un bateau tout entier de fer forgé, qui portera 300 personnes” et qui, comme indiqué le 15 mai suivant, sera mû par une machine à vapeur “force de 22 à 25 chevaux”. La Mésangère avait dans sa bibliothèque beaucoup de livres sur les progrès de l'industrie, les nouvelles machines et les résultats de la recherche en sciences appliquées. Dans son journal, il traitait par exemple de la découverte du nouveau métal nommé *palladium*, des avantages et des inconvénients de l'éclairage au gaz, des expériences qui avaient pour but de mettre la télégraphie à la disposition des particuliers, de l'invention de la douche et de la prolifération des boîtes à musique logées dans toutes sortes de meubles comme tiroir, divan, nécessaire de voyage.¹⁴⁸ D'autres articles parlaient des premières machines à écrire, de l'histoire des voitures sur rails ou sur une simple route, mises en mouvement par une machine à vapeur, puis des inventions en chimie, physique et médecine : on venait de découvrir la présence du fer dans le sang, de construire un microscope qui augmente les objets 76 000 fois, etc. Enfin, l'ouverture des théâtres appelés dioramas, sorte de précurseurs de nos cinémas, fut mentionnée dans plusieurs articles, ainsi que d'autres nouvelles qui ont dû intéresser à l'époque surtout les lecteurs masculins (voir pp. 393–400).¹⁴⁹ Bref, l'illustré n'avait pas de limites dans le choix de ses sujets qualifiés “digne(s) de paraître dans le *Journal des Savants*”.¹⁵⁰

Une caricature de 1807 traitant de l'éducation littéraire et artistique d'un jeune homme présente le *Journal des Modes* traînant sur une chaise dans l'appartement d'un élégant. Le dessin arbore deux personnes, le “fashionable” et un homme âgé. Le premier personnage pourrait être un jeune homme désireux d'apprendre les secrets de l'art de vivre et les règles de la politesse. L'autre pourrait bien être Monsieur de La Mésangère, le maître des petits-mâîtres (Fig. 3.21).

Mais “dans tout ceci”, promet un article du 15 novembre 1834, “le *Journal des Dames* n'oubliera jamais qu'il est le journal des dames, c'est-à-dire que ses narrations seront gaies sans être inconvenantes, que ses esquisses seront attachantes sans être libres, que ses plaisanteries n'auront point d'amertume; que s'il fait quelquefois sourire ses lecteurs, il ne les fera jamais rougir.” Ce public féminin-cible auquel le journal était surtout destiné et qui permet de

¹⁴⁸ Les boîtes à musique connaissent une grande vogue. Le cahier du 15 janvier 1826 en présente une “en forme d'orgue, qui peut remplacer au besoin, un orchestre entier . . . et qui joue 12, 24 et 36 contredanses modernes, et un nombre proportionné de walses.”

¹⁴⁹ Palladium : 31 octobre 1823; éclairage à gaz : 5 octobre 1819 et 15 août 1827; télégraphie : 5 octobre 1830; douche : 5 juillet 1830; boîtes à musique : 30 juin 1830; machine à écrire : 5 août 1831; voitures à cheval : 27 octobre 1802 (y sont mentionnés : carrick, diligence, berline, tape-cul, char, demi-fortune, dormeuse, bockay, hollandaise); voitures à vapeur : 10 juillet 1831, 5 octobre 1832 et 25 septembre 1834; fer dans le sang : 15 janvier 1833; microscope : 25 mars 1834; diorama : 15 juillet 1838.

¹⁵⁰ *Journal des Dames et des Modes*, 25 août 1820.



Figure 3.21 L'éducation littéraire d'un jeune homme en 1807 inclut la lecture du *Journal des Modes*. Le périodique traîne sur la chaise. L'homme âgé pourrait bien être Monsieur de La Mésangère, le maître des petits-maîtres.

qualifier l'illustré de “journal féminin”,¹⁵¹ imposait des contraintes et des obligations. Il fallait éviter d'effrayer les femmes et les enfants, prôner les valeurs universelles de la famille bourgeoise, veiller au respect des bonnes mœurs, censurer tout excès, définir les règles de la bienséance et améliorer le comportement humain. C'est tout un programme que l'ancien abbé et ses successeurs ont essayé de mener à bien, même si parfois ils n'ont pu éviter que quelques propos indécents ne se glissent dans les cahiers du magazine,

¹⁵¹ Certains chercheurs de la presse féminine ont des problèmes pour définir leurs objets de recherche. C. Rimbault inclut tous les journaux écrits par des femmes dans le genre “presse féminine”, y compris les journaux politiques, littéraires etc. écrits par des femmes, même s'ils ne sont pas destinés aux femmes. S. Van Dijk refuse d'inclure dans son ouvrage les journaux de mode autres que ceux écrits par ou explicitement adressés à des femmes. Elle exclut de sa liste le *Cabinet des Modes*, bien qu'il fût surtout destiné aux femmes. U. Weckel, parlant de périodiques féminins allemands, ne traite même pas d'aucun journal de mode. A notre avis, un périodique féminin se définit par la majorité des lecteurs, qui doit appartenir au beau sexe. Il faut aussi faire une distinction entre journaux féminins et journaux féministes. Les intentions des éditeurs de journaux *féministes* sont généralement moins pacifiques que celles des éditeurs de journaux *féminins*.

ce que la censure critiquait aussitôt.¹⁵² En général, le *Journal des Dames* ... mettait un point d'honneur à respecter les convenances et à exercer une influence moralisatrice sur les opinions. Cette politique fut surtout appréciée en province où l'on craignait, plus qu'à Paris, les propos frivoles dans les publications destinées aux femmes et aux enfants. Le public en savait gré à la rédaction qui, estimée digne de confiance, pouvait compter sur des lecteurs dociles et satisfaits. En général, l'influence du journal sur la civilisation était salubre, ce que les abonnés honorèrent de leur fidélité de longues années durant (Fig. 3.22).



Figure 3.22 Le journal pourrait être qualifié de haute école de galanterie française. On y pouvait apprendre ce qui peut rendre les hommes désirables. Planches 2218 et 3314 présentées les 29 février 1824 et 25 octobre 1835, celle à gauche exécutée par A. Delvaux, celle à droite par Lanté et Nargeot.

¹⁵² On observe un certain libertinage dans les numéros critiqués par la censure le 21 décembre 1798 et les 9 avril et 20 juillet 1799 (voir p. 49). Mais, dans une lettre envoyée à son ami Desvignes, La Mésangère note que sa revue ne renferme "rien qui soit contre les bonnes mœurs" (Arch. Mun. de Baugé).

3.4 La Mésangère, mécène de jeunes talents.

Le cas du peintre Gavarni

Afin de préserver l'enthousiasme de ses lecteurs, La Mésangère rechercha tout au long de ses trente-deux années d'éditeur des collaborateurs géniaux susceptibles d'améliorer la qualité de l'illustré. D'une part, il s'entoura d'hommes et de femmes au zénith de leur carrière parmi lesquels figuraient les peintres Philibert Louis Debucourt et Carle Vernet, le graveur Pierre Charles Baquoy ainsi que les poètes Eloi Johanneau, Charles-Louis Mollevaut et la comtesse de Bradi (nous retraçons leurs portraits à l'annexe, pp. 339–345). D'autre part, il eut la chance de découvrir plusieurs jeunes talents qu'il patronna et qui firent des débuts remarquables à son service : les dessinateurs Horace Vernet et Louis Marie Lanté (voir l'annexe, pp. 346–347), ainsi que les écrivains Marceline Desbordes-Valmore,¹⁵³ Emile Deschamps,¹⁵⁴ Elisa Mercœur¹⁵⁵ et

¹⁵³ Pour la carrière de Mme Desbordes-Valmore (1786–1859), poétesse dès 1810, actrice et mère de trois enfants, voir le *Dictionnaire de biographie française*, t. 10, pp. 1219–1232. Après avoir fréquenté le cénacle constitué au lendemain de la chute de Napoléon, auquel participèrent Mmes de Staël, Amable Tastu, Sophie et Delphine Gay, elle arriva en 1818 à se faire connaître par un public plus large. Ses *Elégies et romances*, poésies annonçant le romantisme, attirèrent l'attention de La Mésangère qui, à une époque encore sous le charme des bergers de Florian et des églogues de Watteau, fut un des premiers à reconnaître son talent. Le *Journal des Dames* ..., ensuite quantité d'autres journaux comme *L'Observateur des Modes* de 1818, *La Muse française*, *Le Musée des familles* et le *Journal des Jeunes Personnes*, ne cessèrent de publier des extraits de ses contes, romans et vers intimistes exposant une rêverie profonde. Le Duc de Montmorency, proposé au même fauteuil qu'elle à l'Académie française, eut le geste généreux de partager ses traitements avec cet « André Chénier des Femmes ».

¹⁵⁴ Sur Emile Deschamps de Saint-Amand (1791–1871), qui commença sa carrière en 1812 et devint le fondateur du premier cénacle du romantisme, voir le *Dictionnaire de biographie française*, t. 10, pp. 1272–1273. Dès 1813, l'illustré publia régulièrement ses vers et quelques-unes de ses nombreuses traductions par lesquelles il fit connaître en France la littérature étrangère (Goethe, Schiller, Shakespeare). En 1818, il remporta un grand succès avec deux comédies. En 1823 et 1824, il dirigea avec son frère Antoine (1800–1869) le journal *La Muse française*.

¹⁵⁵ Pour le portrait peint et une esquisse biographique d'Elisa Mercœur, originaire de Nantes (1809–1835), voir *Galerie des dames françaises distinguées dans les lettres et les arts*, Paris 1843, puis Quérard, t. VI, p. 65, et *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*, t. 11, p. 59. En février 1835, à l'occasion de sa mort prématurée, la rédaction du *Journal des Dames* ... publie une nécrologie mentionnant avoir été, en décembre 1828, la première à déposer "une fleur sur son berceau littéraire et ... le premier écho de ses mélancoliques accents". Pour faire allusion à sa vie de souffrances, elle se demande d'abord si les femmes de lettres ne seraient pas plus heureuses au sein d'un ménage, pour répondre ensuite, de manière nette : "Non, les femmes qui ont un talent pareil ne doivent pas hésiter de dédier leur vie aux belles-lettres." Sur les relations de cette poétesse avec Chateaubriand, Lamartine, Chamisso et Kotzebue, voir ses *Œuvres complètes*, précédées des mémoires sur sa vie par sa mère, Paris 1843.

Marco de Saint-Hilaire, jadis page à la cour de Napoléon (voir p. 342). Ses rapports avec chacun d'eux sont intéressants, mais dans le cadre de cette étude, il est difficile de retracer toutes ces nombreuses rencontres, sauf marginalement en notes ou en annexe. Toutefois, deux personnalités en début de carrière ont eu des relations particulièrement fascinantes avec l'éditeur : le romancier Honoré de Balzac et le peintre Gavarni. Nous avons choisi de nous arrêter plus longuement sur leur engagement vis-à-vis du journal parce qu'ils exploitèrent plus que les autres le contact avec lui pour s'établir dans la société parisienne, effectuant par la suite un parcours extrêmement brillant.

La Mésangère ouvrit son périodique à Honoré de Balzac, alors aux prises avec ses premiers embarras pécuniaires, lorsque celui-ci n'avait pas encore vingt ans et qu'il voulait devenir auteur. Cet épisode biographique inconnu fut mis à jour par hasard en scrutant les articles du journal. Nous y reviendrons plus tard (pp. 232 à 264). Dans ce chapitre, nous examinons le cas de Gavarni, né le 13 janvier 1804, âgé de vingt-trois ans lorsqu'il entra en relation avec La Mésangère, et à la recherche de la voie qui devait le mener à la gloire.¹⁵⁶ L'ancien abbé fit la connaissance du peintre au printemps de 1827, à une époque où la pruderie bigote de Charles X pesait sur la vie culturelle et intellectuelle. L'embourgeoisement de la société et un style compassé paralysaient alors les nouveautés de la civilisation.

Pendant cette période difficile pour le journal, les voix critiques ne manquaient pas. En 1826, une société d'écrivains lui avait reproché d'être "sans couleur",¹⁵⁷ et en avril 1827 une vieille lectrice faisait remarquer que certaines abonnées âgées y avaient renoncé "parce qu'elles ne trouvaient plus rien pour elles" dans l'illustré. En mars de la même année, un nouveau concurrent avait paru qui offrait, avec chaque livraison, un bouquet de fleurs artificielles à ses lectrices.¹⁵⁸ Ce périodique voulait tenter sa chance à l'exemple du *Petit Courrier des Dames* qui, depuis juillet 1821, avait réussi à porter ombrage à La Mésangère.¹⁵⁹ Au printemps de 1827, un autre obstacle se présenta quand

¹⁵⁶ Pour plus de détails sur cette relation, voir Annemarie Kleinert, LES DÉBUTS DE GAVARNI, PEINTRE DES MŒURS ET DES MODES PARISIENNES, *Gazette des Beaux-Arts*, novembre 1999, pp. 213-224.

¹⁵⁷ Voir la *Biographie des journalistes* ... , Paris 1826, p. 42.

¹⁵⁸ Le premier numéro porta le titre *Album des Modes et Nouveautés*, les suivants *Le Bouquet*. Sur ce périodique, qui cessa de paraître en août de la même année, voir Annemarie Kleinert, *Die frühen Modejournale* ... , pp. 162/163 et 176.

¹⁵⁹ Ce journal parut dans sa première année sous le titre évocateur d'une concurrence : *Nouveau Journal des Dames ou Petit Courrier des Modes*. Fondé par une Société de lettres et d'artistes, la directrice, Donatine Thiery (1771-1827), collabora avec les rédactrices Davot, Delarne, Guillois et sa fille Coralie Thiery (1795-1882), épouse de Joseph Taverne. Voir la courte notice sur Mme Thiery (sic) dans la *Biographie des journalistes* de 1826, puis *La France littéraire*, t. IV, p. 217, et Annemarie Kleinert, *Die frühen Modejournale* ... , pp. 166-173. Quatre des cinq enfants de Mme Thiery ont continué à éditer le journal (voir

le graveur attitré du magazine depuis sa fondation, Pierre Baquoy, presque septuagénaire, annonça qu'il allait mettre fin à ses activités au *Journal des Dames*.¹⁶⁰ Un peu plus tard, le dessinateur Horace Vernet, également un des artistes les plus féconds du journal, était nommé directeur de la prestigieuse Académie de France à Rome et n'avait plus le temps de s'occuper de dessins de mode. La Mésangère regrettait ces pertes d'autant plus qu'il offrait, depuis 1824, deux modèles au lieu d'un sur chaque planche, et qu'il venait d'augmenter le nombre d'illustrations de 85 à 96 par an. Il avait donc de plus en plus besoin de gens compétents pour remplacer Baquoy et Vernet. Enfin, ses soixante-sept ans commençaient à se faire sentir et ne lui permettaient plus de maintenir un rythme soutenu sans collaborateurs fiables.¹⁶¹ En homme réaliste, il savait qu'il ne pouvait pas se reposer sur ses lauriers s'il voulait continuer à attirer des lecteurs. Ses successeurs écrivent le 5 janvier 1838 dans le périodique : "Il sentit qu'il ne suffit pas de croire à la réussite pour réussir, il faut constamment y mettre de l'énergie."

Le hasard et son flair extraordinaire lui vinrent en aide : chez le libraire Blaisot au Palais Royal, il vit quelques aquarelles présentant des costumes folkloriques des Pyrénées ainsi qu'une bande lithographiée intitulée *Etrennes de 1825 ou Récréations diabolico-fantasmagoriques* qui montrait plusieurs costumes fantastiques. On pouvait plier cette bande en zigzags et l'offrir en cadeau pour le Nouvel An. Voilà ce qu'il avait cherché : des formes de costumes sortant de l'ordinaire, un esprit novateur affranchi des traditions de la peinture bourgeoise et des modèles figés dans de sages poses. L'éditeur entra dans la boutique du libraire pour acheter des dessins de costumes des Pyrénées et pour demander le nom de l'artiste. Il apprit qu'il s'agissait d'un certain Guillaume Sulpice Chevallier et que Blaisot avait édité ce dépliant. C'était la deuxième publication du peintre, la première ayant paru un an plus tôt chez Caroline Naudet qui lui avait recommandé l'artiste.¹⁶²

J. Pouget-Brunereau, « L'INDISCRET ». UN PÉRIODIQUE QUI RESTE DISCRET, *Stendhal Club*, 1995, pp. 207–216).

¹⁶⁰ Lorsque Baquoy meurt à Paris le 4 février 1829, l'éditeur perd un ami de qualité. Selon un article publié par le journal le 15 février 1829, Baquoy avait de la droiture dans tous ses procédés. Voir aussi p. 349.

¹⁶¹ Les lettres de La Mésangère témoignent de son grand sens de la précarité de la vie. Au sommet de sa carrière, il pense déjà à la possibilité d'une mort subite. Ainsi écrit-il le 14 juillet 1811: "Si je ne datais d'un demi siècle, j'achèterais ... le morceau de terre." (il s'agit d'un achat proposé par son avocat de Baugé dans la région natale de La Mésangère). Et le 25 janvier 1812: "J'ai maintenant une grande aisance parce que je travaille; mais je suis d'un âge à craindre que cette source tarisse." Enfin le 5 juin 1823 : "Les projets d'acquisition (de terres) m'occupent peu; ma carrière est trop avancée."

¹⁶² Le peintre était le neveu du célèbre acteur et caricaturiste Guillaume Thiémet que connaissait La Mésangère. Il était le fils de la couturière Monique Thiémet. Sa mère ayant toujours eu des gravures de mode chez elle, il a sans doute admiré ce genre de dessins dès son enfance.

Toujours prêt à s'entourer de talents encore ignorés, il demanda à être mis en rapport avec Chevallier. Blaisot lui apprit que le peintre encore inconnu était parti dans les Pyrénées, près de Tarbes, où il était employé au cadastre pour y faire des croquis de machines,¹⁶³ et qu'il dessinait, dans la commune de Gavarnie (nom qui allait lui suggérer son pseudonyme en 1829¹⁶⁴), à ses heures libres, quelques paysages, quelques portraits ainsi que des costumes régionaux, destinés à porter le titre *Montagnards des Pyrénées, françaises et espagnoles*.¹⁶⁵ Loin de décourager La Mésangère, l'information stimula son enthousiasme : il cherchait un dessinateur non seulement pour son périodique, mais aussi pour les séries de planches qu'il éditait et commentait. Trois séries venaient d'être complétées dans les locaux de l'illustré : celle des costumes de Normandie, commencée en 1804; celle des ouvrières de Paris, initiée en 1816, et celle des costumes de divers pays, publiée à partir de 1821. Une quatrième, intitulée *Costumes et coiffures des Parisiennes de haute et moyenne classes*, en vente depuis 1817, devait finir de paraître en 1828. Enfin, une cinquième, ayant pour titre *Galerie des femmes célèbres de l'ancienne France*, dont il venait de publier les premières planches, n'avancait pas comme il l'aurait voulu. Il était temps de penser à une nouvelle série car la concurrence ne dormait pas. Deux entreprises concurrentes, Martinet et Treuttel/Würtz avaient également manifesté de l'intérêt pour la publication de suites de planches sur l'histoire du costume. Il devait être sur ses gardes.¹⁶⁶

Ayant constaté que le sud de la France s'était moins rallié aux recommandations du journal que le nord, La Mésangère eut l'intention d'attirer l'attention du sud sur sa maison d'édition. Un talent comme Gavarni serait l'homme idoine pour braver la concurrence et réaliser d'élégants dessins de costumes du sud. Blaisot accepta de servir de médiateur. Un accord écrit fut passé pour un lot de cent dessins à raison de trente-cinq francs pièce, somme également obtenue par Horace Vernet de 1811 à 1817 pour ses illustrations destinées au journal de La Mésangère.¹⁶⁷

¹⁶³ Ce fait est rapporté par le *Bulletin de la Société d'Encouragement*, 1825.

¹⁶⁴ Les récits sur l'origine de ce pseudonyme varient. Une version veut qu'une aquarelle envoyée au Salon de peinture de 1829 ayant figuré par erreur au catalogue sous le nom du lieu représenté, avec une erreur orthographique, l'artiste l'adoptât comme pseudonyme.

¹⁶⁵ F. Courboin, *Histoire illustrée de la gravure*, Paris 1926, t. 3, p. 228, et *Dictionnaire de biographie française*, t. 15, pp. 873–875.

¹⁶⁶ Martinet a édité de 1811 à 1815 une série intitulée *Costumes des différens départemens de l'Empire français*, dont les six premières gravures coloriées portent en tête *Empire français* et les 141 suivantes *Costumes français* (ou *suisses, espagnols, italiens, portugais*). A partir de 1827, la maison Treuttel/Würtz a publié le premier volume de la série *Collection des Costumes ... pour servir à l'Histoire de France* par Horace de Viel-Castel qui allait comprendre, jusqu'en 1845, quatre gros volumes. Selon Colas, ces planches sont "de mauvaise qualité et en rien comparables aux illustrations éditées par La Mésangère".

Un premier envoi de six dessins arriva à Paris en mai 1827, suivi bientôt de deux autres lots de dix « demoiselles ».¹⁶⁸ La Mésangère fut déconcerté. Certes, cela égalait les meilleures des quatre mille planches qu'il avait déjà publiées. Mais comment s'en servir? Les illustrations étaient trop imprécises pour une série consacrée aux costumes nationaux et trop spécialisées pour son magazine. Représentant une Espagnole (n° 1), une Basquaise (sic) (n° 2), une Irlandaise (n° 3) (Fig. 3.23), une Catalane (n° 4), une Béarnaise (n° 5) etc., elles auraient tout au plus un intérêt pour le carnaval.¹⁶⁹ Et encore! Les Parisiennes ne sortaient généralement pas de la trinité hiératique de Pierrot, Polichinelle ou Arlequin. Quelques femmes auraient de quoi se moquer, dont Mme de Genlis pour qui tout travestissement manquait de noblesse et de décence.¹⁷⁰ En outre, certaines feuilles, dont la Bourguignonne, n'étaient pas assez précises pour servir de patron de couture. La Mésangère tint conseil avec ses couturières et avec son graveur Gâtine qui travaillait pour lui depuis 1810. Ce dernier trouvait que certaines silhouettes, dessinées à la plume, ombrées à l'encre de Chine et lavées avec des teintures plates, n'étaient pas assez « écrites ». Les couturières protestaient qu'on ne pouvait ni porter de tels modèles ni voir assez de détails pour les réaliser. L'éditeur envoyait donc une lettre au peintre : « La femme de Gavarni a-t-elle sous le bras une bouteille ou une cornemuse? Les réseaux noirs des montagnardes espagnoles sont-ils en laine? Le tablier étroit que porte cette même femme paraît froncé de manière à pouvoir être développé, le peut-il? » Il critiqua aussi que les deux derniers dessins péchaient par les jambes qui étaient trop grêles, et il posa d'autres questions.¹⁷¹ Bref, les dessins furent jugés insatisfaisants par rapport aux critères de l'art et de la mode et inopportuns pour être publiés dans un illustré qui pourrait perdre sa réputation à publier de telles extravagances.

En juin 1827, La Mésangère communiqua au jeune homme sa décision de ne plus honorer le reste de la commande. Quarante et un dessins étaient prêts quand le peintre reçut la lettre. La Mésangère en fit graver vingt-deux par Gâtine et les présenta successivement de 1828 à 1830 sous forme de série intitulée *Travestissemens* (sic). Le nom du graveur fut indiqué en bas de

¹⁶⁷ Pour les *Incroyables et Merveilleuses*, Vernet a reçu une somme plus élevée : 80 francs pièce (voir p. 65). Sur les revenus nécessaires pour faire vivre une personne, voir p. 136.

¹⁶⁸ « Je mets à la diligence six demoiselles à qui j'ai fait la recommandation expresse de m'envoyer vite et à cheval du QUIBUS, » écrit Gavarni à la date du 26 mai 1827. « Mon cousin Théodore aura la bonté de placer ces demoiselles dans le harem de M. la Mésangère. » Cité par les frères Goncourt, *Gavarni. L'homme et l'œuvre*, Paris 1873, t. I, p. 61. Voir aussi des frères Goncourt : *Journal. Mémoires de la vie littéraire*, Paris, t. I, pp. 76, 77 et 174, t. IV, p. 22 et t. V, p. 21.

¹⁶⁹ Pour les légendes des autres planches de la série, voir p. 366.

¹⁷⁰ *Journal des Dames et des Modes*, 25 février 1818.

¹⁷¹ Voir la citation de ces questions dans Paul-André Lemoisne, *Gavarni. Peintre et lithographe*, Paris 1924, t. I, p. 21.



Figure 3.23 Dessins de Gavarni exécutés sur les commandes de La Mésangère en 1827. L'artiste était encore inconnu à l'époque. Au moment de l'impression des planches sous le titre de *Travestissemens* (sic), l'éditeur et le peintre n'étaient plus en bons termes.

chaque feuille, à droite. La place en bas à gauche, où se trouve généralement le nom du dessinateur, resta libre (voir Fig. 3.23 et la figure en couleur 6.9).¹⁷²

Mais à la grande stupéfaction de l'équipe du journal, le succès ne se fit pas attendre. On s'arracha les gravures qui, à en croire le cahier du 10 février 1828, "se vendent à merveille", et qui, selon le cahier du 5 août 1829, "ont ... inspiré les costumiers du ballet *Clarisse* au théâtre de l'Ambigu Comique". Une annonce du journal, parue le 7 décembre 1828, loue cinq nouveaux modèles de déguisements. "Leur grand mérite est de différer de tout ce qui a été gravé," explique-t-on le 10 janvier 1829. A la suite, à l'occasion des carnavaux de mars 1829 et février 1830, plusieurs personnes étaient habillées d'après ces modèles.¹⁷³ L'éditeur aurait dû se fier à sa première intuition sur l'immense talent de Gavarni et confronter les lectrices du *Journal des Dames* ... avec ces déguisements. Les gravures comptent parmi les plus

¹⁷² Voir aussi cinq planches de cette série reproduites dans l'article cité à la note 156.

¹⁷³ *Journal des Dames et des Modes*, 10 mars 1829, puis 15 et 28 février 1830.



Figure 3.24 Avant 1830, il était inhabituel pour la presse féminine de présenter des costumes pour le carnaval. Cela changea probablement à cause du succès inattendu de la série au titre *Travestissemens* (sic) (1827–1830). De 1833 à 1838, pendant la saison du carnaval, le *Journal des Dames* ... montre plusieurs déguisements. Ici à gauche la gravure supplémentaire du 15 janvier 1835 exécutée par Lanté et Nargeot et à droite la planche 3249 du 20 février 1835 exécutée par Lanté et Gâtine.

réussies éditées par lui, ce qui mena à deux rééditions par d'autres maisons, en 1838 et 1840. Dans les années à venir, notamment de 1833 à 1838, la rédaction assouplit son principe de ne pas présenter de travestissements. Elle accueille alors régulièrement des dessins pour le carnaval, surtout dans les numéros parus en décembre, janvier ou février de chaque année¹⁷⁴ (Fig. 3.24 et 4.1). Cela devint également pratique courante dans les autres titres de la presse féminine. Ces dessins se font à nouveau plus rares dans les périodiques pour dames vers 1840.

¹⁷⁴ Voir les cahiers des 15 février 1833 (gr. 3055), 25 janvier 1834 (gr. 3146), 25 décembre 1834 (gr. 3234), 15 janvier 1835 (gr. supplémentaire), 20 février 1835 (gr. 3249), 20 décembre 1835 (gr. 3329), 25 janvier 1836 (gr. 3338), 10 février 1836 (gr. supplémentaire) présentant une dizaine de costumes portés lors d' "Un bal travesti" 25 décembre 1836 (gr. 3426), 15 janvier 1837 (gr. 3431 et 3432), 30 janvier 1837 (gr. 3435), 15 décembre 1837 (gr. 3520), 10 février 1838 (gr. 3534), 22 et 29 décembre 1838 (gr. 3617 et 3618).

Ayant coupé court à la production de Gavarni, La Mésangère ne réussit pas à reprendre contact avec lui. À peine rentré à Paris, le peintre exploita le relatif succès de sa série pour s'introduire auprès des promoteurs de l'industrie de l'art et des autres éditeurs. Le libraire Rittner publia en 1829 le reste des déguisements. En collaboration avec Tilt à Londres, le libraire parisien Aubert en fit bientôt une réédition. En octobre de la même année, le commerçant Gaugain inaugura une exposition faite de deux cents aquarelles de mode de Gavarni, au Grand Colbert de la rue Vivienne n° 2, au deuxième étage, dans une galerie de trois travées et deux vastes salons. C'est l'une des premières expositions composées exclusivement d'aquarelles de mode. Balzac souligne à cette occasion dans *La Mode*, magazine récemment créé, que ces dessins, issus de "l'écurie" de La Mésangère, "pape" des journaux de mode, "offriront un jour l'histoire pittoresque de la bonne compagnie à notre époque et qu'ils seront aussi recherchés par les amateurs que telle ou telle œuvre de peintre ou de graveur." En avril 1830, l'éditeur Girardin accueillit Gavarni dans l'équipe du journal *La Mode*, qui, à ses débuts en 1829, avait présenté des lithographies peu réussies. Il lui offrit un contrat d'exclusivité pour 24 dessins trimestriels, au prix très honorable pour l'époque de 100 francs chacun.¹⁷⁵

Du fait de cette collaboration, *La Mode* allait devenir le grand concurrent du *Journal des Dames et des Modes*. Gavarni y fit la connaissance de marchands élégants comme Susse, Rittner, Goupil et Aubert, puis d'hommes de lettres : Balzac y était, Eugène Sue, Alphonse Karr et la duchesse d'Abrantès. Il y apprit aussi qu'un éditeur d'une revue de mode a tendance à rechercher des modèles pratiques qu'on peut porter à d'autres occasions qu'au carnaval. Développant peu à peu un style visiblement personnel, il exécuta 50 dessins pour *La Mode* en 1830, et jusqu'en juillet 1831, il y demeura l'artiste principal. Il signa encore des gravures pour *La Mode* une fois sa période de tâtonnements passée, plus particulièrement d'août 1832 à décembre 1834, puis d'août 1836 à décembre 1837, en 1839, 1841, 1843, 1846 et 1847.¹⁷⁶

Entre août 1831 et juillet 1832, Gavarni cessa de collaborer à *La Mode*. Cela venait d'une raison simple. *La Mode* avait été vendue, en mai 1831, à un certain Dufougerais, qui continua d'abord à faire travailler Gavarni. Mais lorsque le nouvel éditeur devint également propriétaire du *Journal des Dames et des Modes* en juin 1831, y succédant à La Mésangère, et qu'il introduisit l'habitude d'utiliser pour les deux journaux un grand nombre de planches identiques, changeant seulement la couleur des dessins et indiquant

¹⁷⁵ Archives Nationales : F¹⁸ 383 - 32 - 153.

¹⁷⁶ Il manque un ouvrage qui donne des détails sur la collaboration de Gavarni à *La Mode*. Voici les numéros des gravures de Gavarni publiées par *La Mode* dans la deuxième moitié de 1836 (coll. de la BN) : 519 du 20 août; 521, 522 et 524 des 3, 10 et 24 sept.; 527 et 528 des 15 et 22 octobre; 530, 531 et 532 des 5, 19 et 26 novembre; 534, 536 et 539 des 10, 24 et 29 décembre 1836.

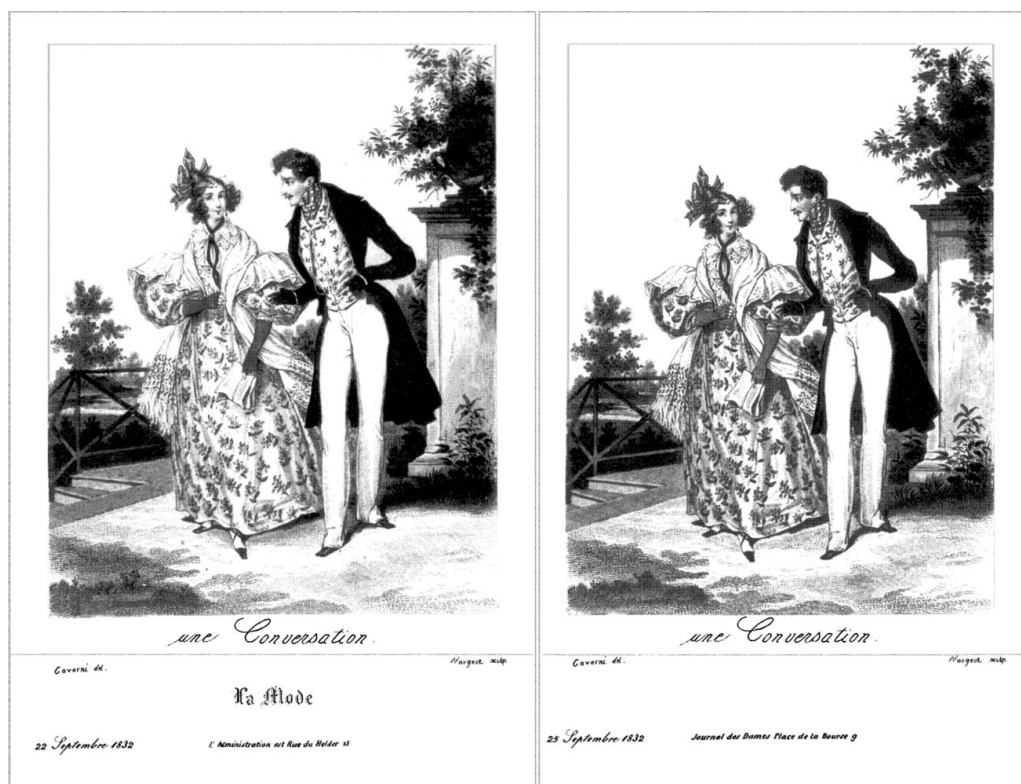


Figure 3.25 Gravure de mode, dessinée par Gavarni et gravée par Nargeot. Elle fut publiée par *La Mode* le 22 septembre 1832, et par l'ancien journal de La Mésangère trois jours plus tard, comme planche supplémentaire.

en légende le titre du journal en question, Gavarni se retira de *La Mode*.¹⁷⁷ Sa collaboration au périodique *La Mode* reprit seulement lorsque Dufougerais promit de ne pas publier les planches de Gavarni dans le *Journal des Dames et des Modes*. Cette règle a été respectée à une exception près : le 25 septembre 1832. Le *Journal des Dames et des Modes* présente alors une illustration de cet artiste (Fig. 3.25), parue trois jours avant dans *La Mode*, la seule signée Gavarni dans les pages de l'ancien illustré de La Mésangère. Elle est censée représenter le roi de Bavière, Louis I^{er}, en conversation avec l'une de ses liaisons scandaleuses.

L'artiste a en outre laissé ses traces dans une cinquantaine de magazines, dont plusieurs journaux féminins,¹⁷⁸ acquérant peu à peu une réputation

¹⁷⁷ Pour les planches identiques de *La Mode* et du *Journal des Dames* ..., publiées en octobre 1832, voir p. 200, pour celles de 1836, voir p. 212.

¹⁷⁸ Entre autres dans *L'Artiste*, *La Vogue*, le *Petit Courrier des Dames* (par exemple le 20 janvier 1834 ou le 20 janvier 1835), *Le Musée des Familles*, *Le Fashionable*, les *Petits Bonheurs des Demoiselles*, *La Renaissance*, *Le Psyché*, *Le Carrousel*, *La Sylphide*, *Le*

de costumier idéal de la femme. Cette renommée était compatible avec son propre train de vie : il aimait se vêtir avec élégance pour rehausser son physique agréable, ce qui lui valut le titre du "Français qui s'habille le mieux". Du 6 décembre 1833 à mai 1834, il devint propriétaire d'un hebdomadaire de mode qu'il intitula, contre l'avis d'un homme aussi célèbre que Balzac, *Journal des Gens du Monde*.¹⁷⁹ Grâce à l'expérience acquise, il y créa des illustrations vivantes d'après des modèles sans artifices, qui paraissaient comme surpris dans leur action et qui exprimaient une sorte de coquetterie à la fois sensuelle et naïve. Bien qu'ayant publié dix-neuf numéros seulement, cette revue présenta seize planches de mode de Gavarni si bien réussies que le peintre put consolider sa réputation de révolutionnaire du dessin de mode.¹⁸⁰ Il y suggéra la grâce d'un vêtement par des figures qui paraissaient aussi mobiles que dans la réalité, ce qui inspira au célèbre tailleur Humann la réflexion : "Il n'y a qu'un homme qui sache dessiner un habit noir; c'est Gavarni."¹⁸¹ Selon Costa, les corps des femmes sont visibles sous les costumes qu'il peint.¹⁸² En effet, tous les dessins de costumes du peintre ont une sûreté dans le trait de plume et une façon inimitable de camper des personnages extrêmement élégants. Parmi son œuvre immense de plus de dix mille feuilles environ, Gavarni a laissé un grand nombre de costumes de travestissement, tous d'une étonnante fantaisie et d'une virtuosité pleine de verve, à commencer par ses travestissements peints pour La Mésangère et la suite de *Nouveaux Travestissements* dessinée sur l'initiative de l'éditeur Rittner en 1831, jusqu'aux travestissements dessinés de 1832 à 1834, puis en 1838, 1840 et 1854. Béraldi et Portalis les ont qualifiés des "plus jolis caprices sortis de son crayon".¹⁸³

Voleur, le *Journal des Femmes*, le *Journal des Jeunes Personnes*, le *Gymnase Littéraire*, *Paris Élégant*, *L'Abeille Impériale* et la *Revue Cambrésienne*. Les rapports de Gavarni avec la presse féminine mériteraient une étude séparée.

¹⁷⁹ Balzac lui écrivit le 22 novembre 1832 : "Je voudrais vous voir prendre un titre qui fût vrai - comme *Journal de luxe*, *Journal des salons*, ou *des boudoirs*." La lettre fut adressée à Monsieur Gavarni, n° 1, rue Neuve Saint-Georges à Paris (Honoré de Balzac, *Correspondance*, t. II, Paris 1962, p. 173). Imprimés chez Auguste Mie et Frey, les dix-neuf cahiers du journal de Gavarni paraissaient tous les vendredis rue Castiglione n° 5, publiant chacun douze pages de texte, une gravure de mode (dont seize par Gavarni lui-même) et une autre planche par un autre artiste. Ils coûtaient plus chers que le *Journal des Dames et des Modes*, plus précisément 54 francs (voir BN Opéra cote π 344 et Bibl. Historique de la Ville de Paris). Gavarni s'était assuré l'aide de plusieurs auteurs et artistes dont Alexandre Dumas, la duchesse d'Abrantès, Léon Gozlan, Emile Deschamps, Charlet et les frères Johannot. Cependant, la qualité de certains articles est contestable.

¹⁸⁰ Une gravure du *Journal des Gens du Monde* est reproduite dans R. Gaudriault, *La Gravure de mode ...* (p. 70). Cet ouvrage présente également la copie d'une planche de Gavarni réalisée pour *La Mode* en 1836 (p. 88).

¹⁸¹ *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, t. 8, p. 1093.

¹⁸² Vanina Costa, *LES GRAVURES DE MODE, L'Estampille*, 1981, pp. 45/46.

¹⁸³ H. Béraldi/R. Portalis, *Les Graveurs du XIX^e siècle*, Paris 1885-92. On trouve les titres aussi dans R. Colas, t. I, pp. 448-449, et dans *l'Inventaire du fonds français*, Paris

Un journaliste anonyme, qui n'est autre que Balzac, a décrit les travestissements de 1832 dans un article publié par *L'Artiste* : “ces modèles prêtent de l'originalité aux figures les plus insignifiantes, et à un mari le désir de les voir portés. Une femme déguisée ainsi est une femme toute neuve.”¹⁸⁴ L'écrivain et le peintre étaient alors de bons amis, publiant tous les deux dans *La Mode*, *La Silhouette* et *L'Artiste*. Un long article de Balzac, consacré à Gavarni dans *La Mode* du 2 octobre 1830, avait porté l'artiste aux nues. Un an plus tard, le romancier l'introduisit auprès de *L'Artiste*. En 1836 et 1837, Gavarni réalisa de spirituelles illustrations pour l'édition Furne de la *Comédie Humaine*, et les mêmes années, huit costumes de mode pour le journal de Balzac *Chronique de Paris*, enfin un portrait de Balzac en 1840.¹⁸⁵ Devenus célèbres, ils se plaisaient tous les deux à se rappeler La Mésangère qui leur avait tendu la main pour sortir de l'ombre. Gavarni surtout, jusqu'à la fin de sa vie survenue le 22 novembre 1866, n'oublia jamais la personne qui lui avait fait confiance à ses débuts et qui l'avait lancé. Il reconnaissait en lui le grand patron des arts et l'appelait le patriarche des amateurs et des collectionneurs modernes.

3.5 Vers 1830 : l'éditeur vieillissant se heurte à certains obstacles

Certes, La Mésangère avait de nombreux admirateurs et amis, mais il avait également de plus en plus d'ennemis, surtout vers la fin de sa vie, lorsqu'il approchait ses soixante-dix ans. Parmi ses plus féroces détracteurs figuraient certains confrères envieux de son succès qui voulaient lui dérober sa clientèle. Le directeur du *Figaro* par exemple, au lieu d'organiser un honnête échange de spécimens de leurs journaux, s'était abonné au *Journal des Dames et des Modes* pour guetter les dernières créations de l'ancien abbé. Les éditeurs de *La Mode*, périodique fondé en octobre 1829, allèrent jusqu'à publier

1954, t. 8, pp. 465–581. La BN possède une collection magnifique de ce peintre qu'elle doit surtout à la générosité du fils de l'artiste. Voir aussi *L'Œuvre de Gavarni. Catalogue raisonné* par J. Armelhault (qui signe du pseudonyme Malhérault) et E. Bocher, Paris 1873. Gavarni signait ses planches soit de “Gⁱ”, soit de “Gavarni”.

¹⁸⁴ *L'Artiste*, 1832, t. III, pp. 50/51. Voir aussi le compte rendu du texte dans le *Journal des Dames et des Modes*, 4 mars 1832, et la citation de ce passage par les Goncourt, *Gavarni...*, éd. de 1912, p. 101.

¹⁸⁵ Voir D. James, *Gavarni and his Literary Friends*, Harvard (thèse dact.) 1942, et R. Pierrot, BALZAC ET GAVARNI, *Études balzacienes*, 1958/59, pp. 153–159 : Gavarni a notamment exécuté des dessins pour les *Petites misères de la vie conjugale. Paris marié*, plus tard dans *Œuvres diverses*, éd. Conard des *Œuvres complètes*, t. II, p. 147. Voir aussi Annemarie Kleinert, LE PEINTRE GAVARNI, CET AUTRE BALZAC, à paraître.

de méchantes critiques sur La Mésangère et d'autres concurrents.¹⁸⁶ Le 20 février 1830, un rédacteur anonyme, probablement Jules Janin, accusa l'éditeur d'être un "homme en retard",¹⁸⁷ et en octobre 1830, leur collaborateur Honoré de Balzac railla dans son article intitulé *Gavarni* le "mannequin immobile" des gravures du magazine. Balzac voulait probablement venger son ami Gavarni, auquel le maître en matière de mode avait fait des reproches en 1828 et qu'il n'avait pas intégré dans l'équipe du *Journal des Dames* ...¹⁸⁸ Egalement en octobre 1830, le romancier rédigea son *Traité de la vie élégante* pour *La Mode* où il avait d'abord l'intention de tourner en ridicule les modes et les figurines de La Mésangère. Mais sachant que les accusations formulées dans son manuscrit déformaient la réalité, il les raya du texte définitif (voir aussi p. 256).¹⁸⁹

Quelles que soient les mauvaises intentions des éditeurs de *La Mode*, l'article publié le 20 février 1830 a le mérite d'être le premier à décrire en détail les habitudes de la personne qui dirigeait le plus ancien journal féminin, même si cette description est exagérée. Il s'en prend d'abord à ses éternels habits bleu barbeau, ses cravates blanches, ses hauts-de-chausse, ses bas chinés et "sa perruque rousse à queue et relevée sur le front",¹⁹⁰ ridicules aux yeux

¹⁸⁶ *La Mode* attaque non seulement La Mésangère et son journal mais aussi le *Petit Courrier des Dames* à cause de ses "fausses indications de modes". "Ces journaux oublient toujours," écrit *La Mode* en début 1830 (t. II, 8^e livraison, p. 191), "qu'il ne suffit pas qu'une chose soit nouvelle, qu'il faut encore qu'elle soit adoptée assez généralement pour acquérir l'autorité d'une mode quelconque." Une critique similaire est publiée quelques numéros plus tard, p. 215.

¹⁸⁷ L'article publié par *La Mode* le 20 février 1830 (t. II, pp. 320–325) porte le titre explicite M. LA MÉSENGÈRE (sic!). Le fait que Janin en soit probablement l'auteur fut relevé par J. Pouget-Brunereau, p. 109. Dans l'*Histoire de la littérature dramatique* de Janin (Paris 1853–58, t. III, pp. 54–58), il utilise quelques bouts de phrases sur l'éditeur identiques à certaines tournures publiées par *La Mode*.

¹⁸⁸ Balzac y dénigre les gravures de La Mésangère : "Jusqu'ici les dessins de mode n'avaient été considérés par les éditeurs que comme un objet de peu d'importance ... M. de la Mésangère vivait ainsi ... nous seuls avons compris qu'il appartenait à la France de mettre un luxe dans ce journal de luxe, et alors nous avons essayé de joindre, au patron d'habit accroché sur le mannequin immobile de M. de la Mésangère ... une personne réelle, de la vie, un sentiment." Voir les *Œuvres diverses* de Balzac, Paris : Conard, 1936, t. II, pp. 144–147.

¹⁸⁹ Le passage rayé se lit ainsi : "Quoique jeune et belle elle avait l'air d'une caricature. Elle ressemblait aux figurines et aux modes de M. de la Mésangère" (s'agissant d'une anecdote sur un oncle à héritage et une femme mal habillée). Voir H. de Balzac, *La Comédie humaine*, Paris : Gallimard (Pléiade), t. 12, pp. 926–927.

¹⁹⁰ En 1830, une perruque chez un homme est un signe de l'adhésion à la mode de l'Ancien Régime. S'il est vrai que La Mésangère portait une perruque, il faut se rappeler la signification du port des cheveux empruntés. L'ancien prêtre avait vécu dans sa jeunesse une période où les perruques pour hommes, alors très en vogue, étaient interdites dans les cercles cléricaux (voir J. de Viguerie, pp. 286/287). Plusieurs recteurs de collèges confessionnels avaient été démis de leur charge à cause du non-respect du règlement. Quand La

des jeunes dandys journalistes de *La Mode*, qui ne mettaient ni perruque ni d'autres accessoires de ce genre.¹⁹¹ L'article se moque aussi des "extrêmes ridicules" de ce "digne gentilhomme", dont plusieurs sont décrits : sa large poche, sa tabatière démesurée, son habit évasé, son vaste chapeau, ses deux montres, sa bague à diamants, sa canne à pomme d'or et son éternel parapluie sous le bras.¹⁹² Selon *La Mode*, La Mésangère est un "modèle grotesque", empesé, raide et rond, dont le "faux accoutrement" sied mal à un homme qui "porte des arrêts souverains" sur la mode. "M. la Mésengère (sic)," poursuit l'article, "vous méprise bien fort, gens de luxe; il tient aux vieilles habitudes, ... s'écarte des règles ordinaires du savoir-vivre et du bon sens, ... pousse des cris de joie (dans les salles de théâtre), ... est dans l'extase (quand il faudrait se taire), ... rit tout haut, quand on lui parle de ... termes qu'il trouve charmants." Le texte souligne aussi la parcimonie de l'éditeur, sa calèche au cuir sans vernis, aux roues émincées, son cheval efflanqué, son cocher en pantalon et bottes à revers. Il dénigre ses pratiques désuètes, comme celle de manger un gigot en hachis dans un cabaret où le beau monde ne dîne plus, ou celle de se rendre "chez une marquise de la rue de Quincampoix qui le tint sur les fonts baptismaux dans l'église Saint-Germain-des-Prés"¹⁹³ pour faire une partie de loto, jeu que les petits-maîtres avaient depuis longtemps délaissé, ou celle de ne pas s'acheter des meubles en bois indigène, fort en vogue à l'époque. Somme toute, *La Mode* le trouve trop "honnête

Mésangère était devenu professeur à La Flèche, le fait de porter une perruque était devenu signe d'un esprit novateur parmi les hommes religieux. L'éditeur aurait donc affiché à l'origine une attitude révolutionnaire en portant perruque. Dans la première moitié du XIX^e siècle, les perruques étaient surtout vues chez les femmes. Voir Annemarie Kleinert, PERÜCKE, *Lexikon der Aufklärung*, Munich 1995, pp. 300-302.

¹⁹¹ Les éditeurs de *La Mode*, Emile de Girardin et Charles Lautour-Mézeray, étaient de bons vivants, aux manières de poseurs, le camélia accroché à la boutonnière et toujours à l'affût d'affaires qui pouvaient multiplier leur fortune. Ils se faisaient voir dans les salons du grand monde, éblouissant par leur mise impeccable. Quant aux journalistes de *La Mode*, Sophie Gay, Eugène Sue, George Sand et Balzac, et aux dessinateurs Mme Delessert, Gavarni et d'autres, ils étaient tous vaniteux et empressés de pratiquer l'élégance. Voir E. de Grenville, *Histoire du journal « La Mode »*, Paris 1861, et P. Pellissier, *Emile de Girardin. Prince de la presse*, Paris 1985, pp. 46-52.

¹⁹² A propos de ces objets, F.J.M. Fayolle note que "La Mésangère sortait toujours *sans* parapluie", mais qu'il en achetait un s'il venait à pleuvoir. "Il oubliait souvent sa tabatière, et, dans ce cas, il en achetait une autre. Chaque fois qu'il sortait, il achetait quelque chose : tantôt une paire de bas de soie, tantôt une paire de souliers, un habit ou un chapeau." (*Biographie universelle*, 1854-65, t. 23, p. 82). S'il est vrai que La Mésangère revenait toujours à la maison avec quelque objet, il n'est probablement pas vrai qu'il les achetait. Sans doute lui étaient-ils offerts pour qu'il les décrive dans son journal (voir p. 71).

¹⁹³ Cette remarque n'est pas une allusion au vrai baptême de La Mésangère qui eut lieu à Saint Martin-d'Arcé, paroisse de Pontigné (Maine-et-Loire), avec sa tante Marie et son oncle Joseph comme parrains (voir p. 59). Elle fait probablement allusion à une amitié intime de l'abbé avec une dame noble, nouée au moment où il arrivait à Paris (1797).

bourgeois", trop simple, content, sûr de sa bonne réputation et surtout trop vertueux et naïf. Le dernier point : le juger comme une "personne trop vertueuse et naïve", est loin de la vérité à en croire quelques livres et dessins licencieux édités par La Mésangère ou trouvés chez lui après sa mort.¹⁹⁴ Le texte incendiaire est aussi injuste à propos de la validité des avis que l'ancien abbé émet sur le bon goût et la vie moderne. La polémique, prononcée dans le but de dégoûter les lecteurs de ce maître, est évidente. Quelques phrases y prononcées sont inventées : que l'éditeur préfère les pièces "du temps de M. Grétry" comme critique de théâtre, et qu'il revient toujours à la littérature ancienne en parlant de belles lettres. En un mot, ce brûlot ridiculise La Mésangère sur plusieurs pages.

Si cette diatribe est allée trop loin, tout n'y est pas faux. Il est exact, par exemple, que La Mésangère possédait quantité d'habits bleu barbeau. A sa mort, on en a même trouvé soixante-douze chez lui, curiosité peut-être dûe au fait que les tailleurs faisaient des cadeaux d'habits à cet homme parcimonieux pour qu'il vante leurs produits. Avec cette couleur, il était habillé de façon distinguée sans trop suivre la mode, habitude probablement gardée depuis les années où il était prêtre et portait des habits foncés.¹⁹⁵ Il est vrai aussi que, dans les années 1820, il ne cultivait pas l'habitude romantique consistant à décorer son appartement de meubles en bois clair venant de France. L'inventaire de ses biens précise que tout son mobilier : tables, chaises, chiffonnières, guéridon et cadre de miroir, était alors encore en acajou, bois importé, style empire, à l'exception d'un fauteuil en noyer et d'un petit bureau en merisier. Quant à sa perruque et ses manières désuètes, les Goncourt en font aussi état, peut-être parce qu'ils s'appuient sur l'article

¹⁹⁴ Il s'agit de deux spécimens présentés sous enveloppe lors de la vente aux enchères des objets de son "cabinet noir". L'un est un livre intitulé *Le Pornographe ou idées d'un honnête homme sur un règlement pour les prostituées*, par Rétif de la Bretonne, Londres 1769. L'autre consiste en deux petits dessins sur feuille de vélin "dont un présente un vieillard la culotte bas, et se faisant infliger une correction par une jeune fille; une autre est occupée à une seconde action qui ne peut se décrire" (*Catalogue du Cabinet de feu M. la Mésangère*, n° 301, pp. 44/45). Un ouvrage, édité par La Mésangère en 1798, témoigne aussi de son esprit libertin. Il s'agit des *Voyages en France*, rassemblement de textes et d'illustrations d'auteurs anciens et modernes, où l'on trouve, au premier volume (p. 64), pour illustrer un texte de Chapelle et Bachaumont, un bas relief des arènes près du Pont du Gard où sont présentés des phalli. Cette figure manque dans la plupart des exemplaires du livre. Pour ce qui est des articles "immoraux" du *Journal des Dames*... critiqués par la censure, voir p. 51.

¹⁹⁵ Le costume des prêtres de la Doctrine chrétienne se composait d'une tunique noire "couvrant la culotte et les bas noirs en descendant jusqu'aux chevilles", puis d'un manteau et d'un bonnet carré noir (R. Digard, p. 242). Quelques Doctrinaires ne respectaient pas avec rigueur les règles vestimentaires, s'affublant d'ornements de fantaisie et imitant l'extérieur des abbés de cour qui portaient des bas de soie et des boutons d'or (J. de Viguerie, p. 286).

publié par *La Mode* en février 1830.¹⁹⁶ Enfin, il est vrai que c'était un homme fort économe. Il refusait souvent à son ami baugeois, qui gérait ses fermes héritées à Baugé, de faire effectuer certaines réparations demandées par les fermiers. Il vérifiait aussi avec grand soin tous les comptes.¹⁹⁷

Tout cela n'aurait eu que peu d'importance si l'éditeur avait toujours eu l'énergie nécessaire pour protester contre ses ennemis. Mais, peu avant sa mort, il n'y était plus apte. Il avait également perdu la capacité d'éliminer ses concurrents, de gagner ses procès et de commander à ses collaborateurs comme bon lui semblait. Bref, il était débordé face aux journaux rivaux, aux poursuites judiciaires de ses employés, à la rotation du personnel et aux difficultés qu'implique tout travail de cette envergure.

Examinons tous ces facteurs. On peut mesurer combien l'influence de La Mésangère avait baissé en examinant ses réactions face aux journaux de mode qui l'attaquaient et cherchaient à lui nuire. Entre 1799 et 1800, au meilleur de sa forme, il en avait aisément éliminé quatre. Il avait intégré le premier fondé en 1797 au titre de *Tableau Général* ... à son propre illustré et fait de l'ancien rédacteur en chef, Jean-Jacques Lucet, son adjoint; il avait condamné à mort le deuxième intitulé *Le Mois* en engageant son dessinateur et graveur Labrousse; enfin, il avait fait disparaître par sa supériorité ses troisième et quatrième rivaux, *La Mouche* et *Le Messenger des Dames*.¹⁹⁸ De même, dans les années 1810 à 1829 : La Mésangère avait su prouver sa supériorité en prenant le contrôle de plusieurs journaux dangereux, en 1810, *L'Art du Coiffeur* (1802–1810), en 1823, *L'Observateur des Modes* (1818–1823) et *L'Indiscret* (d'avril à décembre 1823). Il les annexa et engagea l'éditeur du premier, le dessinateur J. N. Palette. La Mésangère était surtout soulagé d'avoir éliminé les deux derniers concurrents car il battait là un ancien rival, le libraire et éditeur Aaron Martinet, dont les estampes avaient été plus appréciées que celles de La Mésangère en 1800 et qui avait raillé son journal plus d'une fois, par exemple en 1819 à la page 143 de *L'Observateur*

¹⁹⁶ Les Goncourt, qui taxent La Mésangère de grand vieillard poudré, la politesse du siècle dernier en personne (*Gavarni*, p. 61), n'indiquent pas leur source. Ils écrivent : "(La Mésangère) était resté fidèle à l'ancienne coutume : son habit était à l'antique mode, il n'en portait jamais d'autre, sa coiffure était encore une ancienne coiffure d'incroyable; il porta jusqu'à la fin les bijoux qui servaient d'ornement à sa jeunesse dorée, y compris les boucles d'oreilles et la tabatière d'or. Il prenait du tabac d'Espagne, il avait un jabot et des manchettes; sa jambe, à l'étroit dans un bas de soie, avait pour soutien un pied bien fait dans un soulier vernis à boucle d'or; la canne aussi était ornée; il portait la double montre, et le gilet au milieu du ventre; on eût dit un portrait de famille descendu de son cadre ... Il était le dernier classique en son genre."

¹⁹⁷ Archives Municipales de Baugé : diverses lettres envoyées à François Desvignes.

¹⁹⁸ Pour les noms et dates de ces journaux, voir Fig. 2.1, puis p. 16 et p. 66. Le titre du *Tableau Général* ... avait changé en : *La Correspondance des Dames*, puis en : *L'Arlequin*.

des Modes.¹⁹⁹ En 1827, quand un nouveau rival fait son apparition sous le titre d'*Album des Modes et Nouveautés*, fondé par une société de dames, il s'arrange pour que celui-ci ne vive pas plus de six mois. Enfin, en février 1829, il l'emporte sur *Le Fashionable*, périodique lancé quatre mois auparavant.

Mais, vers 1830, sa combativité s'est épuisée. Une phalange de jeunes publicistes, presque tous installés dans son quartier, avaient alors envahi le terrain et submergé le marché d'une dizaine de nouveaux magazines de mode (voir Fig. 2.1).²⁰⁰ Dans tous les secteurs de la presse périodique, le nombre des titres avait énormément augmenté autour de 1830. Si l'on en comptait au total 45 en 1812, on en trouve 179 en 1826 et 309 en 1829.²⁰¹ Toutefois, les nouvelles publications de la presse féminine apportaient peu d'idées originales, ce qui, à en croire Balzac, était une raison de plus pour empoisonner la fin de la vie de l'éditeur.²⁰² Fin 1830, La Mésangère fut encore une fois confronté à un recueil de quinze planches de mode lithographiées et coloriées, édité sous le titre *Costumes parisiens pendant les glorieuses journées des 27, 28 et 29 juillet 1830*, titre dont les deux premiers mots copient la légende des gravures de son journal.

La rédaction du *Journal des Dames* ... constate dans une rétrospective publiée le 15 novembre 1834 : "Il arriva à M. de la Mésangère ce qui arrive

¹⁹⁹ Sur Martinet, voir p. 69. Le fait que Martinet fut mêlé dans la publication de *L'Observateur des Modes* et de *L'Indiscret* n'est connu que grâce à un petit nombre d'indices. A partir d'octobre 1822, les planches du premier journal portent la signature "chez Martinet", et l'adresse du dernier indique "à Paris au bureau, rue Sainte-Apolline, n° 20, chez Martinet" (les bureaux sont transférés le 15 octobre 1823 au 4 bd. St. Martin). Les deux fils de Martinet étaient graveurs d'estampes au burin (Louis-Achille Martinet, né le 21 janvier 1806, et Charles-Alphonse, né le 17 septembre 1821). En 1822, Aaron Martinet assurait l'abonnement du *Petit Courrier des Dames*, rue du Coq-St.-Honoré. Plus tard, il a fait circuler des reproductions de certaines planches du *Journal des Dames et des Modes* qui portent sa signature, par exemple les numéros 2250, 2300, 2336, 2340 des années 1824 et 1825 (exemplaires de la bibliothèque Lipperheide de Berlin, Staatliche Museen zu Berlin).

²⁰⁰ Deux grands rivaux, *La Mode* et *Le Follet*, furent fondés en automne 1829. En 1830, furent créés encore quatre journaux de mode pour le grand public : le *Mercure des Salons*; *Le Narcisse*; *Le Lys* et *L'Echo de Longchamps*; puis quatre autres destinés aux gens de métier tels que tailleurs ou coiffeurs : *Album Grandjean* (fondé en 1829, qui changea son titre en *Album Général des Modes Françaises*); *L'Observateur*, journal indicatif des modes parisiennes; *Journal des Tailleurs*; enfin, *La Nouveauté*, journal pratique des modes parisiennes exclusivement voué aux intérêts et au service des professions assujetties aux lois de la mode. Voir Annemarie Kleinert, *Die frühen Modejournale* ... , pp. 162 et 326/327. Pour l'adresse de certains d'entre eux, voir p. 72.

²⁰¹ Selon la STATISTIQUE COMPARÉE DE LA PRESSE PÉRIODIQUE EN 1812 ET 1829 ... , publiée dans *La Revue Française*, janvier 1830, pp. 157-167.

²⁰² Balzac est le seul à avoir exprimé que les "derniers jours (de La Mésangère) ont été empoisonnés par la concurrence ... Le vieillard mourut de chagrin" (version intégrale de la MONOGRAPHIE DE LA PRESSE PARISIENNE, dans : *Etudes Balzaciennes*, oct. 1959, p. 322. Le texte fut rayé de la version imprimée en 1842).

à tous les conquérants; il s'endormit dans son triomphe; les années vinrent peser sur sa tête, ... son activité se ralentit; au lieu de lutter avec la concurrence qui assiégeait sa porte, ... il la regarda du haut de ses anciens succès." Ceci eut pour conséquence une chute rapide du tirage, plus précisément de deux mille cinq cents exemplaires, chiffre stable pendant deux décades environ,²⁰³ à mille en 1830. L'illustré avait perdu sa première position, passant en 1832 à la troisième place, puis à la quatrième, la cinquième et enfin en 1837 à la huitième parmi les magazines de mode (Fig. 3.26).

	1	2	3	4	5	6	7	8
1821	Journal des Dames 2 500	Petit Courrier 500	Observateur des Modes 300					
1827	Le Bouquet 3 000	Journal des Dames 2 500	Petit Courrier 2 000					
1832	La Mode 3 200	Petit Courrier 2 000	Journal des Dames	Iris 600	Le Narcisse et L'Observateur réunis 500			
			Follet					
			Messenger des Dames 1 000					
1837	Follet 2 982	Petit Courrier 2 580	Le Bon Ton 2 180	La Mode 1 722	Journal des Tissus 1 512	Narcisse 1 260	Nouveauté 1 064	Journal des Dames 995

Figure 3.26 Vers 1830, le tirage du *Journal des Dames* commence à décroître. Comparaison avec les chiffres de ses concurrents dans les années 1821 à 1837. Les chiffres proviennent de déclarations de divers imprimeurs (Arch. Nat. F¹⁸ 1–119) et, pour 1837, de tableaux établis sur la quantité de papier soumis au timbre (Arch. Nat. BB¹⁷ A 99, 14). La plupart des quotidiens parisiens tiraient également entre 2 000 et 3 000 exemplaires, sauf quelques “grands” quotidiens comme le *Constitutionnel*, qui tirait à 16 250 exemplaires en 1824.

Ces chiffres étaient d'autant plus décevants que le *Journal des Dames* ... avait augmenté le format de ses pages et le nombre de ses gravures tout en ne majorant pas son prix.²⁰⁴ Celui-ci, malgré une forte inflation, resta de 36 francs pour toute la période de 1799 à 1839.²⁰⁵ Cette situation était particulièrement alarmante dans une période dominée par une forte croissance

²⁰³ Pour 1813 à 1830, voir p. 110 et 351.

²⁰⁴ Dans le nombre de ses illustrations par an, qui varie entre 83 à 86 entre 1802 et 1825, le journal passe à 94 en avril 1826. Le chiffre augmente encore de deux planches en 1827 et d'une autre planche en 1831 (voir p. 317). De surcroît, à partir du 31 janvier 1824, La Mésangère présente à la fin de chaque mois, deux personnages par gravure au lieu d'un seul. En 1827, presque toutes les gravures présentent deux personnages par illustration au lieu d'un.

²⁰⁵ En 1827, un ouvrier gagne entre 40 et 50 francs par mois. Le 25 octobre 1823, La Mésangère indique le prix d'une robe faite sur le modèle de la gravure 2166 du *Journal des Dames* ..., en gros de Naples broché satin et crêpe : l'étoffe coûte 91 francs, la façon 12 francs.

de la population. Paris, au lieu des 550 000 habitants de 1801, en comptait 774 000 en 1831.²⁰⁶ Il faut donc noter que l'illustré ne respectait pas la loi tacite de la presse moderne qui dit que "tout journal qui n'augmente pas sa masse d'abonnés quelle qu'elle soit, est en décroissance."²⁰⁷

Quant aux différentes actions en justice, alors qu'en 1822 La Mésangère avait gagné aisément un procès intenté contre lui, il eut du mal à sauver la réputation du périodique en 1830, après la condamnation d'un de ses rédacteurs pour une affaire de mœurs. Le procès de 1822 avait été la suite d'un compte rendu publié par le journal se rapportant à l'ouvrage d'un certain M. Galin de Bordeaux. L'auteur avait porté plainte en évoquant "la mauvaise intention" de l'article. Les juges, ayant constaté que l'éditeur y avait décrit, sans ironie ni agressivité, le nouveau procédé de M. Galin pour enseigner la musique, avaient estimé l'article "tout à fait innocent" et déclaré la plainte nulle et non avenue.²⁰⁸ Au lieu de recevoir réparation du soi-disant dommage subi, le plaignant fut condamné aux dépens.²⁰⁹ Alors que cette cause tourna à l'avantage de l'ancien abbé, le 23 mars 1830 l'un des principaux rédacteurs de La Mésangère, Charles-Frédéric Herbinot de Mauchamps, accusé d'avoir violé une de ses domestiques mineures, fut en revanche condamné devant la Cour d'Assises de la Seine à huit mois de prison ferme. Dans ce cas, ce fut ce rédacteur qui dut régler les frais judiciaires.²¹⁰ L'éditeur, répugnant à être

²⁰⁶ Voir Charles H. Pouthas, *La Population française pendant la première moitié du XIX^e siècle*, Paris 1956.

²⁰⁷ Cette loi fondamentale fut formulée par Honoré de Balzac en 1842 dans sa MONOGRAPHIE DE LA PRESSE PARISIENNE (*Œuvres complètes*, Paris 1956, p. 394).

²⁰⁸ Galin était l'auteur d'un *Nouveau Traité de Musique* et co-auteur d'une *Bibliographie musicale de la France et de l'Etranger*. Le 15 octobre 1818, La Mésangère avait publié un compte rendu du *Nouveau Traité* ..., et le 31 mars 1822 un autre se rapportant à la *Bibliographie* ... Ayant cité dans ce dernier un passage de la page 507 de la *Bibliographie* ... qui décrit une nouvelle méthode pour enseigner la musique : des élèves solfient en chœur tandis qu'un chef d'orchestre promène plusieurs baguettes sur un tableau "méloplaste" marqué de lignes sans notes improvisant ainsi un air donné, Galin crut nécessaire de porter plainte contre La Mésangère, probablement parce que le journal avait écrit que cette méthode réussissait "à la surprise et satisfaction des spectateurs".

²⁰⁹ La quasi totalité des archives de la préfecture de police ayant brûlé en 1871, pendant la Commune, il ne reste que les traces de ce procès dans le journal. Le cahier du 20 juillet 1822 publie le jugement rendu le 9 juillet 1822 par la sixième chambre du tribunal de la Seine. Selon le juge, "aucune mauvaise intention ne paraît avoir dicté" l'article, "il n'a occasionné aucun dommage réel au sieur Galin" et "il ne peut pas y avoir de réparation de dûe (sic) là où il n'y a point eu d'offense".

²¹⁰ E. Sullerot (pp. 191–209) a enquêté sur le rédacteur, sans pourtant faire des recherches sur le procès de 1830. Elle souligne plutôt un second procès intenté au journaliste en 1838 "pour incitation à la débauche de filles au-dessous de 21 ans et attentat à la pudeur publique", deuxième délit du genre, à la suite duquel il fut incarcéré à la Grande-Roquette, ce qui signifiait pour lui l'abandon de la *Gazette des Femmes* qu'il avait fondée dans l'entre-temps. Sur les activités d'Herbinot de Mauchamps, voir p. 342.

mêlé à une affaire susceptible de ternir le renom du journal et sa réputation d'homme de probité,²¹¹ se défendit avec sa plume pour seule arme en publiant le 10 septembre 1830 un article sur les "préventions contre la haine" ainsi qu'un poème intitulé *Les Leçons d'un vieillard*. Ce fut pour lui donc une tout autre expérience de la justice.²¹²

Jusqu'à ce procès, Herbinot de Mauchamps avait été l'homme de confiance de La Mésangère : il avait veillé avec perspicacité à une gestion et une direction rigoureuses de l'entreprise et il avait rédigé bon nombre d'articles pour le journal, notamment des histoires à sensation, comme le 10 mars 1827 le compte rendu d'un ouvrage sur la perte tragique d'un navire de la compagnie des Indes, ou le 15 mars 1828 le récit d'un homme condamné à mort exécuté et rappelé à la vie. Son zèle avait permis à l'éditeur vieillissant de se décharger d'une partie de ses obligations pour reprendre, dans le recueillement et le calme, ses activités d'homme de lettres. Six grands projets n'étaient toujours pas achevés. Un *Dictionnaire du luxe français, accompagné de gravures*, qu'il avait commencé dès 1800 et dont plusieurs centaines de notes s'entassaient sur fichiers alphabétiques dans deux boîtes oblongues en carton d'un pied de long environ et dans deux portefeuilles in-8°;²¹³ un manuscrit de 245 pages intitulé *Recherches sur les mœurs, les usages, l'industrie des Français, de-*

²¹¹ La probité de La Mésangère est louée en 1830 par un rédacteur de *La Nouveauté* : "Je respecte M. de La Mésangère comme le Père des journaux de modes; j'honore en lui sa politesse exquise, sa probité reconnue; j'estime dans son journal et l'exactitude et le soin de l'exécution."

²¹² Quatre ans plus tard, les secousses de ce procès se faisaient sentir encore : le rédacteur fut expulsé du vénérable Institut historique. On lui reprochait d'avoir fait l'objet d'accusations inacceptables pour un membre de leur institution, leur but étant de "maintenir l'ordre et l'union dans le sein de la société". Herbinot de Mauchamps répond dans une brochure intitulée *Institut historique. Premières recherches ...*, Paris 1834 (BN : 4° Ln²⁷ 9721).

²¹³ La Mésangère mentionne l'ouvrage à paraître dans la troisième édition du *Dictionnaire des proverbes français*, Paris 1823, p. 756. Voir aussi la citation de ce dictionnaire au *Catalogue des livres de ... La Mésangère* ou est mentionné, au n° 390, *Notes, observations, etc. sur les costumes, usages etc. Manuscrit autographe*, et au n° 456, *Dictionnaire étymologique, descriptif et anecdotique. Manuscrit autographe*. Les cartons et portefeuilles contenant le manuscrit se trouvent à la Bibl. Mun. de Rouen (Fds Leber 5897). Il y existe aussi un exemplaire dactylographié des fichiers du carton (cote mm 4540). Le fichier présente, sous la rubrique "journaux de mode", quelques détails intéressants sur l'histoire de la presse féminine. Le dictionnaire allait surtout traiter de l'habillement féminin. La Mésangère fait parfois allusion à cet ouvrage dans son *Journal des Dames ...*, par exemple le 15 septembre 1807 : "Personne ne fera-t-il donc l'histoire des modes? Cela seroit (sic) curieux! On retrouveroit (sic) des dénominations plaisantes, des étymologies heureuses." En 1822 avait paru chez Lefuel un titre du même genre : *Miroir des Grâces, ou dictionnaire de la parure et de la toilette*, par C. Mazeret et A.M. Perrot. Cette publication en petit format in-8° de 175 p. a probablement découragé La Mésangère de poursuivre son manuscrit (voir le *Journal des Dames ...* à la date du 15 janvier 1822). Le 5 octobre 1829, des extraits de l'ouvrage sont publiés dans le *Journal des Dames ...*, notamment les dossiers sur la "broderie", les "gants", la "gorge", les "parfums", les "perruques", la

puis l'origine de la monarchie;²¹⁴ une édition critique d'un ouvrage publié en 1655 par P. Borel;²¹⁵ la quatrième édition de son *Dictionnaire des proverbes*, enrichie d'un nombre important d'additions (la seconde édition étant passée de 438 à 596 pages, quelques mois après sa première publication en 1823, et la troisième, deux ans plus tard, à 760 pages, la quatrième édition allait probablement arriver à un millier de pages);²¹⁶ plusieurs notices à rédiger pour la belle série de gravures format in-folio intitulée *Galerie des femmes célèbres*;²¹⁷ enfin, la réimpression des cahiers qui manquaient pour une collection complète et la mise en volume de toutes les livraisons déjà parues du journal, depuis ses débuts,²¹⁸ ainsi que le classement de seize cents aquarelles, par ordre de dessinateurs, qui s'étaient entassées dans son cabinet (Fig. 3.27).

La Mésangère s'était mis à l'œuvre. Il avait l'habitude de travailler vite, de remplir sa bibliothèque de livres susceptibles de l'aider,²¹⁹ enfin de tran-

“plume”, la “poudre”, le “tablier”, la “queue”. Pour d'autres détails sur ce dictionnaire, voir p. 332.

²¹⁴ Voir *Catalogue des livres de ... La Mésangère*, n° 1515.

²¹⁵ Il s'agit du *Trésor des recherches et antiquités gauloises et françoises, réduites en ordre alphabétique* (in-4°). Voir le *Catalogue des livres ...*, n° 547.

²¹⁶ Le manuscrit de la 4^e édition, distribué dans huit portefeuilles, est vendu aux enchères pour 79 francs à un certain Mancelle en 1831 (*Catalogue des livres ...*, n° 1028). La Mésangère y aura incorporé les recherches publiées par de Méry en 1828 dans son *Histoire générale des proverbes, adages, sentences*, livre qu'il possédait. L'édition de 1823 du dictionnaire de La Mésangère est jugée “the most complete collection of French proverbs” (*Oxford Companion to French Literature*, 1959, p. 212), jusqu'au moment de la publication du *Livre des proverbes français* de Leroux de Lincy en 1842. R. Houlier (p. 315) la qualifie comme celle où “apparaît le plus la grande érudition de l'écrivain car pour chacune des très nombreuses maximes populaires citées, en un style éclatant de bonhomie, il donne une explication, indique l'origine, parfois longuement, et ajoute souvent des réflexions”. Voir aussi p. 365.

²¹⁷ Colas (n° 1765 et n° 1766) mentionne un album de 54 planches “qui doit être la toute première émission” du recueil et un autre qui renferme encore seize autres planches que La Mésangère n'a pas eu le temps de commenter avant sa mort. Voir aussi J.-Ch. Brunet, *Manuel du libraire ...*, Paris 1809 (t. III, 1922, pp. 794/795 dans l'édition publiée à Berlin). Une publication du même genre, spécialisée dans la présentation de portraits de femmes de l'époque, est annoncée dans le *Petit Courrier des Dames* du 5 juin 1824. Son titre : “*Galerie des contemporaines*”, par MM. Chabert et Hermet, libraires, éditée toutes les six semaines par livraisons de quatre portraits, in-folio, 10 fr. pour Paris et 12 pour les départements”. Elle a probablement empêché que La Mésangère intègre dans sa série les célébrités ayant vécu dans les dernières années avant la publication du recueil.

²¹⁸ On trouve un exemplaire complet de cette réimpression à la Bibliothèque du Musée des Arts Décoratifs de Copenhague, exemplaire qui porte sur les premières pages des volumes la marque *De l'Imprimerie du Journal des Modes. Collection du Journal des Dames et des Modes. Ouvrage accompagné de Gravures enluminées, représentant les Costumes Parisiens*. Grâce à cette réimpression nous connaissons le premier cahier du journal.

²¹⁹ Sa bibliothèque contenait, par exemple, un grand nombre de précieux ouvrages sur les proverbes, dont celui de C. Bovilli Samacobrini, *Proverbium vulgare lib. tres*, Paris 1531; *Bonne réponse à tous propos, livre ... contenant grand nombre de proverbes*, Anvers



Figure 3.27 Vers la fin de sa vie, La Mésangère a fait relier en seize volumes une partie des milliers d'aquarelles exécutées pour le journal (conservées aujourd'hui à la Bibliothèque Municipale de Rouen). Ces volumes de seize cents feuilles montrent qu'il commanda beaucoup plus de dessins que ceux qu'il publiait. A gauche une étude préparatoire pour la gravure 622 publiée le 6 mars 1805. A droite l'esquisse pour la planche 740 présentant, le 25 juillet 1806, une amazone tenant un cheval par la bride.

scrire des passages de livres pour trouver l'inspiration nécessaire.²²⁰ Quelques dessins pour le *Dictionnaire du luxe français*, exécutés par Louis Lanté, un des principaux dessinateurs du magazine, étaient fin prêts et n'attendaient que d'être imprimés. Crapelet, qui avait également imprimé la plupart des autres séries de gravures éditées par La Mésangère, harcelait l'ancien abbé de

1555; *Refranes e proverbios españoles traduzidos en lengua francesa*, par C. Oudin, Bruxelles 1634; *L'étymologie ou explication des proverbes françois*, par Fleury de Bellingen, La Haye 1656; *Les illustres proverbes nouveaux et historiques*, Paris 1665; *Dictionnaire des proverbes françois*, par André Panckoucke, Paris 1749 (Michaud note dans sa *Biographie universelle* ..., t. 39, p. 480, que le livre de Panckoucke a été rendu inutile par "celui que M. La Mésangère a publié sous le même titre"); enfin, *Matinées Senonoises, ou proverbes français*, par Tuet, Paris 1789.

²²⁰ Ainsi copiait-il une partie des *Mémoires historiques pour servir à l'histoire d'Anjou*, par l'abbé Rangeard. Le *Catalogue des livres* ..., n° 1664, cite quatre cahiers manuscrits.

questions sur l'état du manuscrit,²²¹ argumentant qu'un certain A. Mifliez était en train de composer un ouvrage similaire sous le titre de *Costumes français depuis Clovis jusqu'à nos jours*.²²² Quant aux cahiers d'études qui devaient servir à composer les *Recherches* ..., ils étaient également bien remplis. Seules quelques corrections restaient encore à faire.

L'incarcération du fidèle collaborateur de La Mésangère coupa malheureusement court à toutes ces activités. Il se vit contraint de s'occuper de nouveau du journal, d'écrire d'innombrables lettres aux collaborateurs, aux abonnés ou aux personnes susceptibles de faire de la réclame pour le journal,²²³ enfin de courir Paris à la recherche de sujets intéressants. Pour assurer la parution des séries de gravures, il lui fallait décider où devaient figurer certains dessins. Par exemple est-ce qu'il fallait mettre ceux de la comtesse de Suze, de la marquise de Boufflers et de Mme Récamier dans celle portant sur les femmes célèbres ou dans son dictionnaire du luxe?²²⁴ Une autre série de 272 illustrations intitulée *Collection de costumes et portraits des Rois et Reines de France* attendait toujours que La Mésangère se décide à y ajouter des annotations, des titres et une préface pour pouvoir l'envoyer chez l'imprimeur.²²⁵ La série *Meubles et Objets de Goût*, conçue comme supplément au *Journal des Dames* ..., réclamait également son attention bien qu'il eût déjà diminué le rythme de parution des planches de format folio-oblong de 48 à moins de 10 par an.²²⁶ De surcroît, il passa un temps inutile, à ses yeux, à satisfaire aux

²²¹ Faute de pouvoir exécuter ce travail parce que le manuscrit était inachevé en 1831, année de la mort de La Mésangère, (Georges Eugène ?) Crapelet a publié le *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu La Mésangère*.

²²² L'ouvrage de Mifliez parut de 1834 à 1839, en quatre tomes. Chaque tome était illustré de 160 planches, dessinées et gravées par L. Massard (G. Vicaire, p. 1033). Un ouvrage analogue allait être publié en 1883 par Ernest Bosc, sous le titre *Dictionnaire de l'art, de la curiosité et du bibelot*, Paris, chez Didot.

²²³ Nous avons trouvé des lettres manuscrites envoyées à Adrien Beuchot, collègue du *Journal de la Librairie* (BN microfiche m 16927 : années 1820, 1821 et 1823), et des reçus pour des sommes payées au bureau du journal, formulaires où La Mésangère mettait le nom du payeur, la somme, la date, le titre de l'ouvrage vendu et sa signature (BN manuscrit NAF 21537 : année 1825).

²²⁴ Il existe un album gardé à la Bibl. Mun. de Rouen, cote Leber 6118, sous le titre *Modèles de la Toilette des dames françaises, dans chaque siècle, depuis Saint Louis jusqu'à nos jours*, in-4°. Le catalogue attribue ces aquarelles au *Dictionnaire du luxe*, mais celles présentant Mlle de Lafayette et la duchesse de Maine font partie de la *Galerie des femmes célèbres*.

²²⁵ Voir p. 366. Les dessins, aquarelles et gouaches de cette série, pour lesquels La Mésangère avait dépensé plus de mille écus, auraient nécessité "une seconde fois ce qu'elles ont coûté", la plupart des illustrations étant rehaussées par des touches d'or ou faites sur velin du XVII^e siècle. *Catalogue des livres du Fonds Leber*, t. III, n° 6116.

²²⁶ On ne peut avoir qu'une idée approximative du nombre des planches parues chaque année de cette série *Meubles et Objets de Goût* dans les années 1820, avant la mort de La Mésangère. Puisque 700 planches ont paru jusqu'en avril 1831 (dont 48 par an à partir de

nouvelles exigences administratives. Outre de devoir déposer, comme d'habitude, tous les cinq jours, cinq exemplaires de son magazine de mode au Bureau de la Librairie, la municipalité de Paris exigeait depuis le 18 juillet 1828 des déclarations supplémentaires attestant chaque année qu'il était bien l'éditeur du *Journal des Dames et des Modes* et qu'il avait la capacité nécessaire pour gérer ce périodique (Fig. 3.28). Que de formalités! Tout le monde ne savait-il pas qu'il était le responsable de cet illustré depuis une trentaine d'années?²²⁷

La gestion du personnel posait un problème supplémentaire. Son dessinateur Horace Vernet fut nommé directeur de l'Académie de France à Rome en 1828; un autre peintre, Victor Adam avait quitté l'équipe en 1829; son ancien graveur Pierre Baquoy était décédé en 1829; enfin, le jeune Gavarni n'était plus disponible, comme nous l'avons montré au chapitre précédent, participant, depuis avril 1830, à la rédaction de *La Mode* qui venait d'être fondée. Heureusement, grâce à ses relations, La Mésangère avait pu les remplacer. Il s'était assuré la collaboration du célèbre peintre Jean-Baptiste Isabey, qui avait composé, en 1804, une magnifique série de *Costumes officiels*, et qui, en 1818, avait contribué à la série du *Bon Genre*.²²⁸ Il pouvait également compter sur Bouchardy, qui avait déjà été son collaborateur vers 1800, puis sur Louis Lanté, qui lui était fidèle depuis 1814. Souvent, ces derniers apportaient tout simplement une touche de modernité aux figures que La Mésangère avait en réserve et ils se servaient d'aquarelles dessinées pour

1803, 24 à partir de 1807, et 18 à partir de 1809, on peut supposer que La Mésangère avait réduit le nombre à quelques rares planches par an vers 1830 (voir p. 191 et 356–358). La série a été appelée le *Journal des Meubles* par les juges lors de la vacation des biens de La Mésangère en 1831 bien qu'il n'existe pas de feuilles de texte (voir p. 69).

²²⁷ Une loi de déclaration avait d'abord été introduite en juin 1819, mais sans être strictement appliquée. Seulement après l'introduction de la loi dite de cautionnement du 18 juillet 1828, qui insistait sur une réalisation de ce cautionnement, les administrations de journaux devaient régulièrement écrire des lettres aux autorités. Grâce à ces documents, conservés pour la plupart aux Archives Nationales, l'identité de beaucoup d'éditeurs de journaux est révélée. Pour le *Journal des Dames* ..., voir les lettres envoyées au Bureau de la Librairie, conservées aux Arch. Nat. F¹⁸ 368 (55), fol. 167–171.

²²⁸ Pour les dessins d'Isabey exécutés en 1804, voir le catalogue *Modes et Révolution*, pp. 34 et 37. Quant aux dessins d'Isabey pour La Mésangère sous le Consulat et en 1818, voir p. 65 et p. 88. Concernant sa contribution au *Journal des Dames* ... vers 1830, voir Mme de Basily-Callimaki, *J.-B. Isabey*, Paris 1909, pp. 305–313. Puisqu'aucune gravure de 1828 à 1830 ne porte de signature, il est impossible de connaître celles qui sont de sa plume. "Isabey avait une adresse extrême pour attifer et habiller les femmes;" écrit Basily-Callimaki à propos des activités du peintre vers 1830; "ses différentes occupations le conduisirent à s'occuper de dessins pour les journaux de mode; La Mésangère, qui dirigeait avec habileté des publications de mode lui demanda son concours pour les dessins de ses COSTUMES PARISIENS". L'ouvrage de Mme Basily-Callimaki contient la reproduction de trois planches non signées : les numéros 2463 de 1826, 2761 de 1830 et 2927 de 1831, sans pourtant confirmer que ces dessins sont de lui.

18 août 1828

À l'exécution Du dernier paragraphe de l'article 6 de
 la loi Du 18 juillet mil huit cent vingt-huit, je, soussigné,
 pierre-joseph-antoine Le Mélangère, demeurant à Paris,
 Boulevard Montmartre, n° 1, déclare publier actuellement un
 journal intitulé : Journal Des Dames Et Des Modes, paraissant
 tous les cinq jours, dont je suis seul le unique propriétaire
 et qui s'imprime à Paris, Chez le Sieur Carpentier-Mérionnet
 rue Laine 5^e et Hache, n° 13.
 à Paris, le cinq août mil huit cent vingt-huit.
 Le Mélangère
 j'affirme en outre que j'ai réuni les conditions de capacité
 prescrites par la loi. Paris, Le jour, mois et an que dessus.
 Le Mélangère

ARCHIVES
NATIONALES

Figure 3.28 Lettre écrite par La Mélangère le 5 août 1828. Il s'agissait d'affirmer qu'il satisfaisait aux "conditions de capacité" prescrites par la loi dite de cautionnement, votée le 18 juillet 1828. Cette loi obligeait tout gérant d'un périodique d'être de sexe masculin, majeur, sujet du roi, de jouir des droits civils, de surveiller et diriger la rédaction et de posséder au moins une part de l'entreprise et au moins un quart du cautionnement exigé. Le cautionnement était retenu par la censure en cas d'infraction aux règles prescrites (voir p. 198).

des recueils publicitaires.²²⁹ Pour attirer l'attention sur les dessins de son illustré, La Mésangère s'arrangea pour que la *Gazette des Tribunaux* publiât le 5 juin 1830 un article élogieux sur les gravures relevant leur avantage de ne pas seulement présenter des mannequins habillés mais "des groupes animés, ingénieusement dessinés et coloriés avec le soin que l'on mettrait à des dessins d'album."

L'éditeur avait aussi des ennuis avec ses journalistes. Honoré de Balzac, qui a probablement eu des liens avec l'illustré entre 1819 et 1822 environ, avait décliné son offre pour celle des jeunes éditeurs de *La Mode*. Plusieurs places étaient libres et La Mésangère avait du mal à les faire remplacer. Il dut donc assurer la plus grande partie du travail rédactionnel lui-même, ce qui l'éloignait de son cabinet de travail et l'obligeait à reprendre ses fonctions d'homme public, alors que le cœur n'y était plus.

Ce retour à la gestion active de l'illustré, causé par l'incarcération d'Herbinot de Mauchamps en mars 1830, se produisit juste à l'aube de la révolution de juillet 1830. En vieux routinier du journalisme, La Mésangère pressentit les événements. On pourrait même dire que sa revue a contribué à créer l'atmosphère qui engendra l'insurrection. Pendant les quelques mois précédant la révolte, l'éditeur ranima les souvenirs de 1789 en citant des passages de livres évoquant la naissance de tempêtes sociales et de révolutions dans d'autres pays.²³⁰ Il s'interrogea aussi sur l'injustice que constituaient les hiérarchies arbitraires, mit en cause tout régime qui favorisait des personnes dont le seul mérite était d'être bien né, et décrivit la nouvelle salle de la Chambre des Députés, endroit qui allait bientôt être le centre de grands débats.²³¹ Mais surtout, le périodique détourna l'attention de Charles X pour la porter sur la famille du Duc d'Orléans, créant ainsi des souverains clandestins avant leur arrivée officielle au pouvoir.²³²

Bien que nullement anti-royaliste (selon J. Janin, il avait même été "bon royaliste"), La Mésangère n'avait guère d'estime pour Charles X à cette époque, le tenant pour responsable de tous les abus, de la débauche à la Cour et de la misère du peuple. Le roi est considéré comme un homme insouciant sans compétence, aveugle aux véritables problèmes : famine après un hiver extrêmement rigoureux, fermeture de nombreux ateliers, difficultés

²²⁹ Pour Lanté, ce fait est relevé par le catalogue *Dessins sous toutes les coutures*, p. 105. De 1827 à 1831, Lanté exécuta des têtes de coiffure pour le recueil publicitaire d'un certain Monsieur Albin, dessins qu'il intégra plus tard dans le *Journal des Dames*.

²³⁰ *Journal des Dames et des Modes*, cahiers des 5 et 31 mars 1830 et du 20 avril 1830.

²³¹ Voir les cahiers des 15 janvier et 5 mars 1830.

²³² A la première d'*Hernani* de Victor Hugo, au Théâtre Français, le 25 février 1830, la rédaction s'intéresse plus à la loge du duc d'Orléans qu'à celle du Roi. Aux "Jeux du Roi" aux Tuileries, elle admire la toilette de la duchesse, et au "Te Deum" en la Cathédrale de Notre Dame, le 15 juillet 1830, elle souligne sa présence parmi toutes les dames de l'assistance.

de ravitaillement des Parisiens, ajournement de la convocation des Chambres qui voulait mettre fin à la corruption et au protectionnisme. A la date du 10 mars 1829 et encore le 20 octobre de la même année, on le présente prenant part à des bals masqués et allant à la chasse. Les cahiers du 25 février et des 5 et 20 avril 1830 le dépeignent comme un souverain qui convie le Tout-Paris à des fêtes somptueuses de mille deux cents personnes aux Tuileries pour y partager sa passion du jeu et son amour de la bonne chère, avec truffes au vin de champagne, pâtés aux huîtres et rôtis de cygne (Fig. 3.29). Bref, l'ancien abbé n'était nullement en retard sur son époque, comme l'avait prétendu en février 1830 *La Mode* qui, de son côté, adhéra à des opinions légitimistes après la révolution de juillet et devint un organe d'opposition féroce prêchant le retour à l'ancienne monarchie. D'autres éditeurs de journaux de mode auraient mieux mérité cette qualification par exemple ceux du *Lys*, publication qui n'allait pas survivre aux changements politiques.



Figure 3.29 Juste avant la Révolution de juillet 1830, les fêtes aux Tuileries, avec plus de mille invités, se multiplient. C'est une des raisons pour lesquelles le peuple, alors sujet à la famine et au chômage, se révolte après un hiver et un printemps extrêmement rigoureux. Ici les modes portées lors des bals de février 1830.

Après les trois jours de révolte des 27, 28 et 29 juillet 1830, La Mésangère s'adapta tout aussi vite à la nouvelle situation. Estimant que la première mission d'un journal de mode est de décrire les comportements vestimentaires, même en temps de coup d'Etat, il publia, dans les six cahiers parus après l'insurrection, des commentaires de modes créées pour promouvoir les idées politiques. Louis-Philippe ayant promulgué dans l'une de ses premières ordonnances le port de la cocarde nationale, l'éditeur indiqua à ses lecteurs quand et où placer cette rosette : le 5 août 1830, "à la seconde boutonnrière" de l'habit, le 10 août "à moitié de la hauteur de la forme du chapeau, à gauche"... Les étoffes et accessoires en bleu-blanc-rouge étaient à nouveau arborés en signe de liberté, ce que montrent plusieurs gravures de 1830 à 1833 (voir les figures en couleur 6.2 et 6.4),²³³ tout comme elles l'avaient été en 1789, lorsque le premier journal de mode français avait fait état d'inventions engendrées par la Grande Révolution. Il fallait rester fidèle à la tradition.²³⁴ Tandis que l'équipe de rédaction du journal de 1789 avait été surprise par les événements (retard dans l'envoi des cahiers, démission de rédacteurs et présentation des modes tricolores au bout de dix semaines), celle de La Mésangère fit l'adaptation sans délai en 1830.

L'intérêt pour l'actualité politique se maintient dans les mois qui suivent. Le 31 juillet 1830, un compte rendu du *Purgatoire* de Dante fournit à La Mésangère l'occasion de juger la révolution de façon très discrète. Le 5 août 1830, il est plus direct, annonçant la mise en circulation de pièces d'or et d'argent frappées à l'effigie de Louis-Philippe; le 15, il fait état de l'avènement au trône du nouveau monarque; le 20, il décrit un concert donné au bénéfice des blessés et rend compte d'un livre sur les *Actions héroïques des Parisiens pendant les journées des 27, 28 et 29 juillet 1830*; le 25, il annonce un ouvrage sur l'histoire de la famille d'Orléans; le 31 août 1830, il fait un

²³³ La Mésangère prépare l'acceptation des couleurs nationales en 1829 déjà. La planche chiffrée 2704 de 1829 montre alors une robe bleu-blanc-rouge. D'autres gravures du journal présentent des femmes en robes blanches, ornementées de rubans, ceintures, chapeaux, châles et fleurs artificielles aux couleurs bleu, blanc et rouge. Elles portent les numéros 2818, 2821, 2830, 2844, 2860, 3015 et 3089. Les illustrations étalant des chapeaux tricolores ont les chiffres 2819, 2858 et 2948. Dans les années précédentes, c'était même une audace de se présenter avec les couleurs tricolores (pour 1810, voir les *Mémoires* de la duchesse d'Abrantès, Paris 1895-98, vol. 3, pp. 246-248).

²³⁴ Pour les tenues vestimentaires de la révolution de 1789, voir nos divers articles : 1) Annemarie Kleinert, LA MODE - MIROIR DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, *Francia*, 1989, pp. 75-98; 2) le même titre, mais d'autres figures, dans : *Modes et Révolutions*, catalogue du Musée de la Mode et du Costume, 1989, pp. 58-81; 3) LA RÉVOLUTION VUE PAR LE PREMIER ILLUSTRÉ PARU EN FRANCE, *Dix-huitième siècle*, 1989, pp. 285-309; 4) MODE UND POLITIK. DIE VERMARKTUNG DER FRANZÖSISCHEN REVOLUTION IN FRANKREICH UND DEUTSCHLAND, *Waffen- und Kostümkunde*, 1989, pp. 24-38; 5) LES MANIFESTATIONS VESTIMENTAIRES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ÉTUDIÉES PAR LA PRESSE FÉMININE, dans : *L'Image de la Révolution*, Oxford, New York, 1989, pp. 287-296.

commentaire sur la salle de la Chambre des Pairs, nouvellement décorée; et le 5 septembre 1830 une publicité annonce la brochure *La Charte telle qu'elle a été adoptée par la Chambre des Députés et présentée à l'acceptation du Duc d'Orléans*.²³⁵ Les fêtes organisées en l'honneur de la Garde Nationale sont décrites les 5 septembre et 10 octobre 1830. Enfin, la nouvelle reine et ses deux filles retiennent beaucoup d'attention, surtout quand elles participent à des cérémonies politiques, à des représentations théâtrales ou à des courses hippiques (un phénomène similaire s'observe dans la presse de cœur de nos jours). En un mot, l'agitation s'empare pour quelques mois du chroniqueur du *Journal des Dames* ... qui ne pouvait alors plus se cantonner dans la routine.

Si La Mésangère a résisté à ce dur travail avant, pendant et quelques mois après la Révolution de Juillet, il accusa une grande fatigue dès le retour d'Herbinot de Mauchamps fin novembre 1830. Il avait travaillé samedis, dimanches et jours fériés, sans se soucier de sa santé, sans se permettre la moindre absence.²³⁶ Le journal observant un rythme de parution tous les cinq jours, introduit à l'époque où le système décadaire du calendrier révolutionnaire était en usage, il devait donner les dernières nouvelles six fois par mois.²³⁷ Sur le plan financier, il n'avait nul besoin de se tuer à la tâche depuis bien des années. Rien que les loyers de ses deux hôtels particuliers dans le VI^e arrondissement lui rapportaient environ trois mille francs par an.²³⁸ S'il continuait, c'était pour ses collaborateurs, à en croire l'explication donnée par son imprimeur Crapelet après sa mort, et parce qu'il ne voulait pas abandonner l'œuvre de sa vie. En Allemagne, ses collègues du *Journal des Luxus und der Moden* s'étaient déjà séparés de leur magazine en 1827, au

²³⁵ En usage depuis le 4 juin 1814, la Charte, compromis entre l'Ancien Régime et les acquis de la Révolution, était alors modifiée pour réduire les prérogatives du roi qui, par exemple, ne pouvait plus ajourner ou dissoudre la Chambre des Députés.

²³⁶ On est renseigné sur cette fidélité au poste par la correspondance de La Mésangère avec François Desvignes, notaire et gestionnaire du patrimoine de l'éditeur à Baugé. Desvignes l'avait souvent invité, mais sans succès. Dans plusieurs lettres conservées aux Arch. Mun. de Baugé, La Mésangère écrit : "Je ne trouve aucun moyen de m'absenter", ou "je suis extraordinairement occupé", ou "mon commerce prospère, mais je suis cloué à mon bureau", ou "je ne sais comment me faire remplacer", ou "malheureusement, j'ai des occupations telles que, même dans le cas le plus urgent, je ne puis faire une absence subite", ou encore "je ne puis réussir à me faciliter même une courte absence".

²³⁷ Les cahiers parurent aux 5^e, 10^e, 15^e, 20^e, 25^e et 30^e (ou 31^e) jour des mois, sauf en février. Là le cahier après le 25 février était celui du 28 (ou 29) février. Cela voulait dire qu'au mois de février la périodicité fut encore plus serrée : l'éditeur avait alors 3 ou 4 jours entre les derniers cahiers de février au lieu des 5 à 6 à la fin des autres mois.

²³⁸ Le 22 novembre 1817, il avait acheté, pour 20 000 francs, une maison au 338, rue Saint Denis, propriété qui lui rapportait 1 400 francs annuels (Arch. de Paris, DQ¹⁸ art. 237, vol. 11). Un immeuble encore plus grand, dont il était le propriétaire, se trouvait au 18, rue Toucherat. Voir aussi p. 185.

bout de 42 années d'une publication ininterrompue.²³⁹ Après la révolution, à son grand regret, tout semblait s'effondrer : l'élégance dans les formes, dans les mises et dans les dires fit place à une sorte de laisser-aller de mauvais goût, attitude ne rappelant aucunement la vieille urbanité française dont il s'était fait l'avocat.²⁴⁰ Il en était très affecté.

A la déception sur la décadence des mœurs, à la lassitude, à la contrariété que provoquait en lui l'hostilité de ses adversaires s'ajoutait une autre cause de découragement. Il voyait mourir autour de lui de plus en plus d'amis et de connaissances : Louis-Philipon de la Madelaine, ancien prêtre et auteur comme lui, dont il avait publié de nombreux vers depuis 1810, était décédé dès 1818;²⁴¹ en 1825, il avait pris part aux obsèques de Léonard Laglasière, agent de théâtre, et d'Adélaïde Dufrénoy, femme de lettres souvent mentionnée dans son journal;²⁴² en 1826, sa sœur Catherine avait succombé à une maladie

²³⁹ En 1786, le *Journal des Luxus und der Moden* fut fondé par F.J. Bertuch et l'artiste Georg Melchior Kraus. Bertuch avait beaucoup de traits communs avec La Mésangère. Après des études de théologie et de lettres, il avait rédigé et édité des ouvrages de géographie et d'histoire naturelle ainsi que des livres pour enfants. Il fut éditeur de divers périodiques, dont *London und Paris* illustré de belles planches coloriées, et mécène d'artistes qu'il intégra dans son entreprise. En juillet 1809, La Mésangère est mentionné dans les pages du *Journal des Luxus und der Moden* comme "éditeur de goût et d'une grande conscience professionnelle". Pour une comparaison du périodique de La Mésangère avec ce magazine de Weimar, voir Annemarie Kleinert : DIE FRANZÖSISCHSPRACHIGE KONKURRENZ DES « JOURNAL DES LUXUS UND DER MODEN », Actes du colloque d'Iéna au titre *Kultur um 1800*, Heidelberg, à paraître. Sur l'histoire du journal de mode de Weimar, voir Doris Kuhles, DAS « JOURNAL DES LUXUS UND DER MODEN » (1786-1827), dans : Gerhard Kaiser/Siegfried Seifert, *Friedrich Justin Bertuch (1747-1822). Schriftsteller, Verleger und Unternehmer im klassischen Weimar*, Tübingen 2000, pp. 489-498.

²⁴⁰ Janin écrit : "Plus d'une fois, (La Mésangère) avait opposé une barrière utile aux tours de force, aux coups de tête, au mauvais goût." (*Histoire de la littérature dramatique*, p. 58). L'ancien abbé avait en effet souvent regretté dans son journal que la politesse se perde en France, par exemple le 20 avril 1827 : "Il est rare qu'un jeune homme en entrant aujourd'hui dans un salon, salue le maître; ce n'est qu'à la maîtresse de maison qu'il rend ses devoirs, encore souvent va-t-il tout droit à l'écarté (= jeu de l'époque)."

²⁴¹ Voir le cahier du 10 mai 1818, avec des extraits de l'oraison funèbre prononcée sur sa tombe par le vicomte Prévost d'Iray. Né en 1734, et jésuite jusqu'à la Révolution, Louis-Philipon de la Madelaine avait publié comme La Mésangère, dans les années 1790, un livre de géographie sur la France "considérée dans tous ses départements". Plus tard, il fut éditeur et compositeur d'ouvrages linguistiques, de dictionnaires, de manuels de littérature, de livres de chansons et en même temps Intendant des Finances et honoraire de son Altesse Royale Monsieur. Selon le journal "ce doyen des chansonniers ... fut un homme de bonne compagnie dans les cercles brillants (sic) du grand monde; ses chansons étaient chantées dans la capitale; ce fut un monument de l'ancienne urbanité."

²⁴² Adélaïde-Gillette Petit-Dufrénoy, née Billet (1765-1825), a publié de nombreux ouvrages : livres de poésies, études géographiques, opuscules sur les femmes et la religion. De 1818 à 1821, elle a dirigé les 37 volumes de la *Bibliothèque choisie pour les dames*, de 1818 à 1825 une dizaine de volumes intitulés *Hommages aux demoiselles*, et de 1820 à 1821 les deux volumes de *La Minerve littéraire*. Son nom s'écrit aussi Dufresnoy-Billet.

chronique;²⁴³ en 1827, un de ses dessinateurs mourut, Jean-François Bosio, ainsi qu'une femme du nom de Marie Antoinette Nicole Bazin dont il devint l'exécuteur testamentaire; son ancien graveur Pierre Baquoy décéda en février 1829, nous l'avons dit; enfin, en décembre 1830, Mme de Genlis, cette dame éloquente dont il avait si souvent cité les vers et romans, succomba à un âge avancé.

Plusieurs témoins trouvèrent que La Mésangère vieillissait rapidement en ce début des années 1830 alors qu'il avait toute sa vie joui d'une excellente santé. En 1831, un rédacteur anonyme du journal lui donna sept ans de plus qu'il n'en avait;²⁴⁴ et Honoré de Balzac, pour qui la Mésangère a été sans doute une sorte de mécène en début de carrière, le crut "quasi séculaire", lui prêtant un tiers de siècle en trop.²⁴⁵ La Mésangère était devenu misanthrope. "Ce tyran de la mode . . . qui prévoyait, dominait, indiquait sans avoir l'air de rien indiquer, observe Jules Janin, (était) bien cassé".²⁴⁶ Il préférait s'enfermer dans son cabinet, entouré de milliers de livres et d'objets précieux collectionnés soigneusement au cours de sa longue vie de passionné d'histoire culturelle. A part les deux commis, il ne voulait plus voir personne en ce début de 1831. Que d'autres assument la tâche qu'il avait commencée!

Après une courte maladie, le 22 février 1831, un mardi à cinq heures du soir, l'ancien abbé, âgé de 69 ans, meurt dans son lit, entouré d'une dizaine de personnes.²⁴⁷ "Il s'esquive de la scène discrètement, comme un témoin qui aurait terminé sa déposition," écrit un journaliste anonyme dans un article

²⁴³ Les rapports de La Mésangère avec sa sœur étaient quelque peu tendus. Dans ses lettres, il se plaint du fait que son père la favorisait à ses dépens et il lui reprochait sa prodigalité. En 1806, à la mort de leur père, le partage de la succession familiale attribuait à celle-ci le plus grand domaine de la famille, la ferme des Brosses à Saint-Martin d'Arcé. Elle consentit le 14 décembre 1811 à laisser cette propriété à son frère en échange d'une rente viagère de deux mille francs par an, de façon qu'elle eût des rentrées régulières. A l'occasion de sa mort, La Mésangère vendit ce domaine. Voir p. 185.

²⁴⁴ Voir l'introduction à l'oraison funèbre pour La Mésangère, publiée le 28 février 1831 par le journal : "M. . . . La Mésangère est décédé . . . âgé de 76 ans".

²⁴⁵ H. de Balzac, version préliminaire de la MONOGRAPHIE DE LA PRESSE PARISIENNE, *Etudes Balzaciennes*, oct. 1959, p. 322. Ce passage sur La Mésangère fut rayé du texte de 1842 peut-être à cause d'une incertitude de Balzac sur l'âge de l'éditeur. Il faut tenir compte du fait qu'il était alors exceptionnel d'atteindre à un grand âge. Déjà à l'âge de 41 ans, La Mésangère crut ne pas vivre au-delà de 50 ans (lettre du 10 juillet 1802 : Arch. Mun. de Baugé). Voir aussi les lettres citées à la note 161 de ce chapitre.

²⁴⁶ J. Janin, *Histoire de la littérature dramatique*, p. 57. Janin, dans son enthousiasme pour La Mésangère et ses œuvres, exagère quand il écrit, dans le même article, que La Mésangère "avait établi et fondé le seul journal impérissable, le seul journal éternel, le seul journal qui soit à l'abri de la censure, à l'abri de la foudre." Mais il a raison d'admirer cet éditeur et de dire que La Mésangère, au faite de sa gloire, était "le dominateur des tyrans eux-mêmes . . . Quel homme!".

²⁴⁷ Voir l'oraison funèbre et le procès-verbal de la mise sous scellés des objets du défunt (Arch. de Paris, D² U¹ 176). R. Houlier écrit que l'éditeur n'a jamais eu confiance en la

sur la série *Meubles et objets de goût*.²⁴⁸ Et chez Jules Janin on peut lire : “La veille encore il commandait en tyran à la soie, au velours, aux satins, aux rubans, aux plus belles couleurs. Pas un pli à cette étoffe et pas une plume à ces chapeaux, sans la permission de ce grand homme. Il était plus absolu mille fois, et plus obéi dans ses domaines, que l’empereur dans ses royaumes.”

Ainsi s’achève, sans secousse et sans bruit, la carrière de “ce héros de l’étiquette”, de cet “homme de haute importance”, selon l’expression utilisée de façon ironique par un rédacteur de *La Mode* un an auparavant, en février 1830. Pour ce rival, c’était un “littérateur ... qui a la plus extraordinaire des prétentions, le plus singulier pouvoir ... la plus incroyable profession qui se puisse imaginer ... - (il) fait des modes! Des modes pour aujourd’hui, pour demain, pour après-demain, pour la cour, pour la ville, pour Versailles, pour la province ... Ces modes, avait poursuivi ce confrère en 1830, c’est sa vie, c’est son drame, c’est son bonheur, c’est sa profession, son métier, son art; c’est lui tout entier, lui tout seul. La mode, c’est M. la Mésengère (sic); M. la Mésengère, c’est la mode ... (Il a) fait des modes depuis trente ans; il en fera jusqu’à la fin.” Une page d’histoire venait d’être tournée.

3.6 Le conflit entre les héritiers de La Mésangère

La mort de La Mésangère avait plongé ses amis et connaissances dans une profonde affliction. Ses proches surtout se désolaient : son voisin et compagnon de musique Hector Gabriel Guillon, compositeur et rédacteur du journal, qui, dans le discours prononcé sur sa tombe, mit en valeur sa force de caractère, “les bontés” qu’il avait prodiguées, “les larmes qu’il a si souvent empêché de verser”, son art de consoler, sa vertu, sa générosité, sa modestie, son esprit, sa délicatesse;²⁴⁹ son garçon de bureau et commis Marie Ferdinand Victor, qui, dans les premières semaines après la mort de son maître, régla les dépenses inévitables tels que les frais de maladie et de funérailles; la veuve Edmée Marguerite Dubois Miolle, demeurant également au n° 1 boulevard Mont-

médecine (PIERRE-ANTOINE LEBouc ..., *Académie de sciences ... d’Angers*, 1988, p. 310).

²⁴⁸ LE DÉCORATEUR QUI RÈGNE SUR L’EMPIRE, *Connaissance des Arts*, oct. 1960, pp. 92–99.

²⁴⁹ L’oraison funèbre intimiste et romantique, pleine de soupirs et de larmes, publiée à la dernière page du cahier du 28 février 1831, apporte peu de précisions sur la carrière publique de La Mésangère. Elle ne relève ni ses mérites d’homme de lettres et d’éditeur éloquent, ni d’autres faits saillants de sa vie de littérateur persévérant (voir la reproduction de cette oraison dans Annemarie Kleinert, UN PRÊTRE FLÉCHOIS DEVENU AUTEUR ..., *Cahier Fléchois*, 1998, p. 47). Sur Guillon, qui habitait rue Montmartre n° 3, et d’autres amis du défunt, voir p. 76. Sur la “modestie cléricale” ordonnée par la constitution des *Pères de la Doctrine chrétienne*, voir J. de Viguerie, *Une Œuvre d’éducation...*, p. 289.

martre, gardienne de l'immeuble et femme de confiance de La Mésangère; puis quelques amis du pays de son enfance : son avocat baugeois François Desvignes, ancien camarade de classe pour qui il avait nourri une amitié sans faille pendant quarante ans, ainsi que la fille de celui-ci, Elisa; ses cousin et cousine Pierre René Despoulains et Madelaine Delisle; son ancien camarade de chasse Le Monnier et ses anciens voisins M. et Mme Thomassin.

Des personnes moins proches regrettaient également sa mort : les pauvres du quartier auxquels il avait toujours fait l'aumône – les orphelins, les veuves et les ouvriers et ouvrières indigents;²⁵⁰ le propriétaire de son appartement qui avait perdu un locataire solide dont le loyer était toujours payé un an d'avance;²⁵¹ de nombreuses personnes auxquelles il avait prêté ou envisagé de prêter des sommes considérables;²⁵² beaucoup de professionnels de la mode enrichis par lui comme tailleurs, modistes et marchands de modes ainsi que leurs employés; enfin, les enfants qu'il rencontrait régulièrement près du bassin des Tuileries où il avait l'habitude de rire tout haut, d'apporter du pain aux poissons rouges et de cracher dans l'eau pour faire des ronds.²⁵³

Les collaborateurs du journal aussi déploraient la perte de leur chef, dont surtout les rédacteurs Herbinot de Mauchamps et Guillon, le dessinateur Lanté et le graveur Gâtine. Nommés gérants provisoires du périodique, ces quatre personnes assumèrent cette tâche pendant quatre mois environ, jus-

²⁵⁰ L'oraison funèbre s'adresse à cette catégorie de personnes : "Et vous orphelins, auxquels il a servi de père; veuves qu'il a consolées; ouvriers qu'il a tant de fois sauvés de la misère ... rendons un dernier hommage au plus vertueux, au meilleur des hommes." Fayolle observe que La Mésangère "avait toujours dans sa poche des pièces de quinze et de trente sous, pour donner aux pauvres qu'il rencontrait dans la rue." (*Biographie universelle*, 1854–65, t. 23, p. 82). A sa mort on a même trouvé chez lui plusieurs milliers de francs en petite monnaie (*Nouvelle biographie générale*, 1859, t. 39, p. 200). Le faire-part de sa mort note également cette qualité : "homme estimable que regretteront ... surtout les malheureux" (publié le 25 février 1831 par le journal : Fig. 3.30). Plusieurs lettres, conservées aux Arch. Mun. de Baugé, font preuve de sa générosité envers les pauvres. Ainsi exprime-t-il le 30 novembre 1807 le désir qu'à l'Eglise, le jour du service pour son père, décédé en 1806, il soit fait aux pauvres, à ses frais, "une distribution de pain pour une somme de cent livres". Et le 11 janvier 1810, il demande de prélever sur ses fermages une somme de vingt-quatre livres et de la remettre au curé de Baugé pour les pauvres. La Mésangère semble donc avoir vécu la devise de ses confrères de la Doctrine chrétienne : pratiquer la charité basée sur l'amour et la confiance en Dieu.

²⁵¹ Pour le loyer de 105 francs par mois, voir Arch. de Paris, DQ⁷ 3434, 20 août 1831, n° 642.

²⁵² Au moment de sa mort, il avait dix-sept débiteurs qui lui devaient 15 400 francs environ. Les plus grosses sommes étaient prêtées à la famille Rouchar (6 000 francs), à M. Lauresqui (4 000 francs) et à MM. Desvignes et Gaillon (environ 500 francs chacun). Le registre des Archives de Paris (DQ⁷ 3434) note encore deux reconnaissances de 1 000 francs chacune sans mentionner les noms des débiteurs, plus 11 "mandats, bons, reconnaissances ou billets sur divers défaillés" pour 2 000 francs environ.

²⁵³ Selon *La Mode*, 20 février 1830.



Figure 3.30 Faire part et costume en velours noir, présentés le 25 février 1831, trois jours après la mort de Pierre de La Mésangère dans le périodique qui lui a assuré une célébrité mondiale et une grande fortune. La robe, montrée de face et de dos à la page 89, est typique du style romantique : taille *de guêpe*, un corsage triplé, manches *à gigot* et jupe large descendant jusqu'à la cheville. Le collet de toile fine, plissé et empesé, appelé « fraise » en souvenir des collets du XVI^e siècle, devint une mode entre autres par la réimpression des œuvres de Rabelais par Johanneau, collaborateur du journal.

qu'à la vente du journal, et veillèrent à la parution sans interruption du *Journal des Dames*. En effet, trois jours après la mort parut le numéro suivant parce qu'ils avaient tout de suite embauché un homme de lettres du nom de Lagarencière qui s'en occupa.²⁵⁴ Dans ce cahier on devine à peine le désarroi de l'équipe : une courte notice nécrologique (Fig. 3.30) et deux

²⁵⁴ Lagarencière, demeurant 14 rue des Petits Augustins, réclama 240 francs pour sa collaboration en février et mars 1831. "C'est une cruelle chose que d'avoir des occupations futiles, quand on est affligé," avait écrit La Mésangère à son avocat de Baugé quelques années plus tôt, le 2 février 1807 (Arch. Mun. de Baugé). Les gérants auraient pu prononcer cette sentence à ce moment difficile.

gravures de femmes en robes foncées. Bien que les robes ne soient pas décrites comme habits de deuil, elles se détachent nettement des autres modèles en blanc ou pastel présentés en 1831.

Le jour de l'enterrement, le 25 février, l'équipe au grand complet et une foule d'amis et d'admirateurs rendirent un dernier hommage à l'éditeur. Au cimetière, aux côtés des gérants de l'illustré, se tenaient la comtesse de Bradi, rédactrice du magazine depuis 1818, avec sa fille Marie de l'Épinay, qui allait devenir éditrice du journal dans les années 1836 à 1837; Hugier de Saint-Amand, journaliste dont La Mésangère avait levé l'anonymat dans la troisième édition de son *Dictionnaire des proverbes* (voir p. 253); les poètes Deschamps, Mollevaut, Vien et Desbordes-Valmore, dont les vers avaient été régulièrement publiés dans le périodique; les artistes Isabey et Delvaux,²⁵⁵ créateurs de nombreuses gravures de la revue; Gaignières, ami qui lui avait prêté des portraits en miniature pour que les artistes du journal en fassent des dessins pour la *Galerie des femmes célèbres*; enfin Carpentier-Méricourt, l'imprimeur du magazine depuis 1823. La Mésangère avait été le bienfaiteur de nombre d'entre eux et les avait tous impressionnés par son énorme érudition et son fantastique talent d'organisateur. Janin, alors observateur du cortège funèbre, écrit dans ses souvenirs, publiés en 1853 : "Les jeunes ouvrières attendirent le convoi sur la porte, et firent une belle révérence à leur seigneur et maître. « Adieu, disaient-elles, ingénieux coureur d'aventures à travers la gaze et le satin! Adieu, l'inventeur des plus amusantes fanfreluches! » On saluait, on pleurait, on riait au passage de cette bière frivole. Un poète de l'*Almanach des Muses* ... improvisa une élogie en l'honneur de ce défunt qui avait habillé et déshabillé tant de passions; un bel esprit écrivait sur sa tombe à peine fermée une sentence qui ne pouvait convenir qu'au fondateur du *Journal des Modes* : « Ne rien croire et tout oser! » Il repose ... dans une touffe de coquelicots, de roses et de romarin."²⁵⁶ (voir plus loin Fig. C.4).

²⁵⁵ L'artiste Delvaux, qui signa de 1831 à 1839 plusieurs planches du journal, est difficile à identifier. Quelques gravures portent la simple signature *Delvaux*, d'autres sont signées ou bien *Aug. Delvaux*, *A. Delvaux*, *Aug. Delv.*, *A. Dx* ou *AD* (voir pl. 2218 et 2970 de Fig. 3.22 et 4.4). Il existe une famille de graveurs du nom de Delvaux. Le père, Remi-Henri-Joseph Delvaux (1750–1823) signait généralement de son seul nom. Son fils, Marie Auguste Delvaux (1786–1836), mettait un prénom et le nom. A en croire Bénézit (*Dictionnaire* ..., Paris, t. 3, 1960, p. 166) il y eut aussi une fille du prénom de Marie-Augustine Delvaux, née la même année que son frère et graveur comme lui et son père. Frère et sœur auraient utilisé la même signature. En tout cas, un ou plusieurs Delvaux ont gravé grand nombre de planches du journal, ainsi qu'une illustration de la série *Costumes de ... haute et moyenne classes* (vers 1828). La collaboration d'un A. Delvaux est aussi attestée dès 1822 par le *Petit Courrier des Dames* et de 1832 à 1834 par *La Mode*.

²⁵⁶ Janin, *Histoire de la littérature dramatique*, p. 58. Les années 1831 et 1832 de *L'Almanach des Muses* ne comportent pas de vers personnels sur La Mésangère, mais un poème par Salme jeune intitulé *Les Funérailles*, décrivant d'une façon générale la cérémonie de l'enterrement d'un homme riche. En voici quelques lignes : "Curé, vicaire, enfant de chœur

Quant aux lecteurs du journal, ils ne s'aperçurent que petit à petit de la disparition de l'éditeur. Jusqu'au 30 septembre 1831, au bas de la dernière page de chaque cahier, la rédaction continuait d'écrire que "tout ce qui est relatif à ce Journal doit toujours être adressé, port franc, à M. LA MÉSANGÈRE". Après, jusqu'à la fin de 1831, la note fut remplacée par la formule : "doit toujours être adressé, port franc, AU DIRECTEUR, boulevard (sic) Montmartre, n° 1". A partir du 5 janvier 1832, est signalé un changement d'adresse (place de la Bourse n° 9), mais le nom du nouveau directeur, qui avait débuté en juillet 1831, n'est toujours pas indiqué.²⁵⁷ En outre, le style de l'illustré ne changea qu'à partir de mars 1832.

Toutefois, dans les coulisses, la mort du maître avait provoqué tout de suite beaucoup de remous, notamment sur le plan juridique. Les autorités avaient mis en route les formalités d'inventaire des biens du défunt : son notaire Joseph Genoux avait prévenu le juge de paix du deuxième arrondissement, le jour même du décès, pour faire poser les scellés sur l'appartement de l'éditeur. Une demi-douzaine d'héritiers, vrais et faux, s'étaient présentés rapidement pour réclamer leur part de la succession en perspective. La Mésangère était un parent de grand intérêt : il était décédé intestat et sans enfants; il avait possédé deux grandes maisons qui allaient rapporter à leur vente environ 100 000 francs chacune;²⁵⁸ et il avait collectionné des objets pour plus de 55 000 francs,²⁵⁹ fortune qui correspond à des centaines

ou suisse./ Dans son accoutrement chacun s'est surpassé :/ C'est fête pour l'Eglise un riche est trépassé!/ Le défunt qu'on attend laisse force richesses./ Aussi, ses héritiers prodiguent leurs largesses;/ Et l'on peut dire, au moins : Ils dépensent en frais/ Ce qu'ils ne pourraient pas dépenser en regrets./ La maison du Seigneur est, dans son étendue./ D'un long tapis de deuil artistement tendue :/ Bientôt quatre chevaux, richement harnachés/ Traînent un corbillard dont les coins panachés,/ Révèlent au passant la classe fortunée/ Du mortel dont finit l'obscur destinée./ ..." (*L'Almanach des Muses*, 1831, pp. 214-215).

²⁵⁷ En fin des cahiers, la mention "tout ce qui est relatif à ce Journal ..." disparaît à partir du 5 janvier 1833. Alors l'adresse est indiquée à la première page des numéros où sont également mentionnés le prix, la périodicité, le nombre des gravures par mois, etc.

²⁵⁸ Ayant hérité en 1806 de ses parents plusieurs fermes et terres dans les régions baugéenne et angevine, La Mésangère avait vendu, le 22 mai 1827, les trois domaines les plus grands, au gestionnaire de ces possessions immobilières, François Desvignes, notaire vivant à Baugé, pour une somme de 70 000 francs, puis à diverses personnes les autres propriétés angevines. Toute sa vie, ces biens avaient été "des objets pénibles", à en croire plusieurs lettres, dont celle du 20 avril 1804. Avec l'argent, il achetait deux maisons à Paris. Après sa mort, sa première propriété à Paris, l'hôtel particulier situé au 338 rue Saint-Denis, fut vendue pour la somme de 93 143 francs, le 10 mai 1833, au couple Charles et Marie Rose Toussaint (née Lebigot). Plus tard, en 1863, cette maison fut démolie (Arch. de Paris, DQ¹⁸ art. 237, vol. 11). L'autre immeuble, situé au 18, rue Toucherat, dont les documents de vente sont introuvables, doit avoir été encore plus grand car il rapportait un loyer plus considérable. Voir aussi p. 178.

²⁵⁹ La somme s'élève précisément à une valeur estimée de 55 633,15 francs (Arch. de Paris, DQ⁷ 3434, n° 642).

de millions de francs actuels.²⁶⁰ Certaines personnes, notamment le garçon de bureau du journal et les quatre gérants chargés d'assurer la survie de ses périodiques dans des conditions difficiles, avaient un intérêt légitime à employer provisoirement au moins des sommes minimales de l'argent accumulé par La Mésangère. Ils devaient régler les nombreux problèmes financiers et structurels qui ne manquaient pas de se poser.²⁶¹ D'autres gens, après au gain, étaient là parce que ce riche défunt suscita leur curiosité.

L'évaluation des biens allait prendre quatre mois, tant il y avait de choses précieuses dans le duplex du n° 1 du boulevard Montmartre.²⁶² On avait trouvé plusieurs trousseaux de clés de placards, commodes et consoles remplis de papiers et d'objets de prix. Les pièces les plus précieuses de l'appartement étaient la vaste bibliothèque et un cabinet de curiosités appelé "cabinet noir" qui renfermait un grand nombre de spécimens de collection.²⁶³ La bibliothèque était riche de milliers de livres, dont certains anciens et rares. De nombreux ouvrages étaient en plusieurs volumes ou en double. Dans le cabinet de curiosités on dénombrait des milliers d'objets d'art et des bibelots précieux, par exemple des tableaux peints à l'huile dont 1 500 portraits ou miniatures d'hommes et de femmes célèbres depuis le XIV^e siècle.²⁶⁴ Au total, la valeur des objets de ces pièces de l'appartement fut estimée à 28 000 francs environ, une richesse qui s'explique en partie par l'habitude qu'avait La Mésangère d'acheter ou de collectionner jour après jour ce qui pouvait l'aider dans ses études et son entreprise. Certains ouvrages étaient sans doute des spécimens reçus à titre gratuit afin qu'il en fasse des comptes rendus dans le journal.²⁶⁵

²⁶⁰ Voir la table comparative de la valeur de l'argent donnée par R. de Livois, p. 318. Comme cette table s'arrête en 1964, il faut tenir compte de l'inflation depuis (voir p. 20).

²⁶¹ Le commis paya 664 francs pour les frais de maladie du défunt, 183,40 francs pour les fournitures de marchandises, 163 francs au coiffeur François Marie Lefay, 212 francs pour les frais funéraires et 100 francs de gages aux employés domestiques (dont ceux d'un portier d'une maison appartenant à La Mésangère). Les appointements des collaborateurs et rédacteurs et les frais de matériaux et de timbre nécessaires à la publication du journal et aux séries de gravures s'élevaient à 1 500 francs (voir le procès-verbal de la pose des scellés sur l'appartement de La Mésangère qui fournit des indications sur les mesures prises après sa mort et sur les personnes impliquées : Archives de Paris, D² U¹ 176).

²⁶² Pour une description de cet appartement, voir pp. 82 et 83.

²⁶³ Les cabinets de curiosités, installés dans beaucoup d'habitations riches du XIX^e siècles, avaient une tradition remontant à la renaissance. Voir Horst Bredekamp, *La Nostalgie de l'antique : statues, machines et cabinets de curiosités*, Paris 1995.

²⁶⁴ Plusieurs gravures de la *Galerie des femmes célèbres* portent en légende "D'après un portrait (sur bois ou à l'huile) (ou d'après une miniature ou des émaux) du Cabinet de l'Editeur".

²⁶⁵ Parmi les ouvrages de la bibliothèque dont le compte rendu se trouve dans le journal, figurent les *Œuvres diverses de Lacretelle aîné*, Paris 1802, les *Œuvres inédites de Grosley*,

Après avoir tout examiné et classé, le juge de paix apposa une vingtaine de scellés sur les portes et tiroirs. Il était assisté par un commis greffier qui était tellement impressionné par cette expérience qu'il prit la décision, malheureusement jamais réalisée, de publier ses impressions.²⁶⁶ Dans les jours suivants, une quinzaine de personnes encore prenaient part à cet inventaire : un expert chargé d'estimer la valeur de chaque objet, des gens de service engagés à porter les paquets, les deux domestiques du défunt, les gérants du journal, les vrais et faux héritiers. Tous allaient et venaient, observant, prenant des notes, organisant ou perturbant les opérations.

Il fallut plusieurs jours rien que pour compter les exemplaires invendus des gravures qui s'entassaient dans les placards et vitrines de la grande antichambre menant au bureau du journal. On finit par les mesurer en mètres. Un placard contenait à lui seul : "Trois mètres de gravures de *modes & voitures*, le mètre contenant environ 4 800 gravures, soit un total d'environ 14 400 gravures. Deux mètres quatre-vingt-dix de gravures de *costumes de divers pays*, soit environ 14 000 gravures. Un mètre de gravures de *femmes célèbres*, soit environ 4 800 gravures. Quarante centimètres de *travestissemens* (sic) et de *caricatures*, soit 1 600 gravures ..." Il y avait onze placards dans la seule entrée du bureau. On trouva au total 123 800 épreuves d'estampes de couleur environ, y compris la collection de celles qui n'étaient pas fabriquées dans l'entreprise de l'éditeur. Le seul nombre des illustrations provenant du *Journal des Dames et des Modes* s'élevait à 52 700. Parmi les autres gravures répertoriées figurent "20 000 épreuves de couleur du *Journal des Meubles*, 7 200 des *cauchoises*, 6 400 des *costumes de divers pays*, 4 800 des *femmes célèbres*, 4 000 du *Bon Genre*, 1 600 des *grisettes et ouvrières de Paris*, 1 300 des *travestissements*, 1 200 des *haute et moyenne classes*, 800 des *merveilleux*, 100 des *costumes orientaux* et une vingtaine de chacune des séries mineures telles que *costumes d'enfants* (sic), *costumes italiens* et *vues de Paris*" (Fig. C.3). Les officiers ministériels devaient également déterminer la valeur de 13 000 dessins et aquarelles (Fig. 3.31), dont plus de 2 700 créés pour le *Journal des Dames* ..., ainsi que la valeur de 3 000 cuivres ayant servi à imprimer ces feuilles artistiques. L'ensemble des illustrations fut estimé à plus de 12 000 francs, compte tenu d'une évaluation de chaque planche à quelques centimes ou quelques francs seulement, selon les sujets représentés et les années de

Paris 1812, les *Œuvres complètes de La Fontaine*, éditées par Pillet en 1817, et les *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs et usages des Français*, par Caillot, Paris 1827.

²⁶⁶ Il s'agit de Michel Augustin Duhamel, plus tard avocat, alors apprenti du juge Jean Paul Lerat de Magnitot, chargé de l'évaluation des biens. Le 20 septembre 1838, la rédaction du journal avertit le lecteur qu'il pourra lire une série d'articles "dans le trimestre d'octobre 1838 à janvier 1839" intitulée *La Biographie de M. de la Mésangère* par Duhamel. Cette série n'a jamais été publiée, peut-être à cause des difficultés rencontrées en janvier 1839, avant la disparition du journal.



Figure 3.31 A la mort de La Mésangère, on a trouvé, dans son cabinet de travail, plus de 123 800 illustrations, dont surtout les dessins et gravures non vendus des publications éditées au bureau de l'ancien abbé. Ici deux aquarelles, l'une pour la série *Modes de Paris. Costumes d'enfants* (sic), l'autre pour le *Journal des Dames et des Modes*, munie du chiffre 1807 pour indiquer l'année de parution.

parution. Les planches parues en 1830 et 1831 étaient évaluées plus cher que les planches antérieures. Aujourd'hui, une seule gravure de mode coûte entre 50 et 500 francs!

Il fallut ensuite compter les pièces d'argent enfouies dans les tiroirs de l'appartement (presque 4 400 francs), évaluer le prix des meubles et affaires personnelles (700 francs), trier les reconnaissances de dettes pour les sommes prêtées (au total exactement 15 437,15 francs), classer les mandats de poste et les titres de propriété immobilière. Le loyer annuel des deux maisons de La Mésangère s'élevait à 3 000 francs environ. Les héritiers auraient aussi le droit de se faire rembourser les 1050 francs du loyer de l'appartement, payé d'avance et non utilisé.

Parmi les personnes réclamant leur droit à l'héritage, deux vivaient dans le pays d'enfance de La Mésangère, plus précisément entre Le Mans et Angers, près de La Flèche, aux confins des départements de la Sarthe et du Maine-et-

Loire.²⁶⁷ L'une était un cousin au cinquième degré en ligne maternelle, Pierre René Despoulains, habitant une propriété à Baugé et maire de la commune de Pontigné, où était né l'éditeur. L'autre était une cousine au septième degré du côté paternel, Madelaine Charlotte Joséphine Bourré, épouse du propriétaire Marie René Leballeur Delisle, demeurant au Lude.²⁶⁸ Ne pouvant venir à Paris en personne, ces deux héritiers avaient autorisé Charles-Jean-Marie Leballeur, fils de l'héritière Bourré et employé à l'administration des Postes à Paris, à agir en leur nom.

Les quatre autres personnes se présentant comme héritiers étaient membres d'un clan parisien, la famille Damours. L'une habitait près de chez La Mésangère, l'un d'eux exerçait le métier de graveur, ce qui explique qu'ils connaissaient le défunt.²⁶⁹ Leur demande étant contestée par le cousin et la cousine, un procès s'engagea entre les véritables ayants droit et les Damours. Elle provoqua des menaces réciproques, des intimidations lancées contre les gérants du journal, des retards dans l'inventaire des biens du défunt, enfin un gaspillage de temps en appels inutiles.²⁷⁰ Bientôt la réclamation des prétendus héritiers parisiens s'avéra fallacieuse. Ils étaient accusés de n'avoir "produit aucune pièce établissant leur prétendue qualité", documents promis d'une séance à l'autre, de n'avoir cessé d'"entraver par des difficultés de toute espèce, par des tracasseries sans objets le juge de paix" et d'avoir dérangé toutes les parties engagées à inventorier les biens du défunt. On les condamna aux dépens, tout en s'indignant de leur impudence. Une fois de

²⁶⁷ Voir le plan de cette région, p. 332. Le journal eut grand nombre d'abonnés dans les petits bourgs de cette région, notamment à Marolles, à Mamers, à La Ferté-Bernard, à Montdoubleau, à Baugé, à Angers et au Mans (voir Fig. 3.8 et 3.9).

²⁶⁸ Le 22 mars 1831, l'époux de l'héritière présenta les documents attestant la parenté avec le défunt, documents établis par M. Frémont, notaire au Lude et par M. Brin, juge au Tribunal de La Flèche (voir le manuscrit de l'inventaire après décès conservé aux Archives départementales de Maine-et-Loire).

²⁶⁹ Il s'agit de Charlotte Badoulleau, veuve Damours, habitant faubourg Poissonnière, d'Augustin et d'Hyppolite Damours (le dernier était graveur), et de Marie Louise Damours, veuve Belin Deballu. Voir les notes du procès-verbal conservées au Grand Minutier des Archives Nationales, cote III, 1465.

²⁷⁰ L'avocat des Damours, un certain Lemonnier, s'en prend à la généalogie présentée par les véritables héritiers, faisant remarquer que les documents attestent divers prénoms et que "cette différence de prénoms rend leurs droits prétendus au moins fort incertains s'ils ne sont complètement nuls" (l'éditeur s'appelait Pierre Joseph Antoine ou Pierre Antoine, son frère cadet Pierre Joseph seulement). Il y eut aussi différentes façons d'épeler le nom qui prêtait à des fautes d'orthographe : Delalain note dans *L'imprimerie ... : La Mésangère, Lamésangère, Lamésengère*. La *Biographie indiscrete ...* de 1826 appelle l'éditeur *M. de la Messangère*. Le *Dictionnaire des 25 000 adresses* de 1827 le désigne même comme *mad. La Mésangère*. Au cours du procès, les héritiers soupçonnent aussi les gérants provisoires du journal de vouloir s'enrichir, puisque ceux-ci s'étaient fait verser une somme de 1 500 francs en billets, lettres de change et mandats postaux pour régler les dépenses urgentes.

plus, des richesses accumulées avec probité pendant de longues années avaient excité la cupidité de gens malhonnêtes.

Pendant la durée du procès se déroulait la vente des biens de La Mésangère. Elle allait s'étendre sur plusieurs mois et fut ainsi répartie : une journée au début du mois de juillet 1831, le 4, pour céder le *Journal des Dames* et la série *Meubles et Objets de Goût*; une semaine à la mi-juillet pour débiter les objets d'art; vingt-trois jours en novembre et décembre pour vendre les ouvrages de la bibliothèque et le gros lot des exemplaires invendus de gravures et dessins. Quant aux objets d'art, ils étaient en matériaux précieux : "en ivoire sculpté, émail de Limoges, laque de Chine, écaille, burgau, bronze, fer damasquiné . . . , agathe, jaspe, lapis, bois pétrifié, bois odorant, cornaline ou succin". Il y avait des coffrets garnis en argent vermeil, des plaques, vases, horloges, verrous, bustes, coupoirs, tabatières, boîtes, verres, coupes, bonnets tissés en or, tableaux encadrés, peintures sous verre et portraits en miniature, dont plusieurs remontant à la Renaissance. Un catalogue fut rédigé pour faire connaître ces objets, énumérant 364 titres, un autre pour annoncer les manuscrits, livres et périodiques de La Mésangère.²⁷¹

Les amateurs des ouvrages de la bibliothèque se pressaient pour examiner surtout les manuscrits sur vélin, ornementés de lettres en or et en couleur. Le lot le plus cher fut un *Mistère de la Passion, Jésusrist joué à Anger* (sic), édition gothique d'une grande rareté vendue 301 francs (n° 723 du *Catalogue* . . .). Un autre lot très précieux de cinq volumes fut vendu 283 francs, intitulé *Catalogue raisonné des livres de la bibliothèque de l'abbé Goujet, transcrit fidèlement sur son manuscrit par son neveu*. On offrit aussi à un prix élevé des ouvrages ornementés de très belles figures dont un grand nombre d'*Heures Gothiques* comme le *Miroir des vanités et pompes du monde* (n° 50 du *Catalogue* . . .) ainsi que des histoires du costume richement illustrées.²⁷²

²⁷¹ Ces catalogues, que nous avons consulté à la BN, permettent aussi de connaître les prix obtenus et les acquéreurs de certains objets de vente : *Catalogue du Cabinet de feu M. la Mésangère*, Paris 1831 (55 p.) et *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. de la Mésangère*, Paris 1831 (200 p.). La vente des objets d'art eut lieu du 18 au 23 juillet 1831, celle des livres du 14 novembre au 7 décembre 1831.

²⁷² Parmi les histoires du costume, un des titres les plus chers était un lot de gravures intitulé *Costumes des seizième et dix-septième siècles*, par Bonnard, en 4 vol., vendus 229 francs. D'autres titres précieux étaient un *Recueil de tous les costumes des ordres religieux et militaires*, par Bar, Paris 1778, 6 vol. (161 francs); *The Costume of Great Britain*, par W. Pyne, présentant 60 planches en couleurs (105 francs; n° 475 du *Catalogue*); *Costumes de l'Empire de Russie*, ayant 73 planches en couleurs (91 francs; n° 477); *Costumes de la Chine*, illustrés de 60 planches en couleurs (78 francs; n° 480); *Tableau historique des costumes, des mœurs et des usages des principaux peuples de l'antiquité et du moyen âge*, par R. de Spallart, en 14 vol., Metz 1804 et 1810 (76 francs); enfin, un *Recueil des habillements de différentes nations, anciens et modernes*, d'après Holbein, Van-Dyck et Hollar, Londres 1757, 2 vol., contenant 240 planches coloriées (57,50 francs).

La bibliothèque contenait aussi une grande collection de journaux : non seulement ceux sur la mode comme le *Cabinet des Modes* et ses successeurs, années 1785 à 1793 en 9 volumes, ainsi que les journaux féminins allemands et anglais comme le *Journal des Luxus und der Moden*, années 1798 à 1813, et le *Repository of Arts*, années 1809 à 1815, mais aussi quantité d'autres périodiques tels que le *Mercure de France* des années 1717 à 1792 et 1809 à 1819, les 46 volumes du *Journal des Arts* des années 1799 à 1815, les 17 volumes des *Archives Littéraires de l'Europe* de 1804, les 16 volumes du *Journal des Gourmands* de 1806, et les 11 volumes des *Actes des Apôtres* du temps de la Révolution de 1789.

Les 2 091 titres offerts au cours de l'adjudication de la bibliothèque étaient catalogués sur 200 pages sous les rubriques de *Théologie*, *Jurisprudence*, *Histoire*, *Belles-Lettres*, *Sciences et Arts*. Plusieurs livres de la section *Théologie* (probablement achetés lorsque La Mésangère était prêtre) contenaient des additions manuscrites de sa plume.²⁷³ La section *Histoire* était très étoffée, contenant 700 titres. Celle de *Sciences et Arts*, plus volumineuse encore, était classée en plusieurs catégories : *Philosophie* (dont plusieurs livres sur l'éthique), *Commerce*, *Politique*, *Economie*, *Métaphysique*, *Magie*, *Physique*, *Histoire Naturelle*, *Agriculture*, *Botanique*, *Histoire des animaux*, *Médecine*, *Chimie*, *Mathématiques*, *Arts libéraux*, *Beaux-Arts*, *Gravures* (surtout présentant des costumes), *Architecture*, *Militaire*, *Gymnastique*, *Industrie*, *Belles-Lettres*, *Mythologie*, *Philologie*, *Epistolaires* ... Quantité de titres comprenaient des dizaines de volumes. Ainsi avait-on classé sous *Recueil de Lettres* - 93 volumes; sous *Recueil de dictionnaires* - 77 volumes; sous *Recueil sur les Femmes* - 68 volumes; sous *Recueil de voyages* - 63 volumes; sous *Recueil de fables de différents auteurs* - 59 volumes. Plusieurs centaines d'ouvrages, jugés sans grande valeur, étaient réunis sous forme de lots intitulés "anecdotes", "mémoires", "atlas", "biographies", "esprit", "catalogues", "anas". Les anas seuls comprenaient 37 volumes. Les commissaires assurèrent aussi deux vacations à part pour les livres désassortis et bon marché.

Mais avant les ventes des objets précieux et des livres eut lieu celle qui réglait la succession du *Journal des Dames et des Modes* et de la série sur les meubles et objets de goût appelée *Journal des Meubles*.²⁷⁴ Cette première

²⁷³ La Mésangère ne perdit jamais l'intérêt qu'il avait pour la théologie. A sa mort, sa bibliothèque comprenait nombre de volumes de théologie dont ceux d'une grande valeur : l'*Histoire des ordres religieux* (de A. Schoonebeck, Amsterdam 1695), l'*Histoire du clergé* (4 vol., Amsterdam 1716), et un *Recueil des costumes religieux* (de P. Bonnein, Nuremberg 1724). Il avait même copié à la main quatre cahiers d'un livre écrit par un religieux, l'abbé Rangeard, intitulé *Mémoires historiques pour servir à l'histoire d'Anjou* (voir p. 171).

²⁷⁴ Sur le *Journal des Meubles*, voir pp. 69, 172 et 356 à 358. Il manque un ouvrage de recherche sur cette série si importante éditée par La Mésangère. Il est surtout difficile de dater précisément les planches dans les premières et dernières années de parution.

vente, prévue pour le 4 juillet 1831 à treize heures précises, fut annoncée publiquement par une grande affiche (Fig. 3.32), puis par le magazine d'annonces judiciaires et légales *Les Affiches Parisiennes*, cahier du 17 juin 1831. L'estimation pour la liquidation fut maigre : 703 francs 50 centimes au total, dont 475 francs pour le *Journal des Dames et des Modes*. La vente allait donner droit à la publication des deux périodiques et allait inclure, pour le *Journal des Dames*, l'achat de 224 cuivres, de 10 700 gravures et de 2 400 cahiers du magazine, ainsi que pour le *Journal des Meubles*, l'achat de 100 cuivres et de 5 800 épreuves de couleur. Cette somme estimée fut dérisoire pour des titres publiés pendant trente ans environ, qui avaient procuré une telle fortune à La Mésangère, dérisoire surtout par rapport aux livres et objets d'art cédés par la suite lors des deux autres ventes aux enchères. Une seule collection des cahiers du *Journal des Dames* comprenant les années de 1797 à 1829 et reliés en 36 volumes, allait y trouver un acheteur à 137 francs.

Treize ans avant la mort de l'éditeur, le 25 mai 1818, un rédacteur anonyme du journal, peut-être La Mésangère lui-même, avait philosophé sur le décès de ceux qui possèdent des biens : “une vente après décès ... - rien, à mon avis, n'est plus triste. A peine, les tentures noires sont-elles enlevées, que vite on ouvre les portes à deux battants. L'un marchande le lit du défunt, l'autre sa garde-robe, personne ne veut de son portrait.” C'est vrai : le portrait de l'homme qui a collectionné et fait dessiner tant d'hommes et de femmes célèbres reste introuvable.²⁷⁵ Selon *La Mode* du 20 février 1830, une caricature de Charlet portant la légende “Caporal, v'nez reconnaître” est censée représenter l'ancien prêtre. Mais on n'y voit qu'un homme vu de dos, sans traits particuliers.²⁷⁶ Peu importe. L'œuvre que La Mésangère a laissée en dit plus sur sa vie et ses aspirations que mille esquisses de sa personne.

²⁷⁵ Au Cabinet des Estampes de la BN (cote Ne 63 et N 2, 961) est conservé le portrait gravé d'une *marquise de La Mésangère*, originaire de Rouen, fille de Mme de la Sablière, amie de La Fontaine (à laquelle il dédia la fable *Daphnis et Alaimandre*) et modèle d'un personnage fictif mis en scène par Fontenelle dans *La Pluralité des mondes*. Il nous a été impossible de savoir si cette dame est une ancêtre de La Mésangère.

²⁷⁶ Il s'agit d'une caricature présentant un soldat face à un ours (BN Est. DC 102, fol. t. V, inv. 265, pièce 17). R. Gaudriault estime que cette caricature n'a rien à voir avec La Mésangère (*La Gravure de mode ...*, p. 147). Tout de même, elle pourrait présenter deux personnages importants pour le journalisme : l'éditeur d'un journal en négociation avec un employé d'imprimerie. Car selon Balzac (*Illusions Perdues*, p. 124), les pressiers de l'imprimerie étaient surnommés “ours”, de par leur “mouvement de va-et-vient, qui ressemble assez à celui d'un ours en cage, par lequel ils se portent de l'encrier à la presse et de la presse à l'encrier”. Concernant le caporal, Balzac compare le monde de la presse à une armée militaire : “dans l'armée de la presse, chacun a besoin d'amis, comme les généraux ont besoin de soldats! Lousteau (un des journalistes d'*Illusions Perdues*) voulait passer caporal, l'autre voulait être soldat” (p. 349). La Mésangère serait alors le caporal de la caricature, l'ours un pressier qui lui demande si les copies des feuilles fraîchement imprimées sont bonnes.

DE PAR LE ROI, LA LOI ET JUSTICE.

VENTE

ET

ADJUDICATION DÉFINITIVE,

EN UN SEUL LOT,

SUR UNE SEULE PUBLICATION JUDICIAIRE,

Par le Ministère de M^e CHANDRU, Notaire royal, commis à cet effet par justice, et en son Etude, située à Paris, rue J.-J. Rousseau, n^o 18,

1^o DU JOURNAL DES DAMES ET DES MODES;

2^o DU JOURNAL DES MEUBLES ET VOITURES NOUVEAUX.



La publication du cahier des charges, qui sera suivie immédiatement de l'adjudication définitive, aura lieu le lundi 4 juillet 1831, une heure de relevée.

On fait savoir à tous qu'il appartiendra qu'en vertu d'une ordonnance de référé rendue par M. le président du tribunal de la Seine, le 9 avril dernier, dûment enregistrée le même jour, sur le procès-verbal du levé des scellés apposés après le décès de M. Pierre-Joseph Lehoucq de la Mésangère.

Et à la requête de M. Marie-René Laballeur Delile, propriétaire, et de dame Anne-Madeleine-Charlotte Bourrée son épouse, demeurant au Lude (Sarthe), autorisée à la vente dont s'agit par l'ordonnance de référé sus-dite.

Il sera, le lundi 4 juillet 1831, une heure de relevée, en l'étude et par le ministère de M. Chandru, notaire commis à cet effet par l'ordonnance de référé du 9 avril dernier, assisté de M. Paillet, appréciateur, procédé à la lecture et publication du cahier de charges et immédiatement à la réception des enchères, et, s'il y a lieu, à l'adjudication définitive en un seul lot :

De la propriété du Journal des Dames et des Modes, et de la propriété du Journal des Meubles et Voitures nouveaux, et de tout le matériel en dépendant, le tout ci-après désigné.

DÉSIGNATION

DES OBJETS A VENDRE.

ARTICLE PREMIER.

Propriété du Journal des Dames et des Modes.

Elle consiste dans le droit de publier, comme l'avait fait jusqu'à son décès M. de la Mésangère, et tel qu'il l'a été depuis jusqu'à ce jour, le Journal des Dames et des Modes créé par lui.

De cette propriété dépend et seront vendus avec elle

1^o 224 planches en cuivre ayant servi aux gravures jointes aux numéros publiés dans les années 1829, 1830 et 1831, jusqu'à et compris le 30 avril dernier. Elles commencent au n^o 2560 jusqu'à et compris le n^o 2884. Elles portent 18 centimètres (6 pouces 1/2) sur 12 centimètres (4 pouces 1/3).

2^o 10,700 épreuves environ coloriées, des gravures dont les planches sont ci-dessus énoncées.

3^o Et 2,400 exemplaires environ du texte du même journal.

Sont également partie de la vente les planches, les épreuves et les numéros de texte qui resteront après la distribution aux abonnés, faits depuis le 30 avril dernier, et qui seront confectionnés jusqu'à l'époque de l'entrée en jouissance de l'adjudicataire.

ART. 2.

Propriété du Journal des Voitures et des Meubles nouveaux.

Cette propriété, comme l'article 1^{er}, consiste dans le droit de publier, comme le faisait M. de la Mésangère, et comme il a été continué depuis son décès, une gravure contenant les voitures et meubles nouveaux. Cette publication se fait à raison de 18 gravures par année, sans qu'il y ait rien de fixe pour l'époque de chaque livraison.

De cette propriété dépendent et seront vendus avec elle, 1^o 100 planches en cuivre depuis et compris le n^o 601 jusqu'à et compris le n^o 700. La dernière planche a été publiée le 30 avril dernier. Elles portent 3 décimètres 25 millimètres (12 pouces) sur 19 centimètres (7 pouces).

2^o 5,800 épreuves environ coloriées, desdites planches publiées dans les années 1826 et suivantes jusqu'à et compris le 30 avril 1831.

Sont également partie de la vente les planches et les épreuves qui peuvent avoir été faites et publiées depuis le 30 avril dernier.

Estimation.

1^o Les 224 planches en cuivre, les 700 épreuves et les 2,400 exemplaires de texte appartenant au Journal des Dames et des Modes ont été estimés par le commissaire-priseur qui a procédé à l'inventaire, assisté de M. Paillet, appréciateur, à la somme de 475 f. 20 c.

2^o Les cent planches en cuivre et les cinq mille huit cents épreuves des meubles et voitures ont été estimées comme ci-dessus, à 228 50

Total de l'estimation 703 50

Fait à Paris, ce 7 juin 1831.

Signé FOURET.

Enregistré à Paris le 6 juin 1831, vol. 2^e R, fol. 117, c. 107.

S'adresser, pour prendre connaissance des charges, à

1^o A M^e CHANDRU, notaire, rue Jean-Jacques Rousseau, n^o 18, lequel donnera connaissance des épreuves et des planches dont il est dépositaire.

2^o A M^e FOURET, avoué poursuivant, rue Croix-des-Petits-Champs, n^o 39.

3^o Et à M^e NOURY, rue de Cléry, n^o 8, avoué, plus ancien des opposants, présent à la vente.

PARIS. — A. PIHAN DELAFOREST, Imprimeur de la Cour de Cassation, rue des Noyers, n^o 37.

Figure 3.32 Affiche de 1831 annonçant la vente du *Journal des Dames et des Modes* et celle de la série *Meubles et Objets de Goût* après la mort de leur éditeur Pierre Joseph Antoine de La Mésangère.